VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

VOYAGE

DE DÉCOUVERTES

DE

L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826-1827-1828-1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE.

Zoologie

PAR

MM. QUOY ET GAIMARD.

TOME TROISIÈME.

W. H. O.
WOODS
HOLE,
MASS.

PARIS,

J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,

N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1834.

ANIMAUX

MOLLUSQUES.

ANIMAUX

MOLLUSQUES.

Céphalés.

Genre OLIVE. — *Oliva*, Bruguières.

Nous croyons être les premiers à faire connaître les formes extérieures de l'animal de l'Olive, qui ne ressemble point à celui des Gastéropodes pectinibranches. Son pied ovalaire, fort large, se courbe constamment sur la coquille, et remplit l'office du manteau qui, chez plusieurs Mollusques, la polit et la colore. Sa partie antérieure, fort avancée au-delà de la tête, est en forme de bouclier triangulaire ou arrondi, bilobé, sillonné, auriculé, et séparé du reste du pied par une incision de chaque côté. Un grand canal aquifère parcourt le pied en long, et s'ouvre par un large pore en avant et en dessous de lui. Lorsque

27567

ce dernier rentre, il est obligé de se plier dans le sens de la longueur par l'étroitesse de l'ouverture de la coquille.

En dessus et en arrière de cette sorte de chaperon sont les tentacules, gros, cylindriques, portant les yeux à leur côté externe, assez loin de leur base, et terminés par un long filament délié, pointu, susceptible de se contourner sur lui-même. Puis vient le siphon, qui appartient en partie au manteau, fort long, dirigé en avant ou se recourbant en arrière.

Les parties de l'animal, contenues dans la coquille, sont cylindriques et spirées comme elle. En les analysant, nous trouvons d'abord le manteau dévié latéralement et prolongé en long comme l'indique l'ouverture de la coquille, dont il ne dépasse jamais le bord; il se termine en arrière par un filament plus ou moins long qui se loge dans le canal tout particulier que forment les sutures de la spire. Il présente également en avant un autre filament triangulaire qui sort par le canal derrière le siphon, et se porte sur le dos de la coquille. L'appendice postérieur est quelquefois coloré de la pourpre violette que paraît sécréter ce Mollusque.

La cavité respiratrice, médiocrement grande, contient comme à l'ordinaire deux branchies inégales, fort longues, placées très-obliquement par la disposition naturelle du Mollusque dans son

test. Le plus grand des peignes est arqué, et a ses lamelles longues et serrées. Le cœur est fort gros, triquètre dans la liqueur conservatrice. Les follicules muqueux, placés au bord droit du manteau, sont peu développés. Il n'en est pas de même de l'organe de la pourpre, occupant une partie du bord gauche de la cavité, longeant l'utérus et l'anus, et s'ouvrant même en avant de ce dernier. Toutefois son produit, le plus souvent violet, est peu considérable, et n'est point constant, comme chez les Mitres, les Pourpres, les Aplysiens, qui sécrétent pour peu qu'on les touche. Si nous étudions les viscères digestifs, nous reconnaîtrons avec beaucoup de peine l'ouverture de la bouche, enfoncée et cachée sous la racine des tentacules. La masse buccale, toujours rentrée en dedans, est formée par une trompe cylindrique, repliée sur le côté droit de l'œsophage, contenant une langue conique, aiguë, sans crochets. Sans doute que l'Olive la sort pour prendre sa nourriture. L'œsophage est très-grêle, et décrit un coude aigu pour s'accoler à la langue; il a de chaque côté deux glandes salivaires dont les longs conduits passent avec l'œsophage sous le ganglion céphalique. Toute cette organisation a les plus grands rapports avec ce que nous avons dit de la Harpe.

L'estomac est fort peu développé, très-long. L'intestin, après avoir formé une anse allongée

dans le foie, se termine par un rectum peu considérable s'ouvrant assez en arrière de la cavité branchiale. Le foie, peu volumineux, paraît ne former qu'une masse sur laquelle serpentent les vaisseaux sanguins.

Dans la femelle, l'ovaire occupe l'extrémité de la spire à droite. L'utérus sort de dessous la glande de la pourpre, et s'ouvre en arrière de l'anus, auquel il est uni.

Chez le mâle, l'organe excitateur varie de forme selon les espèces : c'est tantôt un crochet simplement arqué ou recourbé en S, une espèce de spatule, ou bien il est dilaté à son extrémité. Ce pénis est sans sillon marginal ; c'est-à-dire que le conduit déférent, après sa sortie du testicule sur le bord gauche du foie, passe à droite, s'introduit en serpentant dans l'organe excitateur, et sort par une ouverture de son extrémité.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans nos considérations générales relativement à l'opercule que posséderaient deux petites espèces, et que nous n'avons jamais retrouvé sur les grandes, et même sur des individus fort jeunes. Ces animaux sont si turbulents qu'il est possible qu'il tombe dès qu'il est formé. Si cet opercule existe, il est tout au plus long d'une ligne, et dentelé sur l'un de ses bords comme celui de certaines Nasses.

Les Olives se plaisent sur les fonds sablonneux

et dans les eaux claires. Nous les avons vues ramper avec beaucoup d'agilité, se redresser très-prestement à l'aide de leur pied lorsqu'elles étaient renversées, et chercher à vaincre les obstacles qu'on opposait à leur progression. Mais dès que l'eau dans laquelle on les place s'altère et se souille, elles rentrent dans leur coquille pour ne plus en sortir.

Ces Mollusques aiment la chair : on les prend à l'Ile-de-France en se servant de cet appât. Mais ils ne doivent se nourrir que de son suc, et non l'avaler comme les Buccins, car leur langue est tellement déliée, l'estomac et l'œsophage sont si étroits que cette substance aurait beaucoup de peine à passer.

On trouve des Olives dans presque toutes les contrées des pays chauds. M. Duclos, naturaliste de Paris, en possède la plus belle suite connue. Il s'en est servi pour établir des divisions et bien constater les espèces, dont quelques-unes, observées isolément, ne sont que des variétés d'âge ; ce dont M. Duclos donne des preuves irrécusables. Il est à désirer qu'il fasse connaître au public toutes les variétés qu'offre ce beau genre. C'est peut-être un de ceux dont les animaux offrent le moins de variétés dans la coloration des espèces.

1. OLIVE ÉRYTHROSTOME, *mâle.*

Oliva erythrostoma.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 419, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 46, FIGURES 7-17.

Oliva, testa albida, lineis luteo-fuscis flexuosis longitudinalibus picta; fasciis duabus fuscis subinterruptis; ore croceo. (Lamk.)

L'animal de cette espèce présente quelques-unes des variétés de teintes qu'on observe dans la coquille. Celui que nous trouvâmes, par exemple, à Tonga-Tabou, où il est fort commun, a le bouclier céphalique parfaitement arrondi en avant; les tentacules sont médiocrement longs, très-pointus; le pied prend toute la longueur de la coquille, qu'il recouvre en partie; il est arrondi à ses deux extrémités. Dans le mâle, le pénis est aplati, large, évasé et pointu d'un côté à son extrémité.

Tous ces organes sont d'un jaunâtre clair, ressemblant à celui du test, parsemés de taches rouge brun, plus rapprochées sur les tentacules. Le siphon est presque blanc.

Dans les individus beaucoup plus rares qu'on trouve au port Dorey de la Nouvelle-Guinée, le bouclier céphalique forme une pointe obtuse, le pied ne paraît pas recouvrir la coquille dans toute sa longueur, et il est plus dilaté et plus renflé en avant; les tentacules, qui se prolongent au-delà du tube oculaire, sont longs, déliés, et peuvent se contourner sur eux-mêmes. L'organe excitateur est en spatule, jaunâtre, avec une bordure rouge.

Le reste du corps de ce Mollusque est d'un jaune plus intense que dans le précédent, tirant sur l'orpin, largement tacheté de noir. Le siphon est jaunâtre, piqueté de brun; les tentacules sont presque noirs, et le petit appendice triangulaire qui passe par le canal et se rabat sur la coquille est ponctué de rougeâtre sur un fond jaune.

On regarde comme une variété de l'Érythrostome, et c'est l'opinion de M. Duclos qui a fait une étude spéciale de cette famille, une Olive ordinairement plus petite, un peu plus cylindrique, très-polie, brillante, d'un jaune plus intense, et dont les trois bandes transverses, ordinairement assez bien marquées, sont constamment d'un violacé plus ou moins intense. L'orangé de son ouverture est moins éclatant que dans les autres individus, plus pâles. Nous n'avons rencontré cette Olive qu'à l'île Guam, dans les Mariannes; elle y est très-commune, toujours uniformément la même, sans variété. Elle habite une seule localité

de cette île, la plage sablonneuse du village d'Agat. Son animal est jaunâtre, piqueté de rouge brun. Nous ne l'avons point dessiné, parce qu'il ne s'est pas développé devant nous, et que nous n'aurions pu donner le vrai caractère de sa forme. La grande quantité de ces coquilles que nous avons eues sous les yeux, comparées aux précédentes, nous porterait à croire qu'il faudrait en former une espèce distincte.

—

2. OLIVE ÉLÉGANTE.

Oliva elegans.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 422, n° 11.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 46, FIGURES 2-4.

Oliva, testa cylindracea, albida; lineis flexuoso-angulatis, interruptis, subpunctatis, luteis fuscis et cærulescentibus; spira retusa, mucronata. (Lamk.)

L'animal de cette Olive n'offre point de caractères particuliers dans sa forme; c'est seulement

comme espèce que nous le représentons. Il est jaune, piqueté de noir, à points très-rapprochés. Le pénis dans le mâle est gros, long, pointu et à double courbure.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	5
Largeur.....	»	9

---

3. OLIVE SANGUINOLENTE.

Oliva sanguinolenta.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 426, n° 23.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 46, FIGURES 5-6.

Oliva, testa cylindracea, lineolis rufo-fuscis in fundo albo tenuissime reticulata, zonis duabus fuscis cincta ; columella aurantio-rubra. (Lamk.)

Cette espèce a tellement de rapports avec la précédente par la forme, la coloration orangée

de sa columelle et les lignes brunes en zigzag dont elle est couverte, qu'on serait tenté de la considérer simplement comme une variété qui aurait de plus deux bandes transversales. La connaissance de l'animal semble devoir encore favoriser cette opinion ; car il est coloré, à peu de différence près, de la même manière. Ce sont de petites taches brunes, noirâtres et verdâtres, se touchant presque sur un fond jaunâtre. La comparaison des deux dessins suffit pour en faire voir l'identité. Le bord du manteau est jaunâtre, les tentacules sont longs, déliés et tortillés sur eux-mêmes.

Nous avons représenté l'animal hors de sa coquille pour montrer ainsi la disposition de son ensemble. On voit au travers du manteau la place qu'occupe la branchie.

4. OLIVE MAURE.

Oliva maura.

Lamarck., An. s. v., t. VII, p. 420, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 46, FIGURES 20-21.

Oliva, testa cylindrica, apice retusa, nigra; labro extus subplicato; ore candido vel cœrulescente. (Lamk.)

Cette Olive, toujours facile à distinguer par sa forme, l'est encore plus par sa couleur noire. On sait cependant qu'il est des individus jaunâtres, et il est possible qu'on arrive à en trouver de tout blancs, comme cela se voit dans plusieurs autres espèces. Son animal se distingue parfaitement par la couleur brun jaunâtre, piqueté de brun, plus foncé de son pied, lequel est bordé de jaune. Le bord du manteau, qui déborde un peu la coquille, est bleuâtre comme l'intérieur de l'ouverture qu'il tapisse. Il en est de même de l'appendice qui parcourt les sutures. Le siphon respiratoire est long et grêle. L'organe excitateur du mâle est grand, peu large, et simplement re-

courbé. Nous avons trouvé cette Olive dans la rade d'Amboine.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	10
Largeur	»	10

---

5. OLIVE TEXTILINE.

Oliva textilina.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 418, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 46, FIGURE 1.

Oliva, testa albido-cinerea, lineis punctatis flexuosis subreticulata fasciis duabus fuscis characteribus inscriptis; callo canalis prominente. (Lamk.)

Cette coquille, bien caractérisée comme espèce, présente cependant peu de différence dans la coloration de son animal qui, sur un fond jaunâtre, est piqueté de brun comme celui de l'Érythrostome,

avec lequel on pourrait le confondre, s'il était séparé de son test. Ces deux Mollusques se trouvent du reste dans les mêmes localités.

Notre individu de la Textiline provient du port Dorey à la Nouvelle-Guinée.

Genre ANCILLAIRE. — *Ancillaria*, Lamarck.

Nous croyions être les premiers à faire connaître les formes extérieures de l'animal de l'Ancillaire, quand nous avons trouvé dans Forskal un dessin qui représente ce Mollusque. Il se voit à la planche XL, figure F, sous le nom de *Volutæ species*. Malheureusement le dessin de cet exact et judicieux auteur n'est point accompagné de ces bonnes descriptions qu'il ajoutait aux choses qu'il observait lui-même.

Il y a autant de similitude entre les animaux des Ancillaires et des Olives qu'entre les coquilles de ces deux genres. La différence principale entre ces dernières, c'est que les Ancillaires ont leur spire unie et sans sutures, du moins dans toutes celles que l'on connaît jusqu'à ce jour.

L'animal de l'Ancillaire est involvé; son pied, fort grand, ovalaire, recouvre presque la coquille en entier. Il présente en avant un bouclier cordiforme, bilobé, très-légèrement auriculé, à sillon marginal antérieur; il est séparé du reste par deux incisions latérales. Postérieurement il est profondément bifurqué. L'incision du bouclier se répète aussi en dessous, et c'est en arrière que se voit un large pore qui est l'ouverture du canal

aquifère qui parcourt le pied. On pourrait se tromper et le prendre pour la bouche du Mollusque, qui, de même que dans l'Olive, est des plus difficiles à apercevoir. Ce pied est constamment relevé sur la coquille, dont il ne laisse entrevoir qu'une partie; en l'écartant et soulevant l'extrémité de la spire, on aperçoit un opercule membraneux, ovalaire, subonguiculé, placé en travers, qui n'est point assez grand pour clore l'ouverture. Dans le développement complet de l'animal, il se porte vers le bord gauche.

Les tentacules extrêmement petits, et que nous croyons dépourvus d'yeux, ne paraissent point à l'extérieur, étant cachés sous les lobes du pied. Il n'y a de saillant que le siphon, qui est long et délié. Le manteau ne déborde point le bord de la coquille.

La cavité branchiale, longue et étroite, contient deux peignes, dont un est fort grand, comme à l'ordinaire, et peu arqué. Les follicules muqueux sont développés et sécrètent une abondance considérable de mucosité que l'alcool concrète, mais qui reprend ensuite sa fluidité dans l'eau.

La bouche, fort petite, s'ouvre dans l'étroit espace que laissent entre eux les tentacules. Sur l'animal mort, elle est rendue saillante par la sortie d'une petite trompe cylindrique qui contient une langue encore plus petite, dépourvue de crochets. L'œsophage passe sous le ganglion cérébral. Nous

ne lui avons vu qu'une seule glande salivaire au côté droit, sur trois individus que nous avons examinés; la glande opposée était sans doute à l'état rudimentaire. L'œsophage a un cœcum assez long, comme dans les Volutes. Il est placé au bord gauche. L'estomac diffère à peine pour le volume, du reste du canal intestinal, qui passe dans le foie et se porte au côté droit, où il s'ouvre seul dans le mâle, ou en passant à côté de l'utérus dans la femelle. L'organe excitateur est long, droit, cylindrique, tronqué et ouvert à son extrémité par où sort le canal déférent en forme de crochet. Le testicule peut être assez facilement confondu avec le foie, dont il a la couleur. Nous n'avons pu distinguer l'organe de la pourpre, s'il existe.

Les Ancillaires sont très-vives et paraissent se plaire sur les fonds vaseux. Malgré le développement de leur pied, elles rentrent complétement dans leur coquille. C'est probablement le Mollusque qui sécrète le plus de mucosité; il ne cesse de rendre gluante l'eau du vase dans lequel on le dépose. Cet inconvénient, qui oblige à le changer d'eau fréquemment, fait qu'on ne peut tenter des recherches anatomiques qu'après la mort de l'animal.

Nous n'avons rencontré d'Ancillaire vivante qu'à la Nouvelle-Zélande.

1. ANCILLAIRE A SILLONS BLANCS, *femelle.*

Ancillaria albisulcata.

Sowerby, Spec. conchyl., vol. I, p. 1, fig. 14-19.

PLANCHE 49, FIGURES 5-12.

Ancillaria, testa oblonga, ventricoso-cylindracea, fulva, duabus vittis albidis cincta, tenuissime transversim striata; columella alba quinque plicata.

Cette jolie espèce ressemble assez à la *Cinnamomea.* Elle est oblongue, cylindracée, peu ventrue, à spire fort courte, très-pointue, et obtuse dans un âge plus avancé. Elle est polie et un peu grenue, tandis que le reste de la coquille offre des sillons longitudinaux coupés par des stries transverses qu'on ne peut bien voir qu'à la loupe. Elle est d'un joli fauve traversé par deux bandelettes blanches sur le dernier tour; l'antérieur, plus large, n'est, à proprement parler, que le sillon oblique qui paraît appartenir à toutes les Ancillaires. L'ouverture est grande, ovalaire. La columelle est blanche avec cinq plis très-obliques.

Le fond de la couleur de l'animal est un blanc jaunâtre couvert de points d'un brun rouge très-foncé, ressemblant presque à du chocolat. Le siphon est marqué de la même manière, ainsi que l'extrémité postérieure du pied en dessous. Dans le reste de son étendue, il est d'un blanc lacté. L'opercule est jaune et transparent.

Nous prîmes cette Ancillaire sur un fond vaseux, par quelques brasses de profondeur, le 14 janvier 1827, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	4
Largeur.....	»	7

—

2. ANCILLAIRE AUSTRALE, *mâle*.

Ancillaria australis.

Sowerby, Spec. conchyl., fig. 44 et 46, p. 7.
Enhata-atouané, par les habitants de la baie des Brêmes.

PLANCHE 49, FIGURES 13-17.

Ancillaria, testa oblonga ventricoso-cylindracea,

longitudinaliter subplicata, albido-castanea, vitta squalide alba bicincta; spira conica acuta; columella albida, quaterplicata.

Cette espèce est à peu près de même forme que la précédente, un peu plus élargie cependant à sa base; le bourrelet de la columelle occupe aussi beaucoup plus d'espace sur le dernier tour. Chez les individus adultes la spire est obtuse, arrondie, tandis qu'elle est conique et pointue dans le jeune âge : dans le premier état, le dernier tour est irrégulièrement sillonné en long, il paraît lisse dans le dernier; cependant un verre grossissant fait voir des stries qui se croisent en sens opposé.

Cette coquille est d'un brun marron avec des nuances blanchâtres ou jaunâtres; deux bandelettes blanchâtres, plus ou moins marquées, occupent les extrémités du dernier tour. La postérieure se prolonge quelquefois jusqu'à l'extrémité de la spire, et l'antérieure, sur un individu seulement, se trouvait accolée à une bandelette brune. L'ouverture est brunâtre, la columelle blanche avec quatre plis. Un individu un peu moins grand était uniformément rouge brun foncé.

L'animal ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus brun, et que les taches de même couleur dont il est pointillé sont plus petites. Son organe excitateur faisait une saillie assez considérable au côté droit.

Cette Ancillaire se trouve à la Nouvelle-Zélande, dans la baie *Chouraki* (rivière Tamise, de Cook), et dans la baie des Brêmes, que les Nouveaux-Zélandais connaissent sous le nom de *Téouara*.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Largeur	»	8

Genre PORCELAINE. — *Cypræa*, Linné.

(Voyez, pour les détails anatomiques, planche 49, fig. 1-4.)

D'Argenville est le premier qui ait donné une figure d'animal de Porcelaine. Depuis lors, Forskal a fourni un dessin passable de Cyprée vivante recouvrant entièrement la coquille de son manteau villeux, planche XL. E. Malheureusement ce dessin n'est accompagné d'aucune description, et l'on ne sait à quelle espèce la rapporter.

Adanson, dans le même temps, donnait aussi d'assez bonnes figures de plusieurs de ces Mollusques. La représentation de son Péribole de la planche 5 est exacte; mais nous ne pensons pas que ce qu'il a indiqué, planche 4, figure 1, sous le nom de Porcelaine, en soit une, parce que la coquille a quatre dents à la columelle, et que le manteau de l'animal est sans villosités ni tubercules, ce qui serait bien extraordinaire dans une Cyprée. Nous sommes portés à croire que cette espèce appartient aux Marginelles.

M. de Blainville a bien voulu, dans notre *Zoologie* de *l'Uranie*, faire connaître quelques détails de l'organisation de ce Mollusque, sur des individus conservés dans la liqueur, mais dont nous n'avions point pris de dessins sur le vivant; de sorte qu'il est des parties qui n'ont pu être rendues

avec toutes leurs formes et dans leur état naturel.

C'est probablement depuis que M. Delle Chiaje, de Naples, a figuré, dans un supplément à l'ouvrage de Poli, planche 45, figure 29, l'anatomie de la *Cypræa lurida* de Linné. On y trouve beaucoup de bons détails, mais rendus par une gravure mal soignée. On s'aperçoit que cette continuation d'un beau travail n'a plus été encouragée par la munificence royale *.

Nous avons représenté vivantes toutes les Porcelaines que nous nous sommes procurées et qui se sont développées sous nos yeux. On verra que leurs couleurs diffèrent beaucoup entre elles, et qu'elles fournissent un bon caractère pour distinguer les espèces. Nous allons auparavant, et comme de coutume, entrer dans quelques détails sur leur organisation.

Comme le dit M. de Blainville, la forme de ce Mollusque est traduite par celle de sa coquille qui, en général, est allongée, ovalaire, bombée et obtuse aux deux bouts. Ici s'offre une organisation que nous n'avons point vue dans les animaux précédents; c'est le développement du manteau pour recouvrir la coquille, comme le fait le pied dans les Olives, les Ancillaires et les Natices, ainsi que nous le verrons par la suite. Il se prolonge en long,

* Les systèmes nerveux et sanguin y sont représentés avec beaucoup de soin; malheureusement on est encore à attendre le texte qui doit accompagner ces planches.

comme dans tous les Mollusques à ouvertures longitudinales, et s'étend de chaque côté sur la coquille, qu'il finit le plus souvent par cacher entièrement. La rainure qu'on voit sur beaucoup de Porcelaines indique la limite des deux lobes et l'ampleur plus grande du lobe gauche. En avant et en arrière, la réunion des bords du manteau forme deux sortes de gouttières. L'antérieure est le siphon proprement dit, qui se prolonge de fort peu hors du canal. Toutes ces parties sont villeuses ou couvertes d'arbuscules simples ou ramifiés qui font que, pour la première fois, on ne pourrait pas reconnaître une Cyprée si on n'en avait jamais vu. Le pied est également fort développé, ovalaire, plus élargi en avant, subauriculé, et portant un sillon marginal. Lorsque après avoir brisé la coquille on voit le développement et l'épaisseur de ces deux organes, on se demande comment ils peuvent passer à la fois par une ouverture crénelée aussi étroite et disparaître complétement. La chose se fait cependant et même assez facilement. Le pied d'abord et le manteau ensuite disparaissent peu à peu. Tout ce dernier est un organe de tact pour l'animal qui lui fait éprouver des mouvements divers, suivant les impressions qu'il reçoit. Plus d'une fois nous nous sommes amusés, sur les récifs, à provoquer ces rétractions et ces allongements alternatifs. Le pied ne se reploie point en long pour rentrer, comme on pourrait le sup-

poser; il se rétracte obliquement en commençant par un des bords. Il n'a point d'opercule; ce n'est point lui qui porte l'empreinte des dentelures de l'ouverture, mais le manteau.

La tête, fort grosse, ovalaire, s'allonge en forme de trompe courte, échancrée à son extrémité. Les tentacules sont ordinairement très-longs, plus ou moins pointus, renflés à une certaine distance de leur base pour porter des yeux sessiles.

La cavité respiratrice, extrêmement grande, est disposée obliquement; elle porte deux branchies dont les rapports sont aussi changés, surtout la plus grande bien arquée qui, au lieu d'être placée à gauche, se dirige obliquement de gauche à droite. La plus petite est triangulaire, ce qui n'est pas commun dans les Mollusques. A la gauche de cette cavité, qui se trouve être placée en arrière, est l'anus, qui prend cette direction sur un tube flottant; il est accolé dans les femelles à la terminaison de l'oviducte, lequel se dirige, au contraire, en avant, et donne dans une rainure qui longe le pied et se termine à son extrémité antérieure droite. Elle existe dans presque tous les Mollusques femelles. L'organe excitateur, chez le mâle, est assez fort, recourbé et très-pointu. Il porte sur un de ses bords une rainure qui correspond à une semblable du canal déférent qui, par conséquent, se trouve ouvert. Il côtoie sur le plancher l'organe de la pourpre, passe sous le

commencement de l'estomac, serpente dans le foie, et se porte au testicule, qui embrasse une grande portion de la fin du tortillon. Dans la femelle, c'est l'ovaire et l'oviducte qui tiennent cette place. L'utérus, fort ample, côtoie le rectum, comme nous l'avons dit. A la fin de cet intestin est aussi accolée une énorme glande pyriforme, allongée : c'est celle de la pourpre, qui descend presque à toucher l'anus, et s'ouvre près de lui par un très-petit trou. Enfin, le dedans du manteau à droite est tapissé de larges follicules très-pressés, sécrétant la viscosité que l'alcool concrète comme du cartilage. En coupant cette masse durcie on voit parfaitement la disposition de ces plis membraneux.

La bouche est une masse ovalaire pourvue de muscles qui servent à ses mouvements; elle a de chaque côté une plaque cornée et un long ruban lingual garni de plusieurs rangs de crochets. Un gros paquet globuleux de glandes salivaires entortillées occupe le côté gauche de l'œsophage qu'embrasse le ganglion cérébral. Bientôt après, vient un ample estomac pyriforme; l'intestin se rétrécit et se dilate de nouveau dans le foie en forme d'un second ventricule très-coudé, après lequel commence un long rectum. Le foie paraît ne former qu'une masse. Tous ces viscères sont rapprochés et tellement involvés les uns à côté des autres qu'il est assez difficile de les dérouler

dans une position naturelle. Nous l'avons essayé de notre mieux dans le dessin que nous en donnons d'après la Porcelaine Tigre. Mais, nous le répétons encore, le temps nous a manqué dans nos rapides et fatigantes recherches pour nous livrer à des détails anatomiques qui, pour être complets, exigent des Mollusques vivants, et d'autres un peu macérés dans l'esprit-de-vin.

On peut dire que les Porcelaines habitent toutes les contrées, puisque nous en avons sur nos côtes; mais les grandes et brillantes espèces appartiennent aux pays chauds, où elles abondent. Ce sont des animaux timides qui fuient le grand jour et ne se développent que pendant quelques heures de la journée. Lorsque la mer a laissé les plages à découvert, les petites espèces se cachent même sous les pierres avec plusieurs autres genres de Mollusques. Malgré la forme de leur système digestif, elles ne paraissent point carnassières.

Les Cyprées sont certainement les plus belles de toutes les coquilles; aussi l'empressement qu'on a mis à les rechercher, fait qu'il est bien difficile de s'en procurer des espèces nouvelles. M. Duclos en a probablement la plus belle collection connue dans laquelle on suit les changements de couleurs dans les variétés d'âge.

C'est donc pour leurs rapports avec l'animal que nous allons reproduire quelques-unes de ces coquilles si bien connues et figurées dans plusieurs ouvrages.

1. PORCELAINE TIGRE.

Cypræa tigris.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 382, n° 15.
Ibid. pour la synonymie.
Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, p. 441, pl. 70, fig. 1-3.

PLANCHE 47, FIGURES 1-2;

et pour l'anatomie, PLANCHE 49, FIGURES 1-4.

Cypræa, testa ovato-ventricosa, turgida albo-cærulescente, subtus alba; dorso guttis nigris majusculis numerosis sparsis; linea dorsali recta, ferruginea; antice labiis retusis. (Lamk.)

Cette espèce, une des plus belles, des plus variées, et en même temps des plus communes, a les tentacules fort longs et pointus. Son siphon gros, court, en entonnoir évasé, est denticulé sur le bord. Le mufle s'allonge en forme de trompe évasée. Toutes ces parties sont verdâtres. Le pied, très-grand et très-large, dépasse la coquille en avant et en arrière. Il est d'un rouge brun sale en-dessous, tacheté de verdâtre et de jaune sur les côtés; il est uniformément de cette dernière couleur dans sa jonction avec le manteau. Ce dernier

est couvert de ramuscules divisés à leur extrémité en deux ou trois digitations. Elles sont blanches à la pointe et à la base, et d'un jaune-verdâtre au milieu. Le fond de la couleur du manteau est un jaune clair très-finement strié de noir en long; il est de plus marqué de larges taches noirâtres en forme de festons.

Cette Porcelaine se trouve dans presque toutes les îles de la mer du Sud; elle n'est pas rare à l'Ile-de-France. Notre dessin a été fait à Tonga-Tabou.

---

2. PORCELAINE ARLEQUINE.

Cypræa histrio.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 379, n° 8.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 47, FIGURES 10-11.

Cypræa, testa ovato-turgida, fulva, albido ocellata : ocellis subpolygonis; lateribus nigro-maculatis. (Lamk.)

Tentacules très-longs, pointus, bruns verdâtres à leur extrémité, d'un blanc jaunâtre à la base, qui

est très-renflée. La trompe, d'un brun presque noir sur les côtés, est rouge cerise à son extrémité. Le siphon respiratoire est assez long, frangé, et de couleur verdâtre. Le pied est jaune d'orpin en-dessous et d'un vert jaunâtre sale sur les côtés.

Le manteau présente quelques arbuscules jaunâtres, assez rares, très-ramifiés. Il a une teinte enfumée maculée de blanc, de noirâtre avec plusieurs festons, et des lunules jaunâtres.

Cette Porcelaine provient de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	7
Largeur	1	»

---

3. PORCELAINE RONGÉE.

Cypræa erosa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 389, n° 31.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 47, FIGURES 12-13.

Cypræa, testa ovato-oblonga; dorso luteo-virescente, punctis albidis ocellisque raris ornato;

marginibus incrassatis rugosis macula subfusca notatis. (Lamk.)

Nous ne ferons d'autre observation, relativement à la coquille, que celle-ci : les taches milliaires qui la recouvrent sont légèrement bleu de ciel sur le vivant.

L'animal a les tentacules et le siphon, qui est grand et lacinié, jaunâtres, ainsi que les côtés du pied, qui a près de son bord une ligne brune. Il est rougeâtre en-dessous. Les appendices du manteau sont nombreux, gros, très-ramifiés et rougeâtres à leur extrémité. La bouche est d'un rouge foncé.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	6
Largeur.....	»	11

4. PORCELAINE TÊTE-DE-SERPENT.

Cypræa caput serpentis.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 385, n° 21.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 47, FIGURES 14-15.

Cypræa, testa ovata, scutellata, subtus planulata; dorso gibbo, maculis punctisque albis reticulato; lateribus depressis fusco-nigricantibus; fauce albida. (Lamk.)

L'animal a les tentacules rouges bruns et déliés à la pointe, blancs et épais à la base. Le tube respiratoire est également blanc et ses franges sont rosées. Le pied, un peu auriculé en avant, est jaune pâle en dessous, enfumé et tacheté sur les côtés, jaune dans sa jonction avec le manteau. Il est brun rouge avec une tache brune antérieurement, brunâtre à son extrémité. Le manteau est couvert de villosités blanchâtres à plusieurs divisions, dont les pointes sont d'un joli rouge; il est de plus orné de taches verdâtres assez larges, et d'autres jaunâtres assez difficiles à rendre par le dessin.

Ce Mollusque, très-commun dans la mer du Sud, a été dessiné à l'Ile-de-France, à Beau-Man-

guier, dans l'habitation de M. Charles Telfair qui, toujours plein de zèle pour les sciences naturelles, s'est empressé de mettre à notre disposition tout ce qui pouvait favoriser nos recherches.

---

5. PORCELAINE TAUPE.

Cypræa talpa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 383, n° 17.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURE 1.

Cypræa, testa ovato-oblonga, subcylindrica, fulva; zonis tribus pallide albis; subtus lateribus fusco-nigricantibus. (Lamk.)

Ce n'est qu'à l'Ile-de-France que nous avons pu nous procurer l'animal de cette espèce assez rare, et qui habite aussi d'autres lieux. Elle nous rappelle une charmante et fructueuse course zoologique que nous fîmes avec notre ami M. Julien Desjardins.

L'animal de cette Porcelaine ne diffère point de ceux du genre. Il est sombre comme la coquille qu'il sécrète, et son manteau, au lieu de ramifications déliées, est couvert de petits tubercules

arrondis blanchâtres ou rougeâtres. Le reste de sa couleur est un brun rougeâtre très-foncé tirant sur le chocolat. Le siphon, les tentacules et les côtés du pied ont la même teinte. Le dernier seulement est couleur de laque sombre en dessous.

Notre individu fut trouvé sur le rivage des environs de Flacq.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	6
Épaisseur.....	1	3

—

6. PORCELAINE MAURE.

Cypræa mauritiana.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 377, n° 5.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURES 2-4.

Cypræa, testa ovato-triquetra, gibba, posterius depressa, subtus plana, dorso fulvo-fusca, maculata; lateribus infraque nigerrimis; labro intus cærulescente. (Lamk.)

Il est probable que le nom latin de cette coquille, qu'on a traduit par le mot de Maure,

voulait plutôt indiquer l'île Maurice, d'où elle fut primitivement rapportée, que sa couleur sombre. Elle est assez commune dans tous les pays chauds où se trouvent les autres espèces.

L'animal a les tentacules allongés, d'un brun violacé, de même que le siphon respiratoire, qui est frangé sur ses bords. Le pied, volumineux, arrondi en arrière, plus développé en avant, présente dans ce sens une ligne rouge brun derrière laquelle en est une autre jaune pâle. Dans le reste de son étendue en dessous, il est violacé sale et découpé en petits quadrilatères. Les parties latérales sont d'un violet mieux déterminé et plus foncé, ainsi que le manteau, lequel est garni de tubercules noirâtres peu longs. Il ne nous a jamais paru recouvrir la coquille en entier comme dans quelques autres espèces. Cela tient peut-être à quelques dispositions particulières de l'animal.

Notre individu provient du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

—

7. PORCELAINE ARABIQUE.

Cypræa arabica.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 378, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURE 5.

Cypræa, testa ovato-ventricosa, albida, characteribus fuscis inscripta; linea longitudinali simplici; lateribus fusco-maculatis, obsolete angulatis. (Lamk.)

Ce Mollusque est sombre en couleur comme sa coquille. Ses tentacules sont longs et déliés; ils sont, ainsi que le siphon et le manteau, d'un brun vineux. Ce dernier est parsemé de petits tubercules simples et blancs. Le pied sur les côtés est d'un brun un peu plus foncé et jaune d'orpin en dessous.

Cette Porcelaine provient du port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	8
Largeur.....	1	»

8. PORCELAINE ROUGEOLE.

Cypræa variolaria.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 387, n° 27.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURES 6-7.

Cypræa, testa ovata; dorso flavescente, maculis albidis nebulato; lateribus incrassatis, albis, purpureo guttatis. (Lamk.)

Le manteau de cette espèce est d'un rouge couleur de chair. Il offre des tubercules peu allongés, simples et blancs, et s'étend beaucoup plus du côté gauche que du côté droit. Les tentacules et le siphon sont également couleur de chair : ce dernier est cilié. La bouche est d'un rouge de cire. Le pied est d'un rosé clair sur les côtés avec des taches rougeâtres. Ce qu'il présente de particulier, c'est d'être tronqué en arrière et de ne point atteindre l'extrémité de l'ouverture. Comme nous n'avons eu qu'un seul individu, nous ne pouvons dire si cette disposition est commune à tous ceux

de cette espèce. Nous représentons au trait la forme quadrilatère de ce pied.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	4 $\frac{1}{2}$
Largeur	»	9

—

9. PORCELAINE NEIGEUSE.

Cypræa vitellus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 385, n° 20.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURES 8-9.

Cypræa, testa ovato-ventricosa, subturgida, fulva, guttulis punctisque niveis adspersa; lateribus substriatis arenaceis. (Lamk.)

L'animal a les tentacules très-gros à leur base jusqu'à l'endroit où sont les yeux, plus déliés, pointus et couleur de fumée dans le reste de leur longueur. Le pied, d'une médiocre étendue, est

ovalaire, arrondi en arrière, arqué et dilaté en devant. Il est jaunâtre en dessous, strié en long de jaune orangé. Le siphon et le manteau sont couverts d'appendices jaunes ramifiés. Ce dernier est tacheté de jaune, de blanc et de noir, mais le jaune domine.

Cette Porcelaine provient de l'île Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	10
Largeur	1	3
Hauteur	1	»

—

10. PORCELAINE GRENUE.

Cypræa nucleus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 400, n° 57.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURES 10-11.

Cypræa, testa ovata, subrostrata, marginata, alba, dorso granosa: granis lateribus sulcis coadunatis; ventre late sulcato. (Lamk.)

Cette élégante petite espèce est entièrement recouverte de son manteau, qui est garni de longs et gros filaments simples, d'un rouge couleur de feu, ainsi que le pied, les tentacules et le siphon. Ce dernier est allongé et également villeux.

Habite Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»
Largeur.....	»	7

—

11. PORCELAINE CRIBLE.

Cypræa cribraria.

Lamarck, An. s. v., VII, page 391, n° 35.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURE 12.

Cypræa, testa ovato-oblonga, subumbilicata, lutea vel cinnamomea; maculis rotundis albis subæqualibus confertis; ventre lateribusque albidis. (Lamk.)

Cette élégante petite Porcelaine a le bord gauche de son manteau très-étendu, comme on peut le voir

seulement par sa ligne longitudinale fort descendue à droite. Ses tentacules sont longs et pointus. Tout l'animal est d'un joli rouge de cerise. Les villosités du manteau sont blanches sans être ramifiées.

Se trouve au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la variété.....	7
Largeur.....	4

---

12. PORCELAINE OLIVACÉE.

Cypræa olivacea.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 392, n° 37.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURE 13.

Cypræa, testa ovato-oblonga, flavo-viridescente, punctis fulvis confertis nubeculata; lateribus ventreque albidis, immaculatis; rima flavescente, intus violacea. (Lamk.)

Petite espèce dont l'animal a la bouche et les tentacules jaune d'orpin, le manteau verdâtre avec

quelques taches noires; il est recouvert par d'assez longues laciniures bifides et blanchâtres. Le pied est très-finement ponctué de noir sur les côtés et jaunâtre en dessous.

Habite le port Dorey à la Nouvelle-Guinée et plusieurs autres lieux.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la coquille.....	10
Largeur.....	6

Nota. Il nous est quelquefois arrivé, en figurant ces animaux, de ne pas donner au manteau toute l'extension qu'il est susceptible de prendre, afin de montrer une portion de la coquille et la faire reconnaître. Ceci s'applique surtout à ceux qui sont vus par le côté gauche.

13. PORCELAINE CAURIS.

Cypræa moneta.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 401, n° 59.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURE 17.

Cypræa, testa ovata, marginata, albido-lutescente; marginibus tumidis nodosis; ventre planulato, pallido. (Lamk.)

Dans cette espèce, on trouve une variété plus allongée, très-bosselée, d'une manière même assez régulière pour que ce caractère porte M. Duclos à en faire une espèce sous le nom de *Tuberculosa.* Si nous avions vu l'animal, nous pourrions dire jusqu'à quel point cette distinction est fondée. Cet exemple doit engager ceux qui voyageront après nous à dessiner jusqu'aux moindres variétés qui peuvent se présenter.

L'animal de la Porcelaine Cauris a les tentacules longs, déliés, blanchâtres; le siphon villeux; le manteau jaune clair, strié de noir en travers, et de plus recouvert d'une foule d'appendices blancs et ramifiés. Le pied, assez grand, est également jaunâtre avec des stries transversales brunâtres.

Cette petite espèce, une des plus connues, se trouve dans toutes les mers des pays chauds. Elle est fort commune sous les pierres, où elle aime à se cacher. Vivante, elle est d'un blanc bleuâtre; c'est l'action de l'air qui la rend jaune.

Nous avons dessiné la nôtre à Tonga-Tabou.

—

14. PORCELAINE ANNEAU.

Cypræa annulus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 402, n° 61.
Ibid. pour la synonymie.
Pouré, par les habitants de Tonga.

PLANCHE 48, FIGURES 14-16.

Cypræa, testa ovata, marginata, albida; marginibus depressis lævibus; dorso linea flava circumdato. (Lamk.)

Si jamais il y a eu des doutes pour distinguer cette espèce de la précédente, il suffit de jeter un coup d'œil sur nos figures pour voir combien les animaux diffèrent.

Celui de la Porcelaine Anneau a les tentacules longs, pointus, blancs à la base, qui est renflée, jaunâtres dans le reste de leur étendue, avec deux lignes brunes latérales. La bouche est cerclée de noirâtre. Le pied est large, subovalaire, presque carré en devant, d'un blanc-jaunâtre en dessous, un peu enfumé sur les bords, blanc et piqueté de brun sur les côtés. Le manteau est d'un bel orangé, couvert de tubercules simples de la même couleur et taché de noir.

Cette coquille, qu'il est si facile de reconnaître à l'anneau orangé qui la recouvre, habite tous les lieux où l'on trouve la précédente. C'est aussi à Tonga-Tabou qu'elle a été dessinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	7

15. PORCELAINE ISABELLE.

Cypræa isabella.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 390, fig. 33.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 48, FIGURE 18.

Cypræa, testa ovato-oblonga, subcylindrica, cinereo-fulva aut incarnata; extremitatibus aurantio-maculatis; infima facie alba. (Lamk.)

Le Mollusque de cette Porcelaine a les tentacules très-déliés. Ils sont, de même que toutes les parties du corps, d'un beau noir velouté qui tranche sur l'orangé de la coquille. Cette dernière est facile à reconnaître par cette couleur et les deux taches plus vives de ses deux extrémités.

Elle habite beaucoup de lieux de la mer du Sud. La nôtre provient de Tonga-Tabou. Elle varie pour la taille : nos plus grands individus ont seize lignes de longueur sur huit et demie de largeur.

16. PORCELAINE AUSTRALE.

Cypræa australis.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 404, n° 67.

PLANCHE 48, FIGURES 19-26.

Cypræa, testa ovata, albida, maculis raris pallide carneis picta; extremitatibus roseis; striis transversis ante lineam dorsalem interruptis; labro longiore, extus marginato. (Lamk.)

Cette très-petite espèce, que nous ne croyons pas avoir été dessinée, ressemble beaucoup à la Coccinelle, dont elle diffère par sa ligne dorsale, à laquelle viennent se rendre des stries transverses régulières et bien marquées. Elle est globuleuse, gris-de-lin en dessus avec trois taches au milieu, rosée aux extrémités, et blanche en dessous.

L'animal a de gros tentacules obtus, cylindriques, étalés en forme de lyre, d'un jaune clair, annelés de blanc. Son pied est ovalaire, élargi antérieurement, et d'un jaune serin. Le manteau de cette Porcelaine lui donne l'aspect d'une fraise, car il est rougeâtre, piqueté de rouge brun, et surmonté d'une foule de petits tubercules jaunes.

Les bords du manteau, qui arrivent presque à se toucher sur le dos de la coquille, ont une bordure noire entourée de points d'un beau jaune.

Elle provient de la baie Jervis à la Nouvelle-Hollande. Elle fut amenée de neuf brasses de profondeur.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6
Largeur	4 ½
Hauteur	3 ½

DIVISION DES OVULES.

M. de Blainville a démontré qu'il n'y avait point de différences sensibles entre l'animal des Porcelaines et celui des Ovules; ce sont en effet les mêmes formes, et nous ajoutons les mêmes mœurs. On ne peut donc pas les séparer en genres quant à l'animal, et nous dirons même pour la coquille, si, par les rapports de l'un à l'autre, l'on veut arriver à perfectionner le plus possible la classification de ces êtres. Toutefois, pour faciliter l'étude, nous admettrons de petites divisions déterminées par le test, et nous laisserons subsister comme telle la division assez naturelle des Ovules, remarquables par leurs extrémités le plus souvent allongées, et par leur défaut de dents au bord gauche.

—

1. OVULE DES MOLUQUES.

Ovula oviformis.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 366, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, page 444, pl. 75, fig. 2-3.
Korombo, par les Papous du havre Dorey.

PLANCHE 47, FIGURE 7.

Ovula, testa ovato-inflata, medio ventricosa,

lævi, lactea; extremitatibus prominulis, subtruncatis; fauce aurantiaca. (Lamk.)

L'animal de cette coquille si bien connue et remarquable par son extrême blancheur qui l'a fait surnommer l'OEuf, contraste singulièrement avec son enveloppe extérieure en ce qu'il est d'un beau noir velouté. Le manteau est couvert de petites papilles blanches, simples, et peu élevées; il est jaunâtre en dedans. Les tentacules sont fort longs, assez grêles, blancs seulement à leur extrémité, et noirs dans le reste de leur étendue. Le siphon est court, évasé, sans découpures.

Cette coquille se trouve dans beaucoup d'endroits des pays chauds : notre individu a été dessiné à la Nouvelle-Guinée. Les habitants s'en servent pour incruster leurs armes.

---

2. OVULE ANGULEUSE.

Ovula angulosa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 367, n° 2.
Ovula costellata, Annal. du Mus., v. XVI, p. 110, n° 2.
Martyn, pl. 60, *z*.

PLANCHE 47, FIGURES 3-6.

Ovula, testa ovato-ventricosa, subgibbosa, alba; ventre medio transversim obtuse angulato, lineis

prominulis cincto ; extremitatibus obtusis ; fauce roseo-violacea. (Lamk.)

Il a vraiment fallu toute la sagacité de M. Lamark pour ne pas regarder cette Porcelaine comme le jeune âge de la précédente, à laquelle elle ressemble tant, et en former une espèce distincte. Nos dessins, faits sur le Mollusque vivant, confirment parfaitement l'aperçu de ce célèbre naturaliste.

L'Ovule anguleuse a le pied fort grand, subtriangulaire, très-élargi en devant sans être auriculé, d'un très-beau blanc à limbe ondulé, et marqué d'une ligne d'un noir pur; en avant et en dessus il est strié de lignes roses accouplées. Les tentacules sont longs, pointus, blancs avec deux anneaux roses. Les yeux sont placés vers leur base sur un pédicule un peu plus saillant que dans les autres Cyprées. Le manteau, d'un beau jaune d'orpin, est couvert de points très-rapprochés rouge brun. Ses verrues sont peu élevées, coniques, jaunâtres, et d'un jaune plus foncé à leur pointe. On distingue très-bien sur notre individu les couches d'accroissement produites par le manteau.

Nous n'avons rencontré qu'une fois cette espèce; c'est aux Iles des Amis, où elle est rare. Les habitants de Tonga-Tabou en ornent leurs pirogues, ainsi que de l'Ovule des Moluques.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Largeur	1	»
Hauteur	»	10

—

3. OVULE A VERRUES.

Ovula verrucosa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 367, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 47, FIGURES 8-9.

Ovula, testa ovata, gibbosa, transverse angulata, alba; verruca globosa ad utramque extremitatem in fovea inclusa. (Lamk.)

Rien n'est plus élégant que de voir dans l'eau cette petite coquille étaler son large pied subtriangulaire, échancré et élargi en devant, d'un beau blanc régulièrement ponctué de noir; de la voir elle-même recouverte en partie par son manteau très-finement piqueté d'un beau brun. De chaque côté de sa tête, élargie en palette, et marquée d'un point noir, partent deux longs tentacules pointus, blancs,

avec un anneau noir près de leur extrémité. Le siphon est également blanc, de même que le dessous du pied. Les yeux, sessiles, sont placés vers le tiers postérieur de la longueur des tentacules.

Nous n'avons trouvé cette jolie Ovule qu'à Tonga-Tabou, où elle n'est pas rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Largeur	»	8
Épaisseur	»	7

Genre STROMBE. — *Strombus*, Linné.

(Voyez pour les détails anatomiques, pl. 49, fig. 18-20.)

Nous réunirons, ainsi que l'a fait M. de Blainville, les Ptérocères aux Strombes, la connaissance des animaux de cette famille nous ayant démontré que les Ptérocères ne pouvaient tout au plus que former une division dans ce genre, fondée sur le prolongement du canal et les digitations du bord droit.

Les Strombes ont une forme assez singulière, qui les différencie des autres Mollusques, et qui mérite de fixer l'attention des naturalistes. Leur corps est toujours comprimé, surtout la racine de leur pied, obligée de se mouvoir dans la rainure étroite de l'ouverture que présentent certaines espèces, principalement les Ptérocères. Le pied lui-même a une forme unique parmi les Pectinibranches; c'est d'être formé de deux parties écartées presque à angle droit, toutes les deux très-comprimées, épaisses, un peu arrondies sur leur bord. L'antérieure, plus courte, est échancrée, et a un sillon marginal, dans lequel est l'ouverture d'un canal aquifère; la postérieure, très-longue, porte un opercule terminal, allongé en forme de couteau,

et dirigé en avant. Cette disposition du pied et celle de l'opercule sont si étranges, qu'il est nécessaire de jeter les yeux sur le dessin pour les bien concevoir. Le muscle columellaire est large et fort. La tête est surmontée de deux longs et gros cylindres coupés net, à l'extrémité desquels sont placés les yeux, en forme de verres de longue vue. Ces organes sont vivement colorés, plus grands et plus parfaits que dans la plupart des autres Mollusques. En dedans et vers la pointe des pédoncules oculaires partent deux tentacules déliés et pointus. La base de ces mêmes pédoncules correspond à une longue et énorme trompe cylindrique non rétractile.

Le manteau est grand, excessivement mince, à bords simples ou ondulés dans les Strombes proprement dits, longuement découpés dans les Ptérocères, pour former les digitations qui les distinguent. Dans presque tous, il offre à la partie postérieure un appendice filiforme qui parcourt le petit sinus qu'on remarque à la réunion des deux bords. Le siphon ne dépasse jamais le canal, quelque peu long qu'il soit.

La cavité pulmonaire est fort grande. Elle contient deux branchies, mais dont l'une est à un état tellement rudimentaire, qu'elle est représentée par un ruban étroit, tremblé. On suit ainsi sur divers Mollusques la dégradation de cet organe, qui finit par ne plus être réduit qu'à un seul peigne. Celui qui reste ici pour la fonction de la respiration est

fort long, assez large et peu arqué. Le cœur n'offre rien de remarquable. Les follicules muqueux, très-considérables, sont placés en partie au bord droit du manteau, et la glande de la pourpre embrasse le coude que forme l'intestin avant que de devenir rectum. Nous reviendrons bientôt sur cet organe, ainsi que sur ceux de la génération. A l'extrémité de la trompe est une dépression au fond de laquelle se trouve la bouche, formée par une petite masse olivaire qui a des muscles qui peuvent l'allonger et la retirer un peu. Elle est pourvue d'un court ruban lingual à crochets, comme dans les Tonnes. L'œsophage, assez ample, se rétrécit en passant sous le cerveau. Il reçoit deux longues glandes salivaires fort étroites, ondulées, fixées sous l'œsophage au plancher de l'abdomen, lequel est ridé en travers dans cet endroit. Ce commencement du tube digestif est fort long, rétréci; après avoir passé sous un des lobes du foie, il s'ouvre dans un ample estomac, vers la moitié de sa courbure gauche. Ce viscère, fortement recourbé, à concavité dirigée en avant, est renflé à ses deux extrémités : il est membraneux. L'intestin qui en sort est d'abord très-grêle, un peu tortillé, et forme une grosse anse oblongue avant que de devenir rectum. Celui-ci est considérable, long de plus de deux pouces, et dilaté; l'anus est terminal.

Le foie est considérable. Il nous a paru former trois lobes, dont un, par la disposition comprimée

de l'animal, semble séparé de la masse principale, et se porte le long de l'intestin à gauche, à toucher presque le cœur et la branchie. Si nous avons bien vu, ce serait dans ce lobe que se logerait l'oviducte du sexe femelle. Le lobe qui termine le tortillon est le plus volumineux. Le troisième embrasse la fin de l'intestin jusqu'au rectum. Cette glande noire et peu consistante est enveloppée par un réseau de vaisseaux jaunes.

Ces animaux avalent beaucoup de sable, de manière à gonfler la terminaison de leur canal intestinal, à la manière des Holothuries.

Le ganglion cérébral est volumineux ; il envoie des nerfs à la trompe, aux yeux, etc.

Les sexes sont sur des individus séparés. L'utérus présente une disposition unique parmi les Mollusques, c'est de former de longs rubans qui serpentent les uns à côté des autres, comme des circonvolutions cérébrales ou comme des méandrines très-allongées. Il s'ouvre dans une rainure étroite qui se porte sur le côté droit de la partie antérieure du pied. Dans le sillon même, l'ovaire nous a paru arrondi, l'oviducte court et peu flexueux.

Dans le mâle, le testicule est d'un beau vert, et placé tout à fait à l'extrémité de la spire. Le conduit déférent nous a semblé naître de deux branches dans la glande ; il serpente longuement sous le foie, se continue sur le corps sous la forme d'une rainure qui se prolonge dans le pénis. Ce

dernier organe est ordinairement fort long, assez étroit, placé en arrière du tentacule droit : il est simple avec un crochet charnu au bout, ou bien bifurqué, selon les espèces.

Dans les petits Strombes, les circonvolutions de l'utérus sont moins nombreuses, et ne vont qu'à deux.

Les parties intérieures de ces Mollusques, bien que cachées par une coquille épaisse, sont, comme les extérieures, assez ordinairement ornées de belles couleurs, parmi lesquelles le rouge, l'orangé, le jaune et le vert dominent.

Dans notre précédent voyage sur *l'Uranie*, nous avions rapporté l'animal d'un Ptérocère ; mais sa mauvaise conservation ne permit pas à M. de Blainville d'entrer dans beaucoup de détails sur son organisation. Nous croyions être les premiers à faire connaître ce Mollusque ; mais Forskal nous a devancés par une assez bonne figure d'un jeune Ptérocère qu'il a pris pour un Cône, parce qu'il manquait de digitations : erreur bien excusable, puisqu'il y a beaucoup d'affinité entre ces animaux. On le trouve à la planche XL D de sa Faune, sans description.

La forme particulière de leur pied ne leur permet pas de marcher comme les Gastéropodes. Ne pouvant pas ramper, ils sautent en prenant un point fixe sur le sol à l'aide de leur opercule. Lorsqu'on les met sur le dos, ils allongent considérablement

le pied, et d'un coup brusque de talon se replacent dans leur position naturelle. C'est alors qu'en rentrant dans leur coquille, ils font entendre un petit bruit. Ils peuvent s'y cacher presque entièrement, ou du moins on ne voit que l'extrémité des tubes qui portent les yeux. Leur tête se place ordinairement dans l'échancrure antérieure du bord droit; toutefois on n'aperçoit aucune des parties du corps dans la progression.

Les Strombes peuvent être un jour entier hors de l'eau sans trop en souffrir. Ils y voient très-bien ; nous leur trouvions même une sorte d'attention ou de regard que sont loin d'avoir les autres Mollusques, si ce n'est les Céphalopodes; toutefois, lorsque nous approchions un corps quelconque de leurs yeux, ils ne cherchaient point à l'éviter. La brillante coloration de leur cornée, qui diffère selon les espèces, peut aider dans leur détermination.

Cependant, malgré ces particularités d'organisation, ces animaux sont apathiques et changent peu de place. Les petites espèces se plaisent sur les fonds vaseux où croissent des plantes marines. Elles s'y enfoncent en partie pendant le retrait de la marée.

1. STROMBE LAMBIS.

Strombus Lambis (Linné.)

Ptérocère lambis, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 196, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
An-ha-ha, par les habitants de Tonga-Tabou.

PLANCHE 50, FIGURES 6-13;

et pour l'anatomie, PLANCHE 49, FIGURES 18-20.

Strombus, testa ovato-oblonga, transversim striata, tuberculato-gibbosa, heptadactyla, albo rufo et fusco variegata; digitis terminalibus rectis; spira conico-acuta; apertura lævissima, rosea. (Lamk.)

C'est cette espèce qui a servi aux considérations générales d'organisation que nous venons de donner. Ses tentacules sont gros et fort longs, les appendices internes ne les dépassent que de fort peu. Ils sont réticulés de vert clair. La cornée est jaune avec un cercle noir extérieur. La trompe est fort considérable; elle a la forme d'un pénis jaune taché de plaques d'un vert foncé. Le pied a sa partie postérieure en forme de lame de sabre, il est d'un

gris verdâtre, moucheté de noir; l'opercule qui le termine est lisse, rougeâtre, allongé et pointu. Le manteau est d'un fauve-clair, ponctué de rougeâtre et de verdâtre sur les bords. Ses laciniures s'avancent peu dans les appendices digités de la coquille. Le siphon est couvert de taches fauves et verdâtres en forme de lunules.

Ce Strombe provient de Tonga-Tabou.

Nous donnons comme une légère variété de l'animal celui des figures 12 et 13, qui provient de l'île Vanikoro. Il est mâle, et l'on voit pendre son long pénis vert foncé, taché de jaune pâle.

C'est aussi la coloration de la trompe. Le pied offre des maculatures brunes plus pressées que dans l'individu précédent. Le siphon est également marbré de vert et de jaune, mais d'une manière plus intense et plus régulière. L'œil est verdâtre, avec deux cercles de la même couleur. Nous donnons toutes ces différences qui peuvent tenir au sexe, à l'âge et aux localités, pour qu'on ne les indique pas un jour comme caractères spécifiques.

Nous ajouterons aussi que les Ptérocères présentent des variétés de couleurs assez nombreuses qui passent du fauve au brun tacheté irrégulièrement de blanchâtre sur le dos.

L'ouverture et la columelle varient du violacé à l'aurore clair et au blanchâtre.

On connaît la forme des jeunes Ptérocères qui n'ont point encore leurs digitations. Dans un âge

plus avancé, le contour du bord droit change de forme, et devenant plus épais, saillant, recourbé en dedans, présente cinq bourrelets aplatis, qui souvent finissent par n'en former qu'un seul par l'oblitération des cannelures qui se prolongent dans les digitations, ce qui annonce un âge avancé dans l'animal. Alors les laciniures du manteau qui forment ces longues pointes, doivent diminuer proportionnellement aussi. Le siphon seul ne doit pas varier, son canal s'oblitère seulement un peu vers la pointe.

L'île de Vanikoro est le lieu qui nous a presenté le plus d'individus de cette espèce. Les naturels nous les apportaient par milliers, car ils n'en mangent pas plus l'animal que celui des autres Mollusques.

—

2. STROMBE AILE-DE-PAPILLON, *femelle.*

Strombus Papilio.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 211, n° 28.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 50, FIGURES 1-2.

Strombus, testa ovata, subacuta, tuberculifera, alba, luteo-maculosa; ultimo anfractu tu-

berculis triseriatis cincto ; columella lævi, alba ; labro spiræ adnato, anterius sinu distincto, intus striato, aurantio-fuscescente. (Lamk.)

Au premier aspect il est facile de prendre ce Strombe pour le *Lentiginosus*, dont il se distingue par ses stries transverses et les sillons de son bord droit, qui est de plus orangé ou violacé.

Son animal est d'un rouge brun clair formant des réticules sur les pédoncules oculaires, et des stries transverses sur la trompe. Le manteau est jaune, taché de brun. Son appendice postérieur est proportionné au canal, qui est assez long. Le pied, sur un fond jaunâtre, présente des taches et des treillis rouge brun. Les tentacules sont gros et courts. Le bord droit du pied porte la rainure caractéristique du sexe. L'opercule est long, jaunâtre, sans denticules, et coupé net dans son extrémité ; ce qui pourrait bien ne pas être naturel.

Les couleurs de l'œil sont les suivantes : d'abord un cercle aurore, puis un large espace noirâtre, un cercle noir, un espace blanc, puis la pupille.

Cette espèce se trouve au port Dorey de la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	3
Largeur	1	4

3. STROMBE GRENOUILLE, *mâle*.

Strombus lentiginosus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 203, n° 10.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 50, FIGURES 3-5.

Strombus, testa turbinata, crassa, tuberculifera et undique nodosa, squalide alba, cinereo fuscescente nigroque maculosa; ultimo anfractu superne tuberculis majusculis subfurcatis coronato; labro crasso, superne undatim tricrenato. (Lamk.)

Nous avons dit que ce Strombe ressemblait beaucoup au précédent, mais que ce qui servait principalement à le caractériser, était le dedans de son bord droit, dépourvu de sillon et de couleur blanche.

L'animal a ses pédoncules oculaires gros et fort courts, ponctués de verdâtre sale : leur appendice filiforme est un peu renflé au milieu, avec une ligne noire sur un seul bord. L'œil a une bande rouge extérieure bordée de noir en dedans, puis un cercle jaune large, un cercle brun, suivi d'un

autre cercle jaune avant que d'arriver à la pupille. La trompe, qui dépasse les tentacules, est striée en travers de lignes noires fort rapprochées sur un fond jaune. Le pied est gros et court; sa partie antérieure est obtuse et peu saillante. Il est maculé de brun et de verdâtre avec quelques points rougeâtres. L'opercule est lisse, brunâtre, coupé obliquement à sa pointe. Les bords du manteau sont jaunes, ponctués de noir.

L'organe excitateur, fort long, rougeâtre, est divisé en deux à son extrémité.

Ce Strombe habite le port Dorey de la Nouvelle Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	3
Largeur	1	7

—

4. STROMBE BOSSU.

Strombus gibberulus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 205, n° 14.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 50, FIGURE 14.

Strombus, testa oblongo-ovali, medio lævigata, supra labrum inferneque striata, luteo-rufescente,

albo fasciata; anfractibus inæqualiter gibbosis; spira brevi, acuta; columella alba; labro intus striato, violaceo. (Lamk.)

L'animal de ce Strombe a les tentacules déliés et fort longs, dépassant un peu la trompe, qui est grosse et cylindrique. Ces deux parties sont verdâtres et légèrement striées en travers de la même couleur. Le pied est considérablement allongé, presque cylindrique; il est blanchâtre avec de petites mouchetures verdâtres. Son opercule est recourbé, très-pointu, rougeâtre, fortement denticulé sur son côté convexe. Son œil est cerclé de vert, puis de jaune, ensuite d'orangé et de vert-clair, avant que d'arriver à la pupille.

Ce Strombe est remarquable par la facilité qu'il a d'allonger hors de sa coquille toutes les parties extérieures de son corps (état dans lequel nous l'avons représenté), surtout quand on l'a placé sur le dos et qu'il cherche à se relever. Il y parvient facilement par de rapides mouvements, en appuyant fortement son opercule sur les corps environnants.

Notre individu provient de Tonga-Tabou. On en trouve dans les Moluques et plusieurs autres lieux, surtout à Guam, devant la ville d'Agagna. Ce Mollusque sert d'aliment aux habitants des îles Marianes.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	10
Largeur.....	»	11

5. STROMBE OREILLE-DE-DIANE, *femelle*.

Strombus auris Dianæ.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 204, n° 11.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 51, FIGURES 1-2.

Strombus, testa ovato-oblonga, tuberculifera, transversim striata, grisea; spira exserta, acuta; cauda recurva; fauce aurantio-nigricante; labro incrassato, anterius lobo digitiformi terminato, intus lævigato. (Lamk.)

L'animal a les tentacules et la trompe gros et courts de même que le pied. Ce dernier, ainsi que le corps, est couvert de maculatures d'un rougeâtre clair en forme de réseau. La trompe est annelée de verdâtre, et les pédoncules oculaires sont réticulés de la même couleur. Le manteau est d'un jaunâtre clair, piqueté de rougeâtre sur les bords; il se termine en arrière par un petit appendice vermiforme saillant hors de son canal. L'opercule est proportionnellement très-grand, falciforme, pointu, et profondément denticulé sur son bord convexe.

L'œil n'a que deux larges cercles, un noir extérieur et un jaune en dedans; vient ensuite la pupille.

Ce Strombe provient de la rade d'Amboine.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	3
Largeur	1	3

---

6. STROMBE BOUCHE-DE-SANG, *femelle.*

Strombus luhuanus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 206, n° 15.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 51, FIGURES 3-4.

Strombus, testa oblongo-ovali, tenuiter striata, fulva, albo-fasciata; ultimo anfractu superne obtuse angulato; spira brevi, mucronata; columella purpureo nigroque tincta; labro intus striato, rubro. (Lamk.)

Ce Strombe, que sa columelle colorée de brun marron vif fera toujours facilement reconnaître,

a les tentacules treillisés d'un jaune verdâtre, la trompe striée en travers de jaunâtre et de noirâtre; le manteau est également jaunâtre.

Le pied, gros et trapu, est rouge brun en dessous, verdâtre et piqueté de jaune et de noir sur les côtés. Son opercule est très-grand, très-fort, pointu, rougeâtre et profondément denticulé.

L'œil est jaune, avec un cercle noir extérieur, et un autre rouge en dedans près de la pupille.

Cette espèce habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Nous l'avons également trouvée dans plusieurs autres lieux de la mer du Sud.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	10
Largeur.....	1	»

---

7. STROMBE PLISSÉ.

Strombus plicatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 210, n° 26.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 51, FIGURES 5-6.

Strombus, testa ovato-oblonga, apice acuta longitudinaliter plicata, luteo rufescente, albo fas-

ciata et punctata; spira contabulata; ultimo anfractu superne tuberculis coronato; apertura striata; columella flava; labro parvo, intus violacescente. (Lamk.)

Cet élégant petit Strombe se reconnaîtra toujours facilement à ses plis longitudinaux, à son bord droit sillonné de violet en dedans, à sa columelle jaune.

L'animal a les tentacules longs et minces; le pied assez grand, arrondi, un peu dilaté postérieurement à l'endroit où s'insère l'opercule. Celui-ci, de couleur rougeâtre, est pointu et fortement denticulé.

Tout le corps de ce Mollusque est d'un verdâtre sombre, marqué de taches irrégulières jaunâtres. Le bord du manteau est également verdâtre, ponctué de taches irrégulières jaunâtres. Voici les cercles que présentent les yeux : un cercle aurore extérieur, un espace jaune, puis vient un cercle noir ondulé, accolé à un cercle rouge, ensuite un cercle jaune, et la pupille.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	4
Largeur.....	»	8

8. STROMBE POULE, *femelle*.

Strombus Canarium.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 206, n° 17.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 51, FIGURES 10-11.

Strombus, testa obovata, dorso læviuscula, basi striata, alba, lineis rufis confertissimis longitudinalibus flexuosis picta; spira brevi, mucronata; basi planulata; apertura intus alba, extus aureo tincta; labro crasso, dilatato, anterius sinu distincto. (Lamk.)

Ce Strombe a les tentacules courts et la trompe fort grosse et allongée, le pied est aussi proportionnellement assez grand; son opercule est considérable, très-largement dentelé.

Tout le corps de l'animal est d'un verdâtre un peu sale, piqueté de noirâtre. La trompe est striée en travers d'un vert plus foncé. Le manteau est blanchâtre avec une teinte jaune sur le bord. Il est pourvu d'un appendice filamenteux.

L'œil a un large cercle vert extérieur, puis un petit cercle rouge bordé de noir, ensuite un large cercle jaune, et la pupille.

Cette espèce habite la rade d'Amboine.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	10
Largeur.....	1	3

—

9. STROMBE DE VANIKORO.

Strombus vanikorensis, nob.

PLANCHE 51, FIGURES 7-9.

Strombus, testa obovata, lævi, alba, lineis castaneis confertissimis longitudinalibus maxime flexuosis picta; spira conico-elongata, mucronata; apertura alba; labro crasso dilatato.

Au premier aspect on pourrait prendre cette espèce pour le Strombe Poule; mais elle en diffère par sa taille constamment plus grande chez tous les individus, par sa spire beaucoup plus allon-

gée, plus conique et pointue, et par le canal également plus long. De plus, son ouverture est d'un beau blanc, au lieu d'être jaune, comme dans le *Canarium*, et les lignes longitudinales dont il est couvert sont d'un brun violacé formant des zigzags très-anguleux, au lieu d'être simplement ondulées. La partie du dernier tour, qui avoisine la columelle, est un peu jaunâtre. Son bord droit est dilaté et fort épais à l'état parfait, mince et membraneux dans le jeune âge, avec des réticules brunes, quelquefois oculées; de sorte que cette coquille paraît sombre. Son épiderme est mince et jaunâtre.

Le corps de l'animal est généralement d'un gris-verdâtre, piqueté de brun. Les filaments des pédoncules oculaires sont très-longs. L'opercule est long, rougeâtre et régulièrement denticulé sur un de ses bords.

L'œil est d'un jaune un peu pâle, avec un cercle extérieur noir, et un autre intérieur brun près de la pupille.

Ce Strombe habite l'île de Vanikoro, où il est commun. Les naturels nous en apportèrent un grand nombre, qui tous étaient semblables. Il suffit d'en comparer quelques individus avec le *Canarium*, pour voir qu'ils diffèrent de ce dernier.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	2
Largeur	1	5

10. STROMBE RUBANÉ.

Strombus tæniatus, nob.

PLANCHE 51, FIGURES 14-15.

Strombus, testa obovata, lævе, basi striata, tribus vittis violaceo-fuscis cincta; spira brevi, mucronata; labro crasso, dilatato, antice marginato.

Ce petit Strombe a la forme et la grandeur du *Canarium*. Seulement son dos est un peu plus brusquement bombé, et la partie antérieure est assez profondément échancrée. Il diffère des espèces connues par trois bandes transversales d'un brun violacé qui entourent le dernier tour et tranchent sur un fond d'un assez beau blanc. La bande du milieu est la plus large, et la postérieure la plus petite. C'est celle-ci qui parcourt tous les tours de spire en diminuant de largeur, de manière à n'être plus qu'une ligne rougeâtre au sommet. Ces trois sortes de rubans n'atteignent pas jusqu'au bord droit, qui est épais, arrondi et blanc, de même que le reste de l'ouverture et la columelle. La partie antérieure du canal est striée en dessus.

Cette nouvelle espèce provient des Moluques. Nous la trouvâmes dans un achat d'autres coquilles fait à Amboine. Elle n'est pas dans un bel état de conservation. Nous n'en connaissons point l'animal.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6 ·
Largeur	1	»

—

11. STROMBE FLEURI, *mâle.*

Strombus floridus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 211, n° 27.
Ibid. pour la synonymie.
Kaoubou, par les indigènes de Tikopia.

PLANCHE 51, FIGURES 12-13.

Strombus, testa ovato-acuta, supra labrum inferneque striata, coloribus variis picta; ultimo anfractu antice tuberculifero; spira brevi; longitudinaliter subplicata; fauce striata, rubente. (Lamk.)

Cet élégant petit Strombe sera toujours assez facile à connaître par ses stries dorsales trans-

verses, et surtout par sa columelle blanche, rebordée et plissée dans toute son étendue, et par la partie interne du bord droit sillonnée et rosée.

L'animal a une teinte générale verdâtre. Sa trompe sur un fond vert est piquetée de blanc. Le pied, assez gros et court, est taché de verdâtre sale; son opercule est grand et profondément dentelé. Le manteau a son limbe piqueté de blanc et de verdâtre. Son appendice postérieur est de cette même couleur. L'organe excitateur, assez court, participe aussi de la même teinte, ainsi que l'œil, qui a un cercle extérieur vert, un autre concentrique rouge, puis un jaune avant que d'arriver à la pupille.

Nous avons trouvé ce Strombe sur l'île de Tikopia.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Largeur	»	8

Genre CONE. — *Conus*, Linné.

(Voyez planche 53, figures 4-14.)

L'animal des Cônes a beaucoup de rapports avec celui des Strombes quant à l'extérieur; on pourrait dire même que les premiers sont des Strombes dont les formes sont raccourcies dans certaines parties, comme la trompe, les tentacules et le pied. Relativement à la coquille, dans le jeune âge, on a quelquefois de la peine à distinguer un Strombe d'un Cône. C'est ce qui nous a déterminés à placer ces deux genres près l'un de l'autre, comme l'a déja fait M. de Blainville.

Les figures des Cônes qui ont été publiées par d'Argenville et Adanson avant MM. de Blainville et Delle Chiaje, sont trop imparfaites pour qu'on en fasse mention. Malheureusement ceux que nous avions apportés à M. de Blainville n'étaient pas dans un assez bon état de conservation pour pouvoir être anatomisés dans toutes leurs parties. Nous trouvons aussi qu'il manque plusieurs choses dans les dessins de Cônes qui font suite à l'ouvrage de Poli, comme, par exemple, les détails si singuliers de la

langue, car il n'est pas à présumer que les Cônes de la Méditerranée manquent de cet organe. Ayant dessiné plusieurs de ces animaux vivants, et ayant trouvé, dans leur coloration, d'assez bons caractères spécifiques, nous croyons devoir donner, pour compléter leur histoire, une idée de leur organisation.

L'animal des Cônes est fort aplati en avant; s'il paraît l'être moins en arrière, c'est parce que la spire décrit cinq à six circonvolutions enroulées les unes sur les autres. Une seule espèce, le Cône Tulipe, n'est pas autant comprimée. Le pied est allongé, peu large, épais sur les bords, arrondi aux deux extrémités, mais plus évasé en avant, s'abaissant quelquefois à la manière de celui des Strombes, portant un sillon marginal, au fond duquel est une large dépression, du moins dans le Cône Tulipe; et plus bas, en dessous, un pore très-marqué. Cet organe, pour rentrer dans une ouverture aussi étroite que celle de la coquille, n'éprouve pas la duplicature qu'offre celui des Volutes et des Olives; il rentre obliquement par le bord droit. L'opercule est ovalaire, allongé, fort petit et onguiculé; les tentacules, peu longs, gros, cylindriques, portant les yeux sur un renflement près de leur pointe, sont placés sur les côtés d'une trompe courte, olivaire, non rétractile. Le manteau et la cavité respiratrice qu'il concourt à former sont portés en travers vers le côté droit. Le siphon est très-long, gros, évasé à son extrémité; on peut trouver,

dans ses couleurs, de bons caractères pour distinguer certaines espèces.

Les branchies prennent aussi cette direction. La plus grande est fortement arquée; la seconde, qui a deux rangées de folioles, est plus grande dans ce genre que dans la plupart des Mollusques pectinibranches. Au bord droit du manteau sont les follicules, qui sécrètent une mucosité que l'alcool concrète, mais qui se redissout dans l'eau longtemps après. Cette cavité contient, avec d'autres viscères dont nous parlerons bientôt après, la glande de la pourpre, qui est considérable, et finit en pointe sur le rectum. C'est sans doute à l'extrémité de ce bouton qu'est son ouverture. Nous n'avons point eu occasion de voir la substance qu'elle secrète.

C'est au fond de la trompe que s'ouvre la bouche, qui elle-même est proboscidale. A l'endroit où commence l'œsophage, et en avant du ganglion cérébral, viennent s'ouvrir la langue et le conduit de la glande salivaire, qui demandent chacun une description. La première, allongée, grêle, pourvue d'un talon, ne ressemble pas mal à une pioche avec son manche. Elle est placée au bord droit, et pourvue d'un muscle rétracteur. Elle est creuse et contient, dans sa cavité, de longs faisceaux de crochets cornés, un peu friables, en forme d'hameçons à une ou deux dentelures, variant selon les espèces. Chaque pièce de cette armure est renflée en bouton à l'endroit d'insertion d'où part un pédicule filamenteux, qui s'insère dans les parois de la langue.

Leur intérieur est creux, car nous y avons fait circuler des bulles d'air. Ce que ces aiguillons offrent encore de particulier, c'est qu'ils sont dirigés en avant dans la première branche, et en arrière dans la seconde ; de sorte qu'il est difficile d'assigner un usage aux derniers, car, même pour remplacer les autres, ils seraient obligés de changer de direction. D'un autre côté, il n'est pas plus facile de se rendre compte de la manière dont l'animal se sert de ces aiguillons, qui, par leur forme en harpon, doivent le plus souvent rester dans le corps où ils s'implantent. Par cela même on doit supposer qu'ils sont susceptibles de se renouveler.

La glande salivaire unique, toujours placée au côté droit, et de la forme d'un haricot, est largement creuse dans son intérieur qui est tapissé d'une membrane fibreuse, lisse et blanchâtre; ce qui lui donne l'aspect d'un gésier ouvert. Son canal excréteur, très-grêle, cylindrique, occupe une grande partie de l'abdomen par ses nombreuses circonvolutions.

L'estomac se distingue à peine de l'œsophage, tant il est rétréci. L'intestin se contourne de gauche à droite sans former d'anse, passe sous l'organe de la pourpre, et se termine par un rectum assez volumineux, qui n'arrive point jusqu'au bord du manteau. En ouvrant l'abdomen, on le voit rempli par deux corps qui refoulent les autres viscères : ce sont la glande salivaire dont on vient de parler, et la portion antérieure du foie. Ce lobe est séparé

de la masse qui forme le tortillon, par le testicule dans le mâle, et un peu par l'organe de la pourpre. Formé de lobules qui se séparent facilement, il verse la bile par un conduit isolé. Deux ou trois autres canaux, provenant du reste du foie et d'un très-petit lobule séparé des autres, s'ouvrent dans le tube intestinal.

Chez le mâle, le testicule est volumineux. Son canal déférent, après s'être replié sur l'organe, va, en serpentant sous la peau, gagner le pénis, qui est recourbé, assez gros et sans rainure.

L'utérus, dans la femelle, est considérable, et s'ouvre, comme à l'ordinaire, à côté de l'anus. Nous n'avons pu distinguer l'ovaire du foie.

C'est dans ce Mollusque qu'on voit très-bien le muscle d'attache se fondre dans la substance d'une columelle qui finit, dans ses nombreux tours, par devenir comme papyracée.

Les Cônes sont probablement les plus timides des Mollusques qui vivent dans la mer. Plus d'une fois ils ont lassé la patience que nous mettions à attendre qu'ils se développassent. Le moindre choc les fait rentrer pour ne plus reparaître, et ils meurent profondément enfoncés dans leur enveloppe. La pesanteur de leur coquille, jointe au peu de grandeur et de force du pied, nuit considérablement à leur progression; aussi se tiennent-ils constamment au fond. Tous sont recouverts d'un épiderme grossier, membraneux, s'enlevant par couches lon-

gitudinales par la dessiccation, et quelquefois si épais qu'il cache entièrement les couleurs de la coquille. Les Cônes sont de toutes les mers. Ils sont plus communs dans les pays chauds, sans cependant s'y multiplier beaucoup comme certains autres genres.

—

1. CONE TINE.

Conus betulinus.

Lamarck., An. s. v., t. VII, page 483, n° 88.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURE 2.

Conus, testa turbinata, superne latissima, basi rugosa, citrina; maculis fuscis transversim seriatis; ultimi anfractus angulo rotundato; spira convexiuscula, mucronata. (Lamk.)

Ce Cône est facile à reconnaître par sa couleur citrine que parcourent des lignes longitudinales ponctuées d'un brun marron.

L'animal a le pied ovalaire, assez grand, un peu ondulé sur les bords, élargi en avant. Il est jaune

chamois, strié en long de violacé. La tête est violacée. Le manteau est jaune clair, de même que le siphon à sa base, qui est d'un brun noir à sa pointe.

Habite l'île de Bourou, dans les Moluques.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	6

---

2. CONE MINIME.

Conus figulinus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, fig. 484, n° 89.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, pl.

PLANCHE 52, FIGURE 3.

Conus, testa turbinata, superne ventricoso-rotundata, rubiginoso-fusa, filis rufis circumligata; spira convexa, mucronata. (Lamk.)

Cette espèce, de même forme que la précédente, s'en distingue par ses cercles complets rapprochés rougeâtres, sur un fond cannelle.

L'animal a le pied subovalaire, allongé, jaunâtre, finement strié de violacé, avec des taches de la même couleur sur le bord, en dessous et sur les côtés. La tête, les tentacules et l'extrémité du siphon sont d'un noir pur. Le reste de ce dernier organe a une teinte enfumée.

Ce Cône, susceptible de parvenir à une très-grande taille, habite l'île Bourou.

3. CONE RADIS.

Conus raphanus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 508, n° 147.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURE 1.

Conus, testa cylindraceo-turbinata, transversim striata, alba; fasciis binis luteis vel fulvo-fuscis interruptis; striis fulvo vel fusco punctatis: inferioribus, majoribus; spira convexa, striata, maculata; apice roseo. (Lamk.)

Cette espèce, assez longue, exiguë, cerclée de lignes ponctuées, saillantes, se fait encore remar-

quer par sa couleur jaunâtre, ornée de deux larges bandelettes orangées, séparées par une autre bandelette d'un jaune clair.

Ce Mollusque a le pied auriculé en avant, marqué d'une tache noire en dessus; il est maculé en dessous de rouge brun, et entouré sur les côtés d'une bandelette noire sur le bord. La tête est rougeâtre clair, et le siphon est piqueté de jaunâtre.

Le pied, en devant et sur les côtés, est représenté rabattu, afin de montrer la différence de couleur, sans multiplier les figures.

Ce Cône provient de l'île Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	7

—

4. CONE DE BANDA.

Conus bandanus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 443, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.
Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, pl. 69, fig. 7-10.

PLANCHE 52, FIGURE 7.

Conus, testa turbinata, nigricante; maculis par-

vis, albis, trigono-cordatis, roseo cæruleoque tinctis; spira depressa, tuberculis coronata. (Lamk.)

Le pied de cette grande espèce est fortement élargi en avant, marqué en dessus d'une large tache brune, rouge brun en dessous, avec des maculatures de la même couleur. Les côtés sont aussi piquetés de rouge brun, et parcourus par une ligne noire irrégulière. L'opercule est fort petit.

La tête est en forme de bouton olivaire; les tentacules sont courts, grêles et rougeâtres. Le manteau est d'un jaune tendre, et le siphon, qui est fort gros, bleuâtre, a deux cercles, dont le premier est noir de velours, et le second rouge brun. Le bord de son extrémité a un filet jaune.

Comparé au Cône Tulipe, qui a servi au dessin que nous donnons, celui de Banda nous a offert sa glande salivaire plus petite, nacrée extérieurement. Son canal excréteur est infiniment plus long et plus tortueux; son étendue est au moins de dix pouces. L'œsophage est fort gros dans une longue étendue. Le lobe antérieur et isolé du foie est moins gros, et ne paraît pas avoir autant de subdivisions. L'organe excitateur, dans le mâle, est petit et très-aplati. La langue est aussi moins grande. Ses crochets nous ont paru de même forme, c'est-à-dire, qu'il y en a dont la pointe forme un double harpon, et que d'autres sont barbelés d'un côté. Leur pointe est renflée et brune.

Ce Cône provient de l'île Vanikoro. On sait qu'il est susceptible de parvenir à une grande taille. Son épiderme est jaunâtre.

—

5. CONE DAMIER, *jeune âge.*

Conus marmoreus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 442, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURES 4-4'.

Conus, testa oblonga, turbinata, nigra; maculis albis subtrigonis; spira tuberculis coronata, obtusa; anfractibus concavo-canaliculatis. (Lamk.)

Il faut convenir que cette espèce a une grande ressemblance avec la précédente, non seulement par la forme et le dessin de la coquille, mais encore par les couleurs de l'animal. Cependant le jeune individu que nous représentons a un caractère qui varie peu et qui tendrait à prouver qu'il forme une espèce distincte; c'est celui de son siphon, qui n'a qu'un cercle tout-à-fait à son extrémité, tandis que le Cône de Banda en a deux différemment

placés. Du reste, son pied est rouge brun, comme dans le précédent, marqué d'un cercle noir en dessus, qui se continue sur l'avant du pied, en formant trois taches séparées, ce qui est encore un autre caractère.

Comme on voit, nous ne nous prononçons point, sachant combien il manque souvent de données pour bien caractériser une espèce ; d'autant plus que le dessin que nous donnons étant d'un jeune individu, il serait possible que ses couleurs variassent. D'autres éclairciront quelque jour cette question.

Provient de la petite île de Vanikoro.

—

6. CONE STRIÉ.

Conus striatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 506, n° 142.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURES 10-10'.

Conus, testa cylindraceo-turbinata, basi rugosa, alba vel albo-rosea, fulvo aut fusco macu-

lata ; striis tenuissimis transversis, ad maculas albas interruptis ; spira obtusa caniculata. (Lamk.)

Cette belle espèce de Cône, très-connue, présente, dans son état naturel, un épiderme d'un brun jaunâtre, qui, joint à ses taches brunes et à ses nombreuses stries transverses, d'un violacé sombre, la fait paraître très-sombre. Ces couleurs cachent un fond d'un beau blanc de faïence.

L'animal a le pied assez grand, arrondi en arrière, élargi et sillonné en avant ; il est rougeâtre, maculé de brun rouge. La tête est striée en long de rouge brun ; l'extrémité de la bouche est jaune, et les tentacules sont blancs. Le siphon est fort gros, saillant, taché également de brun rouge vers la pointe. L'opercule est ovalaire et fort petit.

Nous avons trouvé, dans une femelle, que les aiguillons de la langue étaient recourbés, roux, avec deux crochets opposés, en forme d'hameçon, placés l'un au-dessous de l'autre.

Ce Cône provient du port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

7. CONE HÉBRAIQUE.

Conus hebræus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 451, n° 16.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURES 5-5'.

Conus, testa turbinata, coronata, alba; maculis nigris subquadratis fasciatim digestis; striis transversis; spira convexo obtusa. (Lamk.)

L'animal a le siphon remarquablement court, élargi; il est rouge en dedans, et bordé de brun presque noir. La tête et les tentacules sont d'un rouge de sang. Le pied est rougeâtre en dessous, avec une ligne noire régnant tout autour près du limbe.

Cette espèce, toujours petite, est fort répandue dans l'archipel Indien. Dans son intégrité, son fond blanc est masqué par un épiderme jaune, au travers duquel paraissent les taches quadrilatères.

Notre individu a été trouvé dans le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

8. CONE VERMICULÉ.

Conus vermiculatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 451, n° 17.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURE 6.

Nous n'avons point représenté l'animal de ce Cône, parce qu'il est en tout semblable au précédent; et nous serions même portés à n'en faire qu'une seule et même espèce, si nous ne trouvions dans la coquille certaines différences qui demandent des recherches plus étendues et plus exactes.

Ces deux Cônes habitent les mêmes lieux. Ce dernier provient de l'île Tikopia.

—

9. CONE MORSURE-DE-PUCES.

Conus pulicarius.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 453, n° 19.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURES 8-8'.

Conus, testa turbinata, coronata, alba; punctis majusculis fuscis; zona duplici aurantia; spira subdepressa, mucronata. (Lamk.)

Ce Cône assez petit, est, dans son état naturel, d'un brun un peu jaunâtre, par l'effet de l'épiderme qui le recouvre, et au travers duquel on distingue ses points noirs. L'épiderme enlevé, il est d'un beau blanc. Son animal est tout jaunâtre, excepté le siphon, qui est légèrement rougeâtre, avec un cercle brun vers son extrémité. Le pied, proportionnellement fort large, est marqué d'une tache brune en avant et en dessus.

Notre individu, long d'un pouce, provient de la Nouvelle-Guinée.

10. CONE PIQURE-DE-MOUCHES.

Conus arenatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 452, n° 18.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURE 9.

Conus, testa turbinata, coronata, alba, punctis nigris aut rubris acervatim conspersa; spira convexo-planulata, mucronata. (Lamk.)

Le siphon rouge à la pointe, avec une bande brune au dessous, servirait à distinguer cette espèce de la précédente, si la différence des mouchetures ne suffisait pas. La tête, les tentacules et le pied sont presque de la couleur de la coquille, c'est-à-dire jaunâtre avec des teintes rougeâtres. Le pied est de plus marqué en dessous de points rouge brun; en avant et en dessus, d'une tache noire.

L'individu que nous avons dessiné n'avait pas un pouce de longueur. Il provenait de la Nouvelle-Guinée.

11. CONE TULIPE, *mâle*.

Conus tulipa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 454, n° 23.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 53, FIGURES 1-3;

et pour l'anatomie de 4 à 14.

Conus, testa oblonga, obsolete coronata, rufescente albo et cæruleo undata; lineis transversis fuscis albo-punctatis; spira brevi, obtusiuscula; apertura patente. (Lamk.)

Ce Cône serait susceptible de former une division dans le genre, par sa forme moins involvée, ce qui le rend beaucoup plus léger, et par l'ampleur de son ouverture. Dans cette coquille, elle est d'un beau violet. L'épiderme, d'un jaune clair, présente des lignes transverses, écartées, fort velues.

L'animal a aussi des caractères spéciaux. C'est lui qui a servi à l'anatomie que nous donnons. Son pied est ovalaire, auriculé en devant, fort large, comme devait le faire supposer l'ouverture; aussi ne peut-il se cacher complètement, comme dans

les autres Cônes. Sa rainure marginale antérieure cache un large pore, qui est sans doute l'ouverture d'un canal aquifère. Son opercule est très-petit, onguiculé, un peu contourné. Le pied en dessous est maculé de brun rougeâtre, tandis qu'en dessus ces taches tendent à rayonner.

Les tentacules sont fort longs, cerclés de rougeâtre au-dessus des yeux. La tête est grosse, et la trompe, qui est frangée sur ses bords, peut se dilater au point d'admettre le bout du petit doigt dans son ouverture. Le siphon est également fort prolongé. Toutes ces parties sont rougeâtres, d'une teinte un peu plus foncée sur le siphon. La pointe seule des tentacules est blanche.

Les aiguillons que contient la langue ont une forme particulière qu'il est bon d'indiquer, parce qu'ils sont susceptibles de varier selon les espèces. Il y en a de deux sortes; à doubles crochets opposés à la pointe en forme d'hameçon, puis d'autres à crochet simple, mais barbelé sur le côté opposé.

Dans le mâle, l'organe excitateur est aplati, recourbé et plus ou moins pointu.

On trouve ce Cône dans les Moluques. Le nôtre provient de l'île Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	4

12. CONE NAVET.

Conus Miles.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 473, n° 68.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 52, FIGURES 11-11'.

Conus, testa turbinata, pallide flavescente, supra medium fascia fusco-ferruginea cincta, basi nigricante; filis fulvis longitudinalibus flexuosis; spira plano-obtusa. (Lamk.).

L'épiderme de ce Cône est brun et recouvert de cercles poilus. L'animal a le pied très-rétréci, et son opercule est plus long qu'à l'ordinaire. Il apparaît placé au bord gauche, la pointe un peu dirigée en haut. Les tentacules sont grêles, et l'extrémité de la trompe est pointue. Toutes les parties de ce Mollusque sont d'un noir tirant sur le verdâtre, même le siphon, qui ordinairement a une coloration différente. L'organe excitateur du mâle est fort petit et obtus.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	»

13. CONE LIVIDE, *mâle.*

Conus lividus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 457, n° 30.
Ibid. pour la synonymie.
SOUPÉ, par les indigènes de Tikopia.

PLANCHE 53, FIGURES 19-21.

Conus, testa turbinata, coronata, inferne granoso-muriculata, livido-virescente, basi subcærulea; zona albida; spira alba, obtusa. (Lamk.)

Ce Cône a l'épiderme fort épais, brun, tomenteux, avec des cercles villeux, qui correspondent assez bien aux stries transverses de la coquille, dont on aurait de la peine à reconnaître la couleur d'un joli jaune sous cette enveloppe grossière. Son ouverture est d'un beau violet, interrompu par une bande blanche.

L'animal a la trompe et les tentacules jaune d'orpin, le siphon jaune, cerclé de noir à son extrémité, avec des taches brunes; le manteau est jaune sur son limbe et taché de noir à l'appendice qu'il forme en arrière. Le pied, élargi en cœur en avant, jaune en dessus, avec une maculature brune, est ponctué de rouge brun sur les côtés.

L'organe excitateur est petit, recourbé et de couleur rougeâtre. On aperçoit, au travers du manteau, des stries brunes qui correspondent aux branchies et aux follicules muqueux. L'opercule est fort petit. Nous avons représenté le Mollusque débarrassé de sa coquille pour en montrer toutes les parties.

Il provient de la petite île de Tikopia. Ce Cône est toujours de petite taille. L'individu qui a servi à nos dessins n'a que dix-sept lignes de longueur, comme celui de M. Lamarck.

---

14. CONE SANGUINOLENT.

Conus sanguinolentus, nob.

Cône livide, var. *c*, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 457, n° 30.

PLANCHE 53, FIGURE 18.

Conus, testa turbinata, coronata, antice granosa, livido-virescente; zona albida; apertura violacea; spira acuta.

Par la considération de l'animal, nous ne pouvons regarder comme identique à l'espèce pré-

cédente, ce petit Cône, dont M. Lamarck a fait la variété *C* de son Cône livide. On ne peut méconnaître la similitude des coquilles; et notre individu n'a d'autre différence qu'une spire plus longue et pointue. Mais le Mollusque, dans toutes ses parties, est d'un rouge de sang, avec des mouchetures noires très-nombreuses; le siphon est long et grêle : caractères que ne présente pas le Cône livide.

Son épiderme a quelques cercles velus.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes
Longueur.....	»	9

---

15. CONE DRAP-D'OR.

Conus textile.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 523, n° 178.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 53, FIGURES 15-17.

Conus, testa cylindraceo-ovata, lutea; lineis fuscis, longitudinalibus undulatis, maculisque al-

bis, trigonis fulvo-circumligatis ; spira acuminata. (Lamk.)

Ce Cône, déja très-remarquable par lui-même, l'est également par son animal, dont le siphon est comme tricolore par trois cercles rouge, blanc et noir, qui entourent son extrémité. Il est taché de noir à la base. Les tentacules, blancs à la racine, sont jaunes à la pointe. Ils portent des yeux noirs. Le pied est élargi en avant, avec une tache brune en dessus, et une ligne rouge en dessous. Dans le reste de son étendue, il est couvert de maculatures rouge brun, dont la couleur est beaucoup plus foncées sur les côtés.

Dans l'individu femelle, les aiguillons de la langue sont bruns, très-déliés, à doubles crochets à la pointe. Quelques-uns ont un des crochets placé plus bas.

Cette espèce, fort commune, se trouve dans les Moluques et à la Nouvelle-Guinée. C'est de ce dernier lieu que proviennent les individus qui ont servi à nos dessins. L'épiderme, excessivement mince, jaunâtre, n'intercepte point la coloration de la coquille, dont on voit très-bien les nuances au travers.

16. CONE LACTÉ.

Conus lacteus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 481, n° 83.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 53, FIGURE 22.

Conus, testa oblongo-turbinata, candida, sulcis distantibus undique cincta : superioribus obsoletis; spira convexa, mucronata, striata. (Lamk.)

Au premier aspect, il serait difficile de reconnaître ce petit Cône, lorsqu'il est recouvert de son épiderme; car, au lieu d'être d'un assez joli blanc, il est roux ou tout-à-fait brun.

L'animal a les tentacules blancs, de même que le siphon jusqu'à sa pointe, qui est noire. La tête est striée longitudinalement de noir, le pied jaune verdâtre, avec de petites stries brunes.

Il est assez commun à l'île Bourou, l'une des Moluques.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	3

17. CONE JAUNE.

Conus luteus, nob.

PLANCHE 53, FIGURES 23-24.

Conus, testa ovoïdea, tantisper ventricosa, subalbida, punctis fusco-rubris subquadrata sparsa; spira obtusa.

C'est avec doute que nous donnons cette petite espèce comme un Cône, parce que, l'ayant perdue après l'avoir dessinée, nous ne pouvons l'observer de nouveau. La coquille a bien les caractères du genre; l'animal seul, au lieu d'avoir les yeux placés près de l'extrémité des tentacules, les porte à la base. Du reste ces tentacules sont gros, longs, obtus et un peu écartés en forme de lyre. Le pied a la forme d'une semelle de soulier, c'est-à-dire qu'il est un peu rétréci vers son milieu. Il est droit en avant, sans élargissement. Toutes ces parties sont d'un joli jaune-serin, excepté les yeux, qui sont noirâtres.

La coquille, ovoïde, un peu ventrue, à spire obtuse, est blanchâtre et couverte régulièrement de points subquadrilatères rouge brun vif.

Cette espèce fut amenée, avec beaucoup d'autres, d'environ cinquante brasses de profondeur, par un temps calme, à l'entrée du port du Roi-Georges, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce fut un

de nos premiers dessins en abordant à cette contrée. C'est probablement un jeune âge dont on trouvera quelque jour de grands individus, surtout depuis que les Anglais viennent de coloniser cette partie de la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

		lignes.
Longueur.....	»	3 à 4

Genre CÉRITE. — *Cerithium*, Bruguières.

Bien que nous possédions ce Mollusque sur nos côtes, son organisation est cependant loin d'être connue. Cette facilité de nous en procurer a fait que nous ne nous en sommes point occupés, sous ce rapport, pendant notre voyage. Toutefois nous avons été frappés de ne jamais rencontrer que des individus ayant un organe femelle. Un autre fait, c'est que nous en possédons qui ont des opercules de deux sortes, de paucispirés et de multispirés; ce qui n'est pas d'aussi peu d'importance qu'on pourrait le croire, puisqu'il arrive que, dans certains cas, on peut, par la forme seule de l'opercule, déduire toute l'organisation de l'animal. Nous appelons l'attention des observateurs sur ce sujet; car il serait possible qu'il y eût deux groupes à former parmi les Cérites, dont l'un serait composé d'individus dioïques, et l'autre d'espèces monoïques. Si ce que nous donnons comme une supposition se réalise, on trouvera ces derniers dans ceux à opercules multispirés; ce qui les rapprocherait des Troques et des Turbos.

On peut dire que les Cérites se trouvent sur tous les rivages connus. Ce sont des animaux lents, timides, qui se développent peu, qui re-

cherchent les fonds vaseux, sur lesquels ils se traînent péniblement. Ils peuvent demeurer longtemps hors de l'eau. Quelques-uns se plaisent dans les eaux saumâtres et se groupent à l'embouchure des petites rivières.

—

1. CÉRITE LISSE, *femelle*.

Cerithium leve, nob.

PLANCHE 54, FIGURES 1-3.

Cerithium, testa conico-turrita, acuta, lævi, alba; columella leve; canali brevissimo, recurvo.

Cette grande et belle espèce, déja rapportée par Péron, qui l'avait probablement prise dans le même lieu que nous, n'avait point encore été décrite. Elle est à peu près de même forme que la Cérite télescope, plus allongée cependant et plus pointue. Ses tours sont rapprochés, presque horizontaux; le dernier est renflé et arrondi. Quelques individus ont un sillon décurrent bien marqué à la partie antérieure de chacun d'eux. Le bord droit, fort mince,

ne paraît pas avoir d'échancrure, autant que nous avons pu en juger, car il se brise facilement. La columelle est lisse, excavée, le canal court et un peu recourbé. Cette coquille n'a ni bourrelets ni tubercule; sa couleur est d'un blanc mat calcaire, sans poli. Les stries d'accroissement forment de légères rugosités un peu plus marquées sur le dernier tour. Quelques individus paraissaient légèrement cerclés de bleuâtre, ce qu'il faut peut-être attribuer à la décomposition intérieure de l'animal, qu'il est impossible de complètement enlever.

Ce Mollusque a un mufle proboscidiforme, échancré, les tentacules gros, pointus, renflés près de leur base, où ils portent les yeux. Le pied est assez développé, à sillon marginal antérieur, son opercule clôt parfaitement l'ouverture, il est subarrondi, corné, épais, paucispiré et rougeâtre. Le siphon est fort court; la cavité respiratrice profonde, contenant deux branchies bien distinctes au côté gauche, la plus longue a une seule rangée de folioles, la plus petite en ayant deux. Le rectum et l'utérus marchent accolés ensemble; ce dernier donne dans un sillon qui se termine au bord droit du pied. La tête, les tentacules et le dessus du pied sont d'un joli rose. Ce dernier est jaunâtre et strié en dessous. Le bord du manteau est d'un jaune clair. La langue est courte et garnie de quatre rangées de crochets cornés.

Cette Cérite habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. Nous n'en rencontrâmes qu'une seule fois au nombre d'une centaine d'individus tous réunis dans un lieu calme, fermé par des massifs de rochers qui sont à gauche de l'entrée du havre de la Princesse-Royale. Comme ils étaient par une petite profondeur, nous nous en emparâmes facilement. Nous les observâmes à diverses reprises et à des heures différentes de la journée ; jamais nous ne les vîmes donner le moindre signe de mouvement. Aussi étaient-ils recouverts d'Hipponyces d'une assez grande taille, qui paraissaient s'y être multipliées tranquillement. C'était dans le mois de novembre. Ces animaux s'étaient-ils réunis en aussi grand nombre pour s'accoupler? Nous l'ignorons. Nous regrettons de n'avoir point fait alors de recherches sur leur sexe. Tous ceux que nous avons rapportés dans la liqueur sont femelles.

En examinant la base du mont Bald-head, nous reconnûmes plusieurs de ces mêmes Cérites engagées dans le calcaire que la mer recouvre. Nous supposons que ces coquilles ne sont point à l'état fossile, mais seulement incrustées dans la roche.

Il y a des individus qui ont de 6 à 7 pouces de longueur.

2. CÉRITE MARBRÉE.

Cerithium marmoratum, nob.

PLANCHE 54, FIGURE 4.

Cerithium, testa turrita, tuberculosa, transversim striata, apice plicata, albido lutescente, fusco vel subrubro marmorata; apertura ovali, albida; canali recurvo.

Grande espèce, fort épaisse, dont la spire est sillonnée en long, et les deux derniers tours couverts de tubercules, arrondis, irréguliers, formant des plis sur le bord droit. Elle est striée en travers par des sillons déliés et écartés. L'ouverture est ovalaire, oblique, d'un beau blanc; le siphon, assez long, se porte directement en haut, sans se diriger sur le côté, comme dans beaucoup d'espèces. Le bord droit, en formant la gouttière qui caractérise ce genre, se porte fortement en arrière.

Le fond de la couleur de cette coquille est un jaune pâle marbré, ou plutôt réticulé de brun rouge plus ou moins foncé. Sur le dernier tour, ce sont des flammes longitudinales.

Nous ne connaissons point l'animal de cette espèce dont nous ignorons la localité précise, mais que nous supposons de la Nouvelle-Hollande.

Il y a dans Martyn, à la planche 579, une Cérite qui a certains rapports avec celle-ci, sans être la même espèce.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	4	6

---

3. CÉRITE RAYÉE.

Cerithium lineatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 72, n° 20.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 54, FIGURES 7-8.

Cerithium, testa turrito-acuta, scabriuscula, longitudinaliter plicato-sulcata, albida lineis luteis cincta; plicis muricato-asperis; anfractibus trilineatis: ultimo basi unisulcato; columella biplicata. (Lamk.)

Cette Cérite, qu'il est facile de reconnaître à ses plis épineux, à ses bandelettes serrées d'un brun rouge, a son animal entièrement jaunâtre, avec

des lunules blanches sur le cou. Son mufle est obliquement strié de jaunâtre de chaque côté. Ses tentacules sont gros et courts. Le siphon est marqué de brun à la pointe. L'opercule est ovalaire et paucispiré.

Habite Tonga-Tabou et divers autres lieux.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	2

---

4. CÉRITE CHENILLE.

Cerithium Aluco.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 69, n° 10.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 54, FIGURES 19-20.

Cerithium, testa turrita, echinata, albida, rufo nigroque maculata; anfractibus inferne lævibus, superne tuberculatis : tuberculis acutis, ascendentibus ; canali recurvo. (Lamk.)

L'animal est à peu près de même couleur que sa coquille, c'est-à-dire que, sur un fond jaunâtre, la tête et le pied sont piquetés de brun ou de noir. Le mufle est finement strié de brun en travers. Les bords du manteau sont jaunes, ainsi que les tentacules, qui ont des taches brunes et qui sont fort petites. L'opercule est ovalaire, paucispiré et brun rougeâtre foncé.

Habite Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	2

---

5. CÉRITE NODULEUSE.

Cerithium nodulosum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 67, n° 6.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 54, FIGURES 5-6.

Cerithium, testa turrita, transversim striata, albida, lineolis fuscis maculata; anfractibus me-

dio tuberculatis; tuberculis magnis acuminatis; labro crenulato, intùs substriato. (Lamk.)

Cette grande espèce, jaune, piquetée et flammée de brun, a son animal d'un jaune vif, et couvert de taches noirâtres qui s'allongent en stries transverses sur la tête et le mufle. Les tentacules, gros et courts, sont colorés de la même manière. Les bords du manteau sont jaunâtres, tachés de brun clair. L'opercule est d'un brun presque noir, subovalaire et paucispiré.

Cette Cérite habite l'île de Tonga-Tabou. On la trouve aussi dans celle de Vanikoro et ailleurs.

DIMENSION.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	5

---

6. CÉRITE GALONNÉE.

Cerithium tæniatum, nob.

PLANCHE 54, FIGURE 21.

Cerithium, testa elongato-turrita, leve, apice plicata, acuta, luteola, vitta decurrente auran-

tiaca cincta ; apertura ovali et obliqua ; canali breve, subrecurvo.

Cette élégante espèce a la forme de la Cérite Buire, c'est-à-dire qu'elle est un peu ventrue, que ses tours de spire sont un peu bombés ; mais son ouverture est plus oblique et plus ovalaire, son canal moins long, moins recourbé et plus large. Le bord gauche du dernier tour est renflé, et la pointe de la spire a de petits plis longitudinaux, tandis que tous les autres sont lisses.

On reconnaîtra facilement cette Cérite à sa couleur jaune légèrement orangée, entourée d'une bandelette cannelle décurrente, occupant l'extrémité postérieure de chaque tour. Le dernier a presque la teinte du ruban.

Nous ne connaissons point l'animal de cette nouvelle espèce, qui se trouve au havre Dorey de la Nouvelle-Guinée, où elle est rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	»

7. CÉRITE BUIRE, variété.

Cerithium Vertagus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 73, n° 21.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, pl. 98.

PLANCHE 54, FIGURES 24-25.

Cerithium, testa elongato-turrita, apice acuta, læviuscula, albido-fulva; anfractuum parte superiore longitudinaliter plicata, transversimque bistriata; columella uniplicata; canali recurvo, rostrato. (Lamk.)

L'animal de cette Cérite est d'un jaune légèrement orangé comme la coquille dans son état frais; car ce n'est qu'à la longue qu'elle devient blanche ou blafarde. Cependant nous avons des individus qui conservent en partie leur couleur naturelle. Le mufle est cordiforme, assez fortement échancré à son extrémité, strié obliquement sur les côtés. Les tentacules sont fort petits. Le bord du manteau est verdâtre, et l'opercule paucispiré, ovalaire et brun.

Cette espèce provient de la Nouvelle-Guinée.

Nous l'avons aussi vue à Tonga. C'est une variété très-distincte de la Buire et moins longue que cette dernière.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	11

---

8. CÉRITE COURTE.

Cerithium breve, nob.

PLANCHE 54, FIGURES 9-12.

Cerithium, testa ovato-conoïdea, lutea aut viridi transversim tenuissime striata; nodis albis seriatim cincta; canali brevi, truncata.

Cette espèce a de grands rapports avec la Mûre, et ce n'est qu'en comparant attentivement ensemble de nombreux individus, qu'on voit que ce n'est pas la même espèce. La nôtre a des nodules au lieu de granulations, et d'ailleurs les animaux diffèrent. Nous l'avons représentée verdâtre

et telle qu'elle était vivante; mais cela ne tiendrait-il pas à un pigmentum marin qui aurait pu la recouvrir? Nous en avons des individus jaunâtres. L'ouverture de cette coquille est plus longue qu'ovalaire, fort petite, blanche et sillonnée. Son bord droit est pourvu d'un bourrelet épais. On en remarque également un autre au côté gauche du dernier tour, ce qui le rend renflé. Le canal est très-court, tronqué. Elle est finement striée en travers, et couverte de nodules tous liés les uns aux autres, formant, dans leur ensemble, des sillons longitudinaux.

L'animal a les tentacules assez longs, portant les yeux à leur base sur un pédicule. Il est aussi verdâtre, ce qui ferait supposer que c'est également la vraie couleur de la coquille. Les parties latérales du pied et les tentacules sont piquetés de brun. Le dessous du pied est d'un jaune-verdâtre clair, l'opercule ovalaire, un peu pointu, rougeâtre et paucispiré. Le bord du manteau est ponctué de jaune.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»

9. CÉRITE MURE.

Cerithium Morus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 75, n° 29.

PLANCHE 54, FIGURES 13-15.

Cerithium, testa ovato-conoïdea, transversim tenuissime striata, griseo-violacescente, nodis graniformibus æqualibus rubro-nigris seriatim cincta; anfractibus omnibus varicosis : varicibus alternis sparsis; canali brevi truncato. (Lamk.)

Cette espèce n'a point encore été figurée. Elle est plus petite et plus courte que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, ainsi que nous l'avons déja dit. A ces différences viennent se joindre celles plus grandes des couleurs de l'animal, qui est d'un jaune-verdâtre avec des taches noires, dont l'une forme un fer à cheval sur le devant de la tête. Les côtés du mufle sont délicatement piquetés de noir, et les tentacules, qui sont longs, ont des anneaux de la même teinte. Les yeux sont pédonculés à leur base. Le pied est simplement verdâtre en dessous.

L'opercule est ovalaire, rouge brun et paucispiré.

Cette espèce se trouve dans l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	10

—

10. CÉRITE RUBANÉE.

Cerithium lemniscatum, nob.

PLANCHE 54, FIGURES 16-18.

Cerithium, testa turrita, transversim striato-granulosa, tantisper tuberculosa, albo et nigro alternatim zonata; canali brevissimo; columella rosea, simplici.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec notre Galonnée, et encore moins avec la Zonale de Lamarck, bien qu'elles aient ensemble de grands rapports. Notre Cérite a la spire très-pointue; son ouverture est subarrondie, à bord droit renflé, à canal très-

court et tronqué. Elle est légèrement tuberculeuse sur les derniers tours, qui sont très-finement striés et granulés. Elle est blanche, entourée d'un ruban brun violacé qui occupe les sutures, et arrive jusqu'au bord du dernier tour. La columelle est rosée.

Cette espèce est plus renflée que la Zonale, plus granulée, plus blanche que noire, et plus pointue.

Le ruban décurrent est blanc dans la précédente, et noir au contraire dans la nôtre.

L'animal a les tentacules fort longs, déliés, cerclés de noirs. Les yeux sont sessiles à leur base. Le reste du corps est verdâtre, piqueté de jaune et de noir. Les taches noires sont plus pressées sur la tête; les côtés du mufle sont régulièrement striés. L'opercule est ovalaire, paucispiré et brun. Les bords du manteau sont papilleux et jaunâtres.

Cette Cérite se trouve à Vanikoro. Elle n'y est pas commune.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	1

11. CÉRITE SILLONNÉE.

Cerithium sulcatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 66, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 54, FIGURES 22-23.

Cerithium, testa turrita, solida, longitudinaliter plicata, transversim striata, univaricosa, rufo-fuscescente, labro magno, semicirculari, basi ultra canalem porrecto. (Lamk.)

L'animal a le pied large, arrondi, verdâtre, tacheté de noir en dessus, le mufle allongé et noir de velours; les tentacules gros, très-longs, légèrement verdâtres, annelés de brun. Ils portent les yeux sessiles à une certaine distance de leur base. Le siphon respiratoire déborde le canal et s'étale en dessus sous la forme d'une petite cassette jaune laciniée.

L'opercule de cette espèce est multispiré, mince et membraneux.

Elle habite Amboine.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	5

12. CÉRITE CUILLER.

Cerithium palustre.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 66, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 55, FIGURES 14-16.

Cerithium, testa turrita, crassa, longitudinaliter plicata, transversim striata, fuscescente; anfractibus tristriatis : ultimo striis numerosioribus sulciformibus; labro subcrenulato. (Lamk.)

Cette espèce, très-distincte de la précédente par sa taille plus grande et l'absence de sillons longitudinaux, a les tentacules longs, pointus, verdâtres, annelés de brun, les yeux sessiles placés vers leur tiers postérieur. La tête et le mufle sont d'un brun presque noir, avec des stries de la même couleur. Son extrémité est jaunâtre. Le manteau, découpé en franges sur ses bords, de même que le siphon, est verdâtre, lunulé de blanc; il en est de même du pied, qui est d'un vert plus sombre, avec des stries noires sur le bord : en-dessous il est jaune clair.

L'opercule est orbiculaire, multispiré, brun au milieu, jaunâtre, et plus mince sur les bords.

Cette Cérite se trouve au comptoir hollandais de Manado, sur l'île Célèbes. La plupart des individus ont l'extrémité de la spire rongée; chez d'autres cette érosion s'étend à une partie du test.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	6

---

13. CÉRITE ÉBÈNE.

Cerithium ebeninum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 67, n° 5.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 55, FIGURES 1-3.

Cerithium, testa turrita, transversim sulcata, nigra; anfractibus subangulatis, medio tuberculatis: tuberculis majusculis acuminatis; apertura dilatata. (Lamk.)

Cette espèce a les tentacules longs, déliés, jaunâtres, annelés de brun, renflés vers leur tiers in-

férieur, où sont les yeux. Le pied est subquadrilatère, arrondi, jaunâtre sale au milieu, enfumé sur les bords, verdâtre piqueté de brun sur les côtés. Le mufle est d'un brun presque noir à son extrémité; le manteau verdâtre clair, avec de larges taches jaunâtres, frangé à l'endroit où il forme le siphon, avec une ligne noire sur le contour. L'opercule est rond, brun, multispiré, foliacé sur le bord.

Nos deux voyages ont rendu commune cette coquille, qui était rare du temps de M. de Lamarck. Elle est tellement répandue au port Jackson, qu'on la ramasse par centaines sur la vase à mer basse. Par le sillon qu'elle y trace en marchant, on peut juger combien les mouvements de ce Mollusque sont lents.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	3	1

14. CÉRITE TÉLESCOPE.

Cerithium telescopium.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 67, n° 4.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 55, FIGURES 4-6.

Cerithium, testa conico-turrita, transversim sulcata, fusca; columella uniplicata; canali brevissimo, margine recurvo. (Lamk.)

M. Lamarck avait, pour ainsi dire, deviné que cette coquille devait faire partie des Cérites et non des Troques. Elle n'est pas rare dans les Moluques. Toutefois nous n'avons pu nous procurer qu'un seul individu, encore était-il mort. De sorte que ses couleurs peuvent être un peu différentes de celles que nous lui donnons.

Les tentacules sont grêles, médiocrement longs, bruns; la tête et le pied d'un brun strié presque noir. L'un et l'autre sont susceptibles d'une assez grande extension. Le manteau est d'un vert d'eau; l'opercule, rond, membraneux sur le bord, et multispiré.

Provient de l'île Bourou. On en trouve aussi à Amboine des individus morts sur la plage, à gauche du débarcadère.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	3	»

---

15. CÉRITE OBTUSE.

Cerithium obtusum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 71, n° 17.

PLANCHES 55, FIGURES 18-21.

Cerithium, testa turrita, apice obtusa, crassiuscula, longitudinaliter plicata, transversim sulcata, univaricosa, superne cinerea, inferne rufo-fuscescente; ultimo anfractu ventricoso; labro margine exteriore crassissime marginato. (Lamk.)

Cette espèce est assez rare dans les collections; nous ne la croyons même pas figurée. Ses plis en long et ses cercles transverses la rendent comme réticulée. Elle est remarquable par son ouverture

arrondie, par sa spire toujours décollée et surtout par sa légèreté, ce qui nous fait supposer qu'elle se trouve dans les eaux douces ou saumâtres. Nous n'avons pu le constater, l'ayant reçue des habitants de Bourou.

L'animal a une coloration facile à distinguer. Son mufle est annelé de jaune et de noir, avec un anneau fauve en arrière. Le reste de la tête est verdâtre, tacheté de brun. Le pédoncule oculaire, proprement dit, est gros, long, conique, et porte un œil rougeâtre cerclé de noir à son extrémité, le filament tentaculaire, qui en est la prolongation interne, est rougeâtre, annelé de brun. Les parties latérales du pied sont jaunes, fortement tachetées de noir. Le dessous est violacé, avec le limbe jaune.

L'opercule est rond, multispiré, brun au milieu, jaunâtre et membraneux sur le bord.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	5

16. CÉRITE DE DIÉMEN.

Cerithium diemenense, nob.

PLANCHE 55, FIGURES 11-13.

Cerithium, testa minima, turrito-subulata, plicata, transversim striata, fuscescente; anfractibus quadristriatis; apertura subovali nigro-violacea; canali brevissimo : ultimo anfractu vitta alba cincto.

Très-petite espèce longue de sept lignes, toute brune, pointue, ayant des plis longitudinaux moins marqués que ses stries transverses, un peu grossières, et au nombre de quatre sur chaque tour. L'ouverture est subovalaire, presque longitudinale, d'un violet sombre. Le dernier tour de spire est marqué d'une ligne blanche peu apparente, qu'on distingue mieux en regardant dans l'ouverture.

L'animal a les tentacules allongés, jaunâtres, annelés de brun, et portant les yeux très-près de leur base; la tête noirâtre; le pied piqueté de blanc et de noir sur les côtés, blanchâtre et moucheté en dessous. L'opercule est rond et multispiré.

Cette Cérite provient de l'île de Van-Diémen. Il existe au Muséum des individus qui ont avec elle

le plus grand rapport, et qui ont peut-être aussi été pris sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

—

17. CÉRITE BIGARRÉE.

Cerithium variegatum, nob.

PLANCHE 55, FIGURE 17.

Cerithium, testa ovato-conoïdea, acuta, ventricosa, transversim tenuissime striata, nodis graniformibus cincta, albo et fusco variegata; apertura minima subrotunda; canali truncato.

Cette petite espèce, conique, un peu ventrue, à spire très-pointue, à ouverture petite, presque ronde, a le canal court, tronqué, ouvert, et le bord droit épais. Elle est très-finement striée en ondes transversales, et ceinte de lignes granulées.

Sa couleur est un joli brun presque noir taché de blanc, ce qui rend cette Cérite comme tigrée.

Nous l'avons trouvée à Tonga-Tabou.

Nous n'en connaissons point l'animal.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	9

—

18. CÉRITE RENFLÉE.

Cerithium inflatum, nob.

PLANCHE 55, FIGURE 10.

Cerithium, testa ovato-ventricosa, tuberculosa, subplicata, tenuissime transversim striata, nigra; apertura ampla, subrotunda, albo et fusco striata; canali brevi, truncato.

Petite espèce, fort courte, ventrue, à spire peu pointue, tuberculeuse. Les tubercules, rares, tendent à former quelques plis. Elle est finement striée en travers, et totalement noire. L'ouverture est proportionnellement fort grande, arrondie, le bord droit, strié de blanc et de brun. Le canal est court, tronqué, un peu recourbé.

Cette Cérite provient de l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	5

19. CÉRITE DE SYDNEY.

Cerithium australe, nob.

PLANCHE 55, FIGURE 7.

Cerithium, testa turrita, plicata, tuberosa, tenuissime transversim et undulatim striata, fusca vitta decurrente alba cincta; canali brevissimo.

Cette Cérite n'est ni la Zonale de Lamarck, ni notre Rubanée. Chacun de ses tours est tuberculeux, de manière à former, par leur ensemble, des plis longitudinaux, très-finement striés en travers et en ondes. L'ouverture est demi ronde, brune, le canal excessivement court. Totalement brune, elle est ceinte d'une étroite bandelette d'un blanc-jaunâtre, occupant le bord antérieur de chacun des tours, presqu'à toucher les sutures. Le dessin ne peut que difficilement rendre les caractères qui distinguent cette espèce de celles que nous venons d'indiquer.

Habite le port Jackson.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	3

20. CÉRITE TURRITELLE.

Cerithium Turritella, nob.

PLANCHE 55, FIGURE 8.

Cerithium, testa turrita, acuta, longitrorsum transversimque striata, granulosa, apice plicata; basi ventricosa, fuscescente, vitta alba cincta; anfractibus convexis; apertura subrotunda; canali brevissimo.

La ressemblance qu'a cette espèce avec une Turritelle, nous a déterminés à lui en donner le nom. En effet, elle est allongée, pointue; tous ses tours sont convexes, striés en long et en travers, de sorte qu'il en résulte de petites granulations quadrilatères, peu élevées. L'extrémité de la spire est plissée. La bouche est petite, presque ronde, le canal extrêmement court et tronqué.

Sa couleur est un brun plus ou moins foncé, depuis le bleuâtre ardoisé jusqu'au marron, ceint d'une bandelette blanche décurrente occupant le bord postérieur de chaque tour près de la suture, ce qui donne à cette coquille de certains rapports avec la Zonale.

Nous l'avons rapportée du port Dorey, où on la trouve fréquemment sans l'animal. Elle existe au Muséum, sans nom.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	1 $\frac{1}{2}$

—

21. CÉRITE ZONALE, variété.

Cerithium zonale.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 74, n° 25.

PLANCHE 55, FIGURE 9.

Cerithium, testa turrita, longitudinaliter obsolete plicata, transversim striato-granulosa, albo et nigro alternatim zonata; plicis obliquis; canali brevissimo, truncato. (Lamk.)

Varietas, testa ventricosa, albido-lutea, vitta rufo cincta.

Cette variété est conoïde, pointue à son extrémité, un peu ventrue, ayant une tubérosité très-

marquée sur le dernier tour. Ses granulations sont très-fines, bien arrondies. Le fond de sa couleur est un blanc-jaunâtre, passant au verdâtre au sommet, ceint d'une assez large bandelette fauve régnant sur le bord postérieur de chaque tour. Le dernier est de plus teint de cette couleur en avant.

Elle provient de l'archipel Indien. Nous ne connaissons ni sa localité précise, ni son animal.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»

---

22. CÉRITE LILAS.

Cerithium violaceum, nob.

Genre TRIPHORE, Deshayes.

PLANCHE 55, FIGURES 22-23.

Cerithium, testa minima turrita, acuminata, granosa, violacea, tuberculis rotundis cincta; apertura sinistra rotunda canali opposita.

Cette très-petite Cérite appartient à la division des Triphores de M. Deshayes, comprenant les

individus sénestres, et dont l'ouverture est divisée en trois par la fermeture du canal et celle du sinus postérieur.

Notre espèce, longue de trois lignes, est turriculée, très-pointue, un peu renflée à la base, régulièrement entourée de granulations perlées. Elle est d'un joli lilas clair, probablement plus foncé sur le vivant. L'ouverture est petite, presque ronde; à sa droite et un peu plus bas, est celle du sinus; à gauche et de même niveau, celle du siphon.

Cet individu a beaucoup de rapports avec le Triphore perlé de M. de Blainville.

Il provient du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

—

Genre TURRITELLE. — *Turritella*, Lamarck.

1. TURRITELLE ROSÉE.

Turritella rosea, nob.

Takavi, par les habitants de la baie Tasman.

PLANCHE 55, FIGURES 24-26.

Turritella, testa elongato-conica, levi, transversim tenuissime sulcata, rosea, anfractibus convexis; spira acuta; apertura subquadrata.

Cette espèce, fort légère, s'allonge en cône régulier. Elle est très-pointue au sommet; ses sutures sont profondes et ses tours convexes réguliers, tous très-finement striés en travers, d'une manière irrégulière, c'est-à-dire qu'entre une cordelette élevée s'en trouve une ou deux plus petites. L'ouverture est un peu quadrilatère, arrondie. Le fond de la couleur naturelle de cette coquille est un joli rose; les arêtes des sillons étant d'un rouge plus vif, elle paraît comme cerclée. Morte, elle change de teinte, devient jaunâtre, brune ou rou-

geâtre. Toutefois on distingue toujours ses stries plus ou moins rouges.

L'animal est entièrement celui des Cérites, dont on pourrait même ne former qu'une division. Sa tête, allongée en un mufle proboscidiforme, est brune, piquetée de noir. Les tentacules sont médiocrement longs, obtus, blancs, portant les yeux sessiles fort près de leur base. Le pied en s'allongeant a une forme quadrilatère un peu élargie en avant, tel que nous l'avons représenté; il est verdâtre ou jaunâtre, toujours ponctué de brun. Le manteau a son contour frangé et parsemé de lunules blanchâtres, disposées d'une manière assez régulière.

L'opercule est fort mince, rond et multispiré comme celui de plusieurs espèces de Cérites.

On trouve cette espèce par quelques brasses de profondeur dans l'anse de l'Astrolabe, à la Nouvelle Zélande. Notre drague en amenait des milliers d'individus morts, parmi lesquels on en trouvait fort peu de vivants. Ce sont des animaux timides et se développant peu, à la manière des Cérites.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	3
Diamètre de la base	»	8

2. TURRITELLE GRANULEUSE.

Turritella granosa, nob.

PLANCHE 55, FIGURES 29-30.

Turritella, testa minima elongato-turrita, granulosa, plicata, transversim striata, fulvo-rubente; anfractibus convexis, numerosissimis; spira acuta; apertura subrotunda.

Très-petite espèce, qui ne paraît être qu'un jeune âge, mais bien caractérisée par sa forme turriculée, pointue; par ses tours très-convexes striés en travers et en long, de manière à former des granulations et tout à la fois des plis dans le sens de la longueur; caractère que ne nous ont point offert les Turritelles connues. Son ouverture est petite et ronde.

Habite le port du Roi-George, à la Nouvelle-Hollande. Elle est grossie dans le dessin.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	6

3. TURRITELLE CÉRITIFORME.

Turritella Cerithium, nob.

PLANCHE 55, FIGURES 27-28.

Turritella, testa conica, crassa, apice acuta, subrugosa, albida ; anfractibus convexis postice tuberculatis, subplicatis : ultimo anfractu unistriato ; apertura circulari.

Petite espèce ressemblant à une Cérite, turriculée, conique, pointue, épaisse, à ouverture ronde, dont tous les tours sont convexes, unis sans être lisses, excepté au bord postérieur, où ils offrent de petits tubercules un peu plissés. Les sutures sont bien distinctes. Le dernier tour est marqué d'un sillon transverse qui doit être décurrent, et qu'on doit suivre sur des individus plus frais que le nôtre, qui paraît avoir un peu souffert. Il est d'un blanc mat.

Il provient du port Western, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	10

Genre MÉLANIE. — *Melania*, Lamarck.

Les Mélanies, les Ménalopsides et les Pirènes sont des Mollusques de la même famille qui se ressemblent par la forme et par les mœurs. Nous les plaçons à côté des Cérites, parce qu'ils ont en effet de grands rapports d'organisation avec elles. Comme ces dernières, leur tête est aplatie, cordiforme, allongée pour former un mufle saillant. Leurs tentacules sont grêles, presque constamment annelés, les yeux sessiles placés plus ou moins loin de leur base. Le pied est petit, arrondi ou quadrilatère, portant un opercule corné, subspiré, accommodé à la forme de l'ouverture qu'il remplit ; enfin le manteau, toujours lacinié sur ses bords, est une ressemblance de plus avec certaines espèces de Cérites. Mais les Mélanies ne vont jamais à la mer; quelques-unes préfèrent les fonds vaseux et les plages saumâtres; d'autres au contraire, et c'est le plus grand nombre, habitent les eaux vives et courantes des pays chauds. Elles sont timides et se développent peu. Presque toutes sont fragiles. Il y en a de vivipares.

Elles respirent également l'air en nature, bien qu'elles aient une branchie. Cet organe, composé de feuillets cylindriques et rigides, occupe presque

tout le côté droit. Il paraît n'exister qu'un seul peigne, ou du moins le second est tellement à l'état rudimentaire, qu'il ne paraît pas.

Dans certaines circonstances, le test de ces animaux est susceptible de se recouvrir d'un enduit épais, noir (qui a fait donner le nom de Mélanie au genre entier), quelquefois tellement lisse, qu'on croirait que c'est la coquille elle-même. Cela tient sans doute à quelques matières particulières que les eaux tiennent en suspension. Si on ne tenait pas compte de ce fait, on pourrait se tromper en formant des espèces différentes d'individus semblables.

---

1. MÉLANIE RAYÉE.

Melania virgulata, Férussac.

PLANCHE 56, FIGURES 1-4.

Melania, testa turrita, apice acuta, transversim striata, luteo-rubente; flammis punctatis longitudinalibus spadiceis ornata; anfractibus convexiusculis; columella rubente.

Cette espèce a certains rapports avec la Ponctuée de M. Lamarck, dont elle diffère par sa grandeur moindre, et surtout par ses sillons transverses. Nous lui conservons le nom que lui a donné M. de Férussac, qui la possédait avant que nous l'eussions rapportée. Sa forme est allongée, pointue, un peu renflée au dernier tour; tous sont légèrement convexes, sillonnés en travers, de manière à former comme de petits rubans réguliers. L'ouverture est ovalaire, la columelle un peu aplatie, rougeâtre dans l'état de vie, blanche après la mort. Le fond de la couleur est un brun clair rougeâtre, couvert de lignes ou de flammes longitudinales brunes, ponctuées; ce qui tient à ce qu'il n'y a que les reliefs qui en sont marqués.

L'animal a la tête en cœur, brune au milieu, striée de jaune sur les côtés; les tentacules longs, déliés, d'un jaune verdâtre, irrégulièrement annelés de noirâtre; les yeux sont tout-à-fait à leur base et sessiles. Le pied est verdâtre clair, piqueté de jaune en dessous, jaunâtre sur les côtés, avec des stries transversales brunes; son opercule est ovalaire, membraneux, brun-rouge et subspiré. Les bords du manteau sont frangés et verdâtres.

Elle est très-commune à l'Ile-de-France, dans les ruisseaux du quartier de Flacq. Notre dessin a été fait dans le cabinet d'histoire naturelle de notre ami M. Julien Desjardins.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de la coquille.....	1	»

2. MÉLANIE TRONCATULE, variété.

Melania Truncatula.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 167, n° 15.

PLANCHE 56, FIGURES 5-7.

Melania, testa oblonga-conica, apice truncata, longitudinaliter costulata, transverse striata, nigra; anfractibus quinque convexis : primario dimidiato; suturis impresso cavis. (Lamk.)

Cette espèce est manifestement une variété de la Troncatule de M. Lamarck, tenant aux localités. Les individus, décrits par ce naturaliste, provenaient de Timor. Les nôtres habitent l'Ile-de-France. Ils sont plus petits et plus tronqués, de manière à ce qu'il n'existe que trois tours de spire. Sans cette manière d'être, commune aux plus jeunes comme aux plus âgés, cette Mélanie serait assez régulièrement turriculée. Son ouverture est ovalaire. Elle est sillonnée en travers de la même manière que la précédente, et a de plus des indices de plis longitudinaux vers son extrémité. Dans l'état naturel, elle est d'un noir mat dû à un pigmentum qui revêt la coquille ; en l'enlevant, on s'aperçoit

qu'elle est transparente, et que sa vraie couleur est jaunâtre, marquée de lignes longitudinales ponctuées, semblables à celles de la Mélanie rayée. Mais les milliers d'individus que nous avons vus étaient tous noirs. Nous regrettons de ne l'avoir pas représentée sous ces deux aspects. Les parties intérieures de la coquille sont nacrées. La columelle est bleuâtre.

L'animal est jaunâtre dans toutes ses parties, avec des maculatures brunes, transverses et plus marquées sur la tête. Les tentacules sont piquetés de brun, et les franges du manteau blanchâtres. L'opercule ovalaire, légèrement pointu, est subspiré.

Ce Mollusque est très-commun dans les rivières de l'Ile-de-France. Il se plaît dans les eaux courantes, au niveau desquelles il se suspend sur les pierres. Nos individus proviennent du ruisseau qui coule au bas de l'habitation de M. Desjardins, dans le quartier de Flacq.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	6

3. MÉLANIE ÉPINEUSE.

Melania setosa.

Swainson, New zoological illustrat., n° 6.

PLANCHE 56, FIGURES 8-11.

Melania, testa ovata, truncata, transverse striata, tenuiter longitrorsùm plicata, fusco-virescente; anfractibus postice spinosis; apertura albido-cœrulescente.

Cette espèce, que nous croyons être la même que celle qui a été figurée par M. Swainson, a quelques rapports éloignés avec la Mélanie tiare par ses piquants. Mais elle est plus petite et plus mince. Sa forme est ovalaire, un peu globuleuse par la troncature de sa spire toujours rongée. Elle est striée en ondes transversales, avec de légers plis longitudinaux. Le bord postérieur de ses tours de spire est couronné de petites épines fines, pointues, assez rigides. L'ouverture est ovale-allongée, d'un blanc-bleuâtre, tandis que le reste de la coquille est verdâtre sombre.

L'animal a le pied large, subquadrilatère, évasé en devant, arrondi en arrière, rougeâtre en dessous, jaune, strié de noir sur les côtés; le mufle

allongé, brun en dessus, jaune à l'endroit de la bouche. Les tentacules sont gros et annelés de brun. Le manteau est vert d'eau, découpé en laciniures sur le bord. La cavité respiratrice ne paraît contenir qu'une branchie, occupant une grande partie du côté droit, à feuillets déliés, rigides, droits et cylindriques. Elle est probablement seule, à moins que la seconde ne soit trop petite pour paraître. L'opercule est ovalaire-allongé, à lames appliquées, sans apparence de commencement de spire.

Cette coquille habite les rivières d'Amboine. La nôtre provient de la rivière qui coule dans la ville.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10 $\frac{1}{2}$
Largeur	7

4. MÉLANIE SPINULEUSE.

Melania spinulosa.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2^e^ part., page 166, n° 12.

PLANCHE 56, FIGURES 12-14.

Melania, testa oblonga, scabriuscula, longitudinaliter costulata, transverse striata, fuscescente; spira ultimo anfractu longiore; anfractibus numerosis, superne angulato-spinulosis. (Lamk.)

Cette espèce est allongée, turriculée, striée en travers. Tous ses tours de spire sont couronnés d'épines courtes, rigides, formant de petites côtes longitudinales par leur base d'insertion. Sa couleur est un brun presque noir, dû à un pigmentum qui, lorsqu'on l'enlève, laisse voir une coquille mince, translucide, blonde, parsemée de quelques taches rougeâtres. Ce dépôt coloré paraîtrait donc n'être accidentel que sur quelques Mélanies, et dépendre des matières que les eaux tiennent en dissolution.

Le Mollusque a le pied petit, ovalaire, rosé en dessous, violacé sur les côtés; la tête brune et les

tentacules tachés de la même couleur. L'opercule est subspiré et un peu pointu.

Habite Vanikoro, dans l'eau douce du ruisseau du district d'Ocili.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	7

---

5. MÉLANIE ÉRYTHROSTOME.

Melania erythrostoma, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 15-18.

Melania, testa elongata, turrita, apice acuta, transversim striata, glauca, maculis subrubris picta; apertura subovali; columella aurantiaca.

Cette petite espèce est allongée, turriculée, pointue, un peu ventrue dans son dernier tour. Elle est recouverte d'un enduit épais, noir, lisse, qui, enlevé, laisse voir une coquille verdâtre, striée transversalement, avec des taches rouge brun. Nous avons été trompés sur la nature de cette couche, que nous croyions être le test lui-même ; de sorte

que cette Mélanie est représentée entièrement noire et sans sillons. Son ouverture est ovalaire, d'un orangé vif sur la columelle, qui est aplatie. L'extrémité de la spire est souvent rongée.

L'animal a la tête brune, les tentacules longs, pointus, piquetés de verdâtre. Le pied, ovalaire, est tacheté de roux sur les côtés, rosé en dessous, avec des points jaunâtres. Les découpures du manteau sont verdâtres. L'opercule est ovalaire, un peu pointu.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»

---

6. MÉLANIE GRANIFÈRE.

Melania granifera.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 167, n° 13.

PLANCHE 56, FIGURES 19-21.

Melania, testa ovato-acuta, striis transversis crassiusculis granosis cincta, luteo-virescente; ul-

timo anfractu ventricoso ; spiræ anfractibus planis ; apertura alba. (Lamk.)

Nous avons reconnu, par la comparaison, que cette espèce était bien la même que celle que M. de Lamarck a nommée granifère. Seulement nos individus étaient d'un blond rougeâtre, au lieu d'avoir une teinte verdâtre ; ce qui n'est qu'une différence de localité.

L'animal a les tentacules longs, jaunes, annelés de brun ; la tête et les côtés du pied jaunes, avec des stries noires transversales et pressées. Le pied en dessous est piqueté de jaune, et couleur d'orpin sur son contour. Les découpures du manteau sont d'un jaune verdâtre.

L'opercule est brun foncé, subspiré, pointu à une extrémité, arrondi à l'autre.

Ce Mollusque est vivipare : dans la figure que nous donnons, on voit ses petits sortant de dessous le bord droit du manteau.

Il habite dans la petite rivière d'Umata, à Guam, une des îles Marianes.

La figure de l'Encyclopédie n'est pas bonne.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	2

7. MÉLANIE DES MOLUQUES.

Melania moluccensis, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 22-25.

Melania, testa turrita, apice sæpe truncata, virescente, crasse transversim sulcata; anfractibus plano-convexis; apertura ovali, angusta.

Petite espèce, turriculée, un peu renflée vers son dernier tour, très-souvent rongée ou tronquée à son sommet; ouverture longue, ovalaire, un peu rétrécie, grossièrement sillonnée en travers; de couleur verdâtre clair passant au brun rougeâtre; le bord de l'ouverture d'un blanc légèrement bleuâtre.

L'animal a les tentacules longs et déliés, jaunâtres, annelés de brun, portant les yeux à quelque distance de leur base sur un petit renflement; la tête est brune, avec une strie verdâtre en V; le pied rougeâtre en dessous, et jaune taché de brun sur les côtés. Les découpures du bord du manteau sont glauques.

L'opercule est ovalaire, obtus, subspiré.

Ce Mollusque habite les eaux douces d'Amboine.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	10

8. MÉLANIE DE CÉLÈBES.

Melania celebensis, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 26-29.

Melania, testa solida turrita, apice truncata, longitudinaliter transversimque sulcata, granosa, flava, subrubro maculata; granis quadratis, planis; apertura cæruleo-albicante.

Cette Mélanie ressemble tellement à la précédente pour la forme et la grandeur, que ce n'est pas sans quelque doute que nous la donnons comme espèce, bien que ses sillons transverses soient croisés par d'autres semblables longitudinaux, ce qui rend cette coquille couverte de petits carreaux presque planes. Ce parquetage n'est pas uniforme chez tous les individus : chez quelques-uns il n'arrive pas jusqu'au dernier tour; chez d'autres il n'occupe que la moitié de quelques-uns des tours.

Cette coquille, recouverte d'un enduit noir, est blonde, transparente, avec quelques taches rougeâtres, et constamment tronquée.

Son animal a également quelques rapports avec le précédent. Sa tête est jaune, striée de noir, avec une écharpe noire, disposée en V, à la manière de la Mélanie des Moluques, qui l'a verte. Le pied est également jaune sur les côtés, très-finement strié de noir ; rosé en dessous avec des points jaunes. Les tentacules sont d'un jaune verdâtre, annelé de brun; les yeux sont placés vers leur tiers postérieur, et les franges du manteau jaunâtres. L'opercule est subspiré, un peu pointu et brun.

Nous avons trouvé cette Mélanie à Manado, dans l'île de Célèbes.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur, lorsqu'elle est tronquée..... ...	11

9. MÉLANIE UNIFORME.

Melania uniformis, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 30-33.

Melania, testa turrita, elongata, apice acutissima, basi subventricosa, leve, extremitate plicata, striata, alba, epidermide virescente; anfractibus subconvexis; apertura cærulea; columella rubente.

Cette espèce est allongée, turriculée, ventrue à la base, très-grêle à son sommet : les premiers tours sont plissés et légèrement striés en travers, tous les autres sont lisses, obliques et un peu convexes. Les sutures sont bien marquées. L'ouverture est grande et longuement ovalaire, bleuâtre; le bord columellaire jaunâtre.

Cette coquille est blanche, recouverte d'un épiderme mince et verdâtre; son sommet est marqué de quelques taches rougeâtres : mais, pour découvrir la couleur qui lui est propre, il faut enlever la couche noire dont elle est revêtue.

L'animal de cette Mélanie a la tête large, très-brune, avec des stries transverses noires; la bouche jaune; les tentacules gros, pointus,

jaune verdâtre, annelés de brun, renflés vers leur base, où sont placés les yeux. Le pied, subquadrilatère, est rosé en dessous, jaune, et tellement piqueté de brun sur les côtés, qu'il paraît presque noir. Le bord du manteau est verdâtre finement ponctué de brun.

L'opercule est ovalaire, un peu pointu.

Habite l'île Célèbes, à Manado.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	9

---

10. MÉLANIE A COTES.

Melania costata, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 34-37.

Melania, testa solida, elongata, turrita, acutissima, fusco-castanea; anfractibus planis, plicatis, transversim striatis; apertura minima, subovali, albido-cærulescente.

On reconnaîtra, facilement cette espèce à sa forme turriculée très-pointue, aux plis longitu-

dinaux un peu ondulés qui couvrent tous les tours de spire, et qui sont croisés par des stries transverses ; à son dernier tour arrondi, renflé ; à la petitesse de son ouverture blanchâtre, subovalaire, à bord droit un peu échancré en arrière ; enfin à sa vraie couleur d'un brun marron uniforme. Quelques individus n'ont pas tous les tours plissés, et ce sont ordinairement les derniers ; d'autres en ont un ou deux chargés de tubercules, ou bien des plis sans stries transverses. Cette variété est une des plus fortes.

L'animal, qui est d'un brun légèrement rougeâtre dans presque toutes ses parties, a les tentacules courts et très-grêles, et les yeux fort près de leur base. Les côtés du pied ont une teinte plus claire, et les franges du manteau sont colorées de jaune. L'opercule est jaunâtre et pointu.

Nous avons trouvé cette nouvelle espèce à Vanikoro, dans les petits marais bourbeux du village abandonné d'Ocili.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	5 $\frac{1}{2}$

11. MÉLANIE DES PAPOUS.

Melania papuensis, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 45-47.

Melania, testa turrita, apice acuta, transversim obsolete striata, virescente, punctis subrubris elongatis cincta; anfractibus plano-convexis; apertura ovali, albida.

Cette espèce a certains rapports avec notre Mélanie uniforme; mais elle est moins grande, plus régulièrement turriculée, sans renflement du dernier tour. De plus, en l'examinant à la loupe, on voit qu'elle est très-légèrement striée en travers; ce que n'offre pas la précédente. Elle est recouverte d'un épiderme verdâtre, et sur chacun de ses tours, qui sont un peu convexes, elle offre deux rangées transverses de points allongés rouge brun, qui forment quelquefois des zigzags. L'ouverture est ovalaire, blanchâtre; le bord droit tranchant.

Habite le havre Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	•

12. MÉLANIE CORDELETTE.

Melania Funiculus, nob.

PLANCHE 56, FIGURES 43-44.

Melania, testa turrita, longissima, subulata, obsolete transversim striata, albida vel subrubro apice maculata; anfractibus obliquis convexis : ultimo inflato; apertura ampla, subovali, albida aut cærulescente.

Très-grande espèce turriculée, à spire allongée successivement décroissante, dont les tours très-obliques, convexes, ressemblent à ceux d'une grosse corde, surtout chez les jeunes individus. Leur bord postérieur est relevé, saillant, et forme comme une bandelette décurrente. L'extrémité de la spire est longue et grêle; l'ouverture, grande, subovalaire, blanchâtre ou bleuâtre. Cette Mélanie paraît lisse; mais, en l'examinant à la loupe, on y voit des stries transverses, très-déliées et écartées. Sa couleur est blanchâtre, recouverte d'un épiderme fort mince d'un verdâtre sale. Le sommet seul est marqué de quelques taches brun rouge. Ordinairement elle est recouverte d'un enduit noir.

Elle provient des Moluques.

Sa longueur est de deux pouces huit lignes, l'extrémité de la spire étant rongée.

—

13. MÉLANIE TIROURI.

Melania Tirouri, Férussac.

PLANCHE 56, FIGURES 38-39.

Melania, testa turrita, solida, crassa, rudenter transversim sulcata, albida; anfractibus planoconvexis; postice sulco impresso divisis; spira crassa, truncata; apertura ampla, ovali et cærulea.

Nous conservons à cette Mélanie le nom que lui a donné M. de Férussac, qui la possède dans sa collection; dénomination qui provient sans doute des naturels du pays où elle a été trouvée. Elle ressemble beaucoup à notre Mélanie des Moluques, mais qui est une espèce différente et toujours beaucoup plus petite.

Cette coquille est grande, turriculée, conique, très-épaisse. Ses tours de spire sont un peu con-

vexes, grossièrement striés transversalement. Leur bord postérieur se relève de manière à former un petit ruban décurrent. Le dernier tour est un peu ventru. L'ouverture est grande, ovalaire, d'un joli bleu clair; le bord droit est tranchant. La pointe de la spire, qui est épaisse, se trouve un peu rongée dans le seul individu que nous possédions.

Cette Mélanie est noire par l'effet d'une couche, qui, lorsqu'elle est enlevée, laisse voir la couleur naturelle de cette coquille, qui est blanchâtre et recouverte d'un épiderme mince et verdâtre.

Elle provient de l'île Célèbes. Nous n'en connaissons point l'animal.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	»

ESPÈCES AYANT UN CANAL ET UNE ÉCHANCRURE A LA PARTIE POSTÉRIEURE DU BORD DROIT.

(Pirènes de Lamarck.)

PIRÈNE TÉRÉBRALE.

Pirena terebralis.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 169, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 56, FIGURES 40-42.

Pirena, testa turrito-subulata, lævi, nigra; anfractibus lunulatis; apertura fulva. (Lamk.)

Cette coquille, que les auteurs ont tour à tour placée parmi les Strombes, les Nérites ou les Cérites, se rapproche beaucoup plus des Mélanies par sa forme, celle de l'animal et ses habitudes. Nous concevons parfaitement que, pour faciliter l'étude des espèces, on peut admettre, sous le nom de Pirène, une petite division établie sur la présence d'un canal et d'une échancrure postérieure au bord droit.

L'espèce qui a servi de type est grosse, épaisse, un peu renflée à la base, à spire presque toujours

tronquée, avec ses sutures profondes, et des stries très-fines sur le bord droit.

Elle provient des Moluques.

Une variété bien distincte que nous avons trouvée au port Dorey, à la Nouvelle-Guinée, est beaucoup plus mince, plus effilée, conservant presque toujours sa spire très-pointue; son ouverture est plus ronde, plus petite, et orangée. Les sutures sont également plus effacées.

C'est de cette dernière dont nous avons dessiné l'animal, lequel ressemble tout-à-fait à celui des Mélanies. Il est entièrement noir comme sa coquille, qui ne doit point cette couleur à un pigmentum. Ses tentacules sont courts, son pied est assez large. Les bords du manteau sont également noirs. La branchie est située au bord gauche de la cavité respiratrice. Ses lamelles sont cylindriques, rigides et déliées.

L'opercule est épais, ovalaire, noir et subspiré.

Cette espèce se trouve abondamment à Bourou, dans l'eau saumâtre qui s'amasse entre la plage et le rivage. Elle semble croupir sans mouvement sur ce sol mêlé de sable et de fange.

Les individus provenant de Bourou, qui ont la spire plus grosse, tronquée et moins brusquement pointue, atteignent une plus grande taille, puisque, malgré leur troncature, ils ont encore deux pouces et demi.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	4

Genre AMPULLAIRE. — *Ampullaria*, Lamarck.

(Voyez pour les détails anatomiques, pl. 57.)

L'animal de l'Ampullaire est spiral, globuleux, comme l'indique sa coquille. Son pied est large, subquadrilatère, un peu arrondi et déprimé en avant, avec un sillon marginal. Lorsqu'il s'étale dans ce sens, toute la tête repose sur lui. Il porte un large opercule ovalaire, calcaire, sonore, à éléments concentriques, closant complétement l'ouverture de la coquille. Il est sécrété par un feuillet membraneux spécial, sur lequel il repose, et qui en embrasse le contour.

La tête est large, cordiforme, ayant les yeux à l'extrémité de deux pédoncules distincts, de la partie interne desquels partent deux longs tentacules grêles et très-pointus. La bouche a deux appendices labiaux fort longs, triangulaires, aigus, qui simulent une double paire de tentacules. A leur base et un peu en dessous est l'ouverture buccale, verticale, sur un bourrelet ovalaire.

De chaque côté du cou sont deux larges auricules en forme de gouttière, qui donnent et se prolongent dans la cavité branchiale. Nous y reviendrons.

Le manteau est largement ouvert par devant; ce qui donnerait beaucoup d'ampleur à l'espace

pulmonaire, sans une cloison verticale, un peu oblique, qu'on aperçoit tout d'abord; c'est la paroi antérieure d'une vaste poche jaunâtre, plus ou moins distendue, tapissée à l'intérieur par de nombreuses ramifications vasculaires. Cet organe a une large ouverture en avant, dont les bords se croisent et s'appliquent l'un sur l'autre, à la manière du trou de Botal. La texture de cet organe nous fait supposer qu'il a un double but : d'abord, d'être un poumon accessoire à la branchie, et de contenir de l'air que l'animal va prendre à la surface, afin de se rendre spécifiquement plus léger pour déplacer son assez lourde masse. C'est aussi l'opinion de M. de Blainville. En effet, on aperçoit quelquefois cette poche faire saillie au-devant de la cavité pulmonaire ; et lorsqu'on la perce sous l'eau, il en sort cinq à six bulles d'air. Les parois de son ouverture s'appliquent si bien l'une contre l'autre, qu'il n'y a qu'une forte pression ou la volonté de l'animal qui puisse les désunir (*).

La branchie est placée au côté droit et en partie cachée par l'organe dont nous venons de parler. Elle est longue, étroite, et correspond au rectum, qu'elle côtoie : ce qui est l'inverse d'une foule de Mollusques de cette classe. Elle n'a qu'une seule rangée de feuillets triangulaires, pressés et côtoyés par la veine branchiale. Ce qui est parti-

(*) C'est sans doute à l'aide de cet organe que ces animaux peuvent vivre long-temps dans l'air, et supporter de longues traversées. C'est ainsi que M. Duclos vient d'en recevoir vivants d'Amérique.

culier, c'est que la seconde branchie, qu'on sait être rudimentaire, se trouve ici portée à gauche près de l'auricule de ce côté. Où finit la branchie en avant, se trouve, dans la femelle, un petit repli de la peau, en nid d'hirondelle, avec un court appendice. Nous en ignorons l'usage. Le cœur fait suite à la plus grande; son ventricule est peu dilaté, fort allongé; l'oreillette est à peine sensible. A sa sortie du ventricule, l'aorte se sépare en deux branches. Une de ces divisions présente une dilatation remarquable, plus grosse que l'ensemble du cœur, mais qui ne contient point de colonnes charnues pour accélérer le cours du sang.

La bouche forme une masse olivaire contenant deux épais faisceaux de muscles, au milieu desquels est un assez court ruban lingual ayant trois rangs de crochets. Trois paires de plaques cartilagineuses ou cornées entrent dans la composition de cet organe. Une appartient au ruban lingual; une autre est placée au-devant de lui; la troisième sert de soutien aux muscles qui meuvent toutes ces parties.

L'œsophage est long, membraneux, plissé. Il a près de son origine deux glandes salivaires grosses et courtes. L'estomac, très-renflé, a à peu près la forme d'une cornemuse. Ses parois, assez épaisses, sont très-finement striées. Il présente un cul-de-sac à l'insertion du pylore. L'intestin est fort long, contourné en spirale peu après sa sortie de l'estomac; il finit par un rectum volumineux, pyriforme;

l'anus est terminal, dilaté, et s'ouvre dans la gouttière auriculaire droite, laquelle se prolonge fort loin en arrière sous forme de ruban. Tous ces viscères sont couverts de vaisseaux jaunes, déliés et ramifiés. La cavité abdominale qui les contient est fort ample ; les circonvolutions intestinales semblent y flotter. Ses parois sont tapissées de cryptes et de vaisseaux qui en font comme un organe de sécrétion.

Le foie est très-volumineux, il embrasse l'estomac et la première anse intestinale. Sa surface est recouverte de ramifications vasculaires.

Les sexes sont séparés. Dans le mâle, un long et gros organe excitateur, recourbé et pointu, est caché en partie sur le bord droit du manteau, et correspond à l'auricule du même côté. Il est contenu dans un fourreau dont il sort facilement. Le pénis proprement dit est ridé transversalement avec un sillon longitudinal. Le testicule, ordinairement de couleur jaune, occupe l'extrémité du tortillon. Nous supposons que c'est le conduit déférent qui accompagne le rectum, et s'ouvre à côté de l'anus. Il est couvert, dans toute son étendue, de ramifications vasculaires jaunes. De cette manière il ne communiquerait point directement avec l'organe excitateur. Les individus mâles nous ayant manqué, nous avouons que nos observations ne sont point complètes à cet égard.

Dans la femelle, l'ovaire consiste dans une as-

sez grosse boule portant un petit appendice spiré. Il est placé en avant de la masse intestinale, et s'abouche directement avec l'utérus, long canal conique dans l'état de viduité, qui côtoie le rectum, et s'ouvre à côté de l'anus. A l'exception de la verge, il n'est peut-être pas de Mollusques dont les organes génitaux des deux sexes soient plus ressemblants. Une femelle avait l'utérus fort volumineux, garni de colonnes charnues et transverses à l'intérieur.

Les Ampullaires sont des animaux apathiques, se déplaçant peu, habitant des eaux douces peu courantes, se plaisant même sur les fonds vaseux. A la longueur de leur tube digestif, on doit supposer qu'ils se nourrissent plutôt de subtances végétales que d'animales.

—

AMPULLAIRE DE CÉLÈBES.

Ampullaria celebensis, nob.

PLANCHE 57, FIGURES 1-2.

Ampullaria, testa ventricoso-globosa, subperforata, luteo-virescente, tenuiter longitrorsum

striata, fasciis inæqualibus fuscis cincta; anfractibus 5 ½; *apertura ovali intus violacea; operculo subtus violaceo.*

Grosse espèce, droite, globuleuse, ventrue, à spire obtuse et quelquefois un peu conique selon les individus, décrivant cinq tours et demi, subarrondis; columelle réfléchie, cachant un ombilic en fente, peu saillant; ouverture presque verticale, grande, ovalaire, un peu anguleuse en avant; couleur d'un vert jaunâtre uniforme, avec des bandelettes transversales brunes, formées par des stries accouplées, irrégulières; dedans de l'ouverture rendu violacé par ces mêmes fascies qui paraissent brunes à l'extérieur. Columelle jaune ou violacée. Extérieurement, des stries longitudinales très-fines, recouvertes par un épiderme mince et jaunâtre.

Tout ce qui de l'animal sort de la coquille est d'un violet foncé, presque noir. Son pied est élargi, arrondi et un peu déprimé en avant; ses tentacules et ses appendices labiaux sont fort longs, pointus; les pédoncules oculaires arrondis, et les yeux rougeâtres. L'organe excitateur est jaune, ainsi que le contour du manteau; ce dernier dans une partie de son étendue, est d'un brun violacé, et en arrière il redevient jaunâtre. Le foie est noir, agréablement arborisé par des vaisseaux jaunes.

L'opercule a la forme exacte de l'ouverture. Il est calcaire, résistant, violacé au milieu, jaunâtre

sur sa grande courbure, recouvert d'une sorte d'épiderme. Sa face interne est violette, ainsi que la dépression qui sert à le fixer au pied de l'animal.

Cette Ampullaire est fort commune au comptoir hollandais de Manado sur l'île Célèbes. Nous ne l'avons point rencontrée avec les Paludines, qui habitent le haut de la montagne dans le lac de Tondano. Apparemment que cette température plus fraîche ne lui convient pas. Cette espèce est vivipare, car nous avons trouvé des jeunes tout formés dans l'utérus des femelles. C'était dans le mois de septembre.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	5
Largeur	1	10
Longueur de l'ouverture	1	10
Sa plus grande largeur	»	11

Genre PALUDINE. — *Paludina*, Lamarck.

Dans un ordre naturel les Paludines avoisinent les Ampullaires, avec lesquelles on pourrait quelquefois les confondre. On peut dire qu'en général ce sont des Ampullaires plus fragiles et de forme plus petite. Elles habitent également les eaux douces. Les animaux ont entre eux les plus grands rapports, moins la vésicule pulmonaire, que ne possèdent pas les Paludines. Nous n'en connaissons pas non plus qui aient l'opercule calcaire. Toutes paraissent vivipares.

—

1. PALUDINE A COTES.

Paludina costata, nob.

Téga, par les indigènes de Célèbes.

planche 58, figures 1-5.

Paludina, testa perforata, ventricosa, subacuta, tenui, fusco-rubente, transversim tenuis-

sime costulata ; longitrorsum subtilissime striata ; anfractibus quinis convexis ; spira obtusa.

Cette Paludine est très-ventrue, ovoïde, fragile et légère, à spire obtuse, dont les tours sont arrondis, carénés par un assez grand nombre de stries déliées, parmi lesquelles deux ou trois dominent. Elle est très-finement striée en long. L'ouverture est presque orbiculaire, un peu anguleuse en arrière, l'ombilic étroit et profond.

Vivante, cette coquille est d'un brun-marron-rougeâtre si sombre, qu'elle en paraît noire ; le contour intérieur de l'ouverture est légèrement violacé ; morte, elle devient brun clair, et même blanchâtre avec le temps.

L'animal a le pied fort large, ovalaire, presque carré en devant ; le mufle cordiforme ; les tentacules gros, peu longs, pointus, aplatis, et triangulaires à leur base. Les yeux sont sur de très-courts pédoncules. Les côtés du cou sont pourvus, comme dans les Ampullaires, de deux auricules en gouttière ; celle de droite est pointue : le rectum et l'utérus, dans la femelle, y aboutissent ; l'autre est arrondie. Un petit ruban part de la première, et traverse obliquement la cavité pulmonaire, qu'elle sépare comme une demi-cloison verticale. La branchie est placée à son bord gauche.

Ce Mollusque est coloré de la même manière que notre vivipare. C'est un fond jaune d'orpin

sablé de points noirs. Il nous paraît cependant que ces teintes sont plus sombres sur la Paludine que nous décrivons. Le manteau est jaunâtre sur son bord, noirâtre dans le reste de son étendue. Le tortillon est noir, maculé de jaune.

L'opercule est ovale, un peu anguleux, closant bien l'ouverture, membraneux, à éléments concentriques, et d'une jolie couleur rougeâtre.

Cette Ampullaire abonde dans le lac élevé de Tondano, à Célèbes. On la trouve aussi dans le haut des rivières qui en proviennent; mais elle n'existe peut-être pas à leur embouchure, et dans les basses régions qui ont une température plus chaude. Les femelles dominent en nombre, et toutes, à cette époque (septembre), étaient remplies de jeunes enveloppés dans une albumine que l'alcool concrète.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Épaisseur	»	10

2. PALUDINE VENTRUE.

Paludina ventricosa, nob.

PLANCHE 58, FIGURES 6-8.

Paludina, testa minima, ovata, lævi, subflava; anfractibus convexis, ultimo valde ventricoso; spira obtusa; apertura circulari.

Cette petite espèce, longue d'une ligne, que nous avons fait figurer, n'est peut-être qu'un jeune âge. Sa forme est ovalaire, très-ventrue dans son dernier tour; tous sont convexes et moins grands ensemble que le dernier. L'ouverture est remarquablement petite, bien ronde et peu portée vers le côté droit. L'opercule la remplit et a la forme de celui des Paludines. La couleur de cette coquille est un blond-jaunâtre translucide.

Elle habite dans le lac de Tondano, à Célèbes.

3. PALUDINE NOIRE.

Paludina nigra, nob.

PLANCHE 58, FIGURES 9-12.

Paludina, testa minima, ovato-turrita, nigra; anfractibus quaternis obliquis, convexis; spira obtusa; apertura subcirculari, prominente.

Cette très-petite espèce est ovalaire, turriculée, à tours de spire arrondis, très-obliques, le dernier égalant tous les autres. Son sommet est obtus, son ouverture ovalaire, presque ronde et saillante. L'ombilic à peine distinct. Vivante, cette Paludine est noire et devient brunâtre par la dessiccation.

L'animal a le pied ovalaire; le mufle saillant, cordiforme, dépassant le pied en avant; les tentacules longs, obtus, portant les yeux à leur base. Il est tout noir, excepté le dessous du pied, qui est blanchâtre.

L'opercule est membraneux, à éléments concentriques.

Habite les petits ruisseaux d'eau douce du canal d'Entrecasteaux, à la terre de Van-Diémen. Nous

la trouvions en trop grand nombre pour croire que ce soit un jeune âge.

—

4. PALUDINE BUCCINOIDE.

Paludina buccinoides, nob.

PLANCHE 58, FIGURES 13-15.

Paludina, testa minima ovato-conica, apice subacuta; lævi, flavescente, vitta fulva bicincta; anfractibus senis, convexis; apertura ovali.

Petite espèce, longue de deux lignes, turriculée, conique, ayant la forme normale d'un Buccin ; à spire un peu pointue, dont les contours sont convexes, le dernier plus grand que tous les autres ensemble, un peu ventru; l'ouverture est arrondie, anguleuse en arrière. Sa couleur est uniformément jaunâtre, avec deux bandelettes d'un brun très-clair, plus apparentes sur le dernier tour. Elles ne sont visibles que lorsque la coquille est dans l'eau, et probablement plus intenses sur le vivant de ce Mollusque, dont nous ne connais-

sons poïnt la forme. Il en est de même de celle de l'opercule.

Tous nos individus ont été recueillis morts dans les marais saumâtres du port Western, sur la Nouvelle-Hollande. Cette Paludine paraît vivre de compagnie avec l'Ampullaire fragile, dont nous avons formé notre nouveau genre Ampullacère.

Genre NÉRITE. — *Nerita*, Linné.

Adanson a, le premier, fait connaître la forme extérieure de l'animal d'une Nérite. M. Cuvier a, depuis, dans ses planches d'anatomie comparée, donné au trait seulement le contour de celui de la Nérite Grive, et M. de Blainville a ajouté quelques détails de plus dans notre Zoologie de *l'Uranie*, d'après des individus que nous avions rapportés. Nous allons chercher à compléter ces détails le mieux qu'il nous sera possible.

Ce sont des animaux marins ou d'eau douce; et cette habitude de mœurs est assez bonne, selon nous, pour établir une simple division entre ces Mollusques, que M. de Lamarck avait à tort séparés en deux genres; car leur organisation est tout-à-fait semblable. Ainsi les Nérites à coquille plus épaisse très-rarement épidermée se trouvent toujours dans la mer, et celles que M. de Lamarck a nommées Néritines, dont le test est plus mince, et presque constamment recouvert d'un épiderme, habitent toujours les eaux douces : une seule fois peut-être avons-nous eu à en citer une égarée dans l'eau de la mer. Elles ont un facies particulier qui les fait de suite distinguer. Ces coquilles passent une partie de leur vie hors des eaux, sans jamais

trop s'en éloigner. Cependant celles qui cherchent les ruisseaux ou les marais peuvent bien se suspendre aux feuilles des arbres, mais non aller dans les terres ; nous pouvons l'assurer. Ce sont alors des enveloppes mortes qu'on rencontre portées par des Pagures ou par quelque accident. Les Nérites de mer se voient également à l'embouchure des rivières ; ce sont de ces transitions que presque tous les Mollusques éprouvent sans beaucoup en souffrir.

Nous étions quelquefois étonné de voir ceux qui nous occupent supporter sur des roches noires toute l'action du soleil de l'équateur, sans paraître en souffrir. Cette faculté tient à ce qu'en se collant, ils font provision de quelques gouttes d'eau qui rafraîchissent suffisamment leurs branchies. On la leur voit rejeter lorsqu'on les enlève.

Les Nérites sont très-répandues dans les pays chauds. Elles aiment vivre en famille. Aussi en trouve-t-on plusieurs espèces groupées sur la même roche. Les unes aiment les lieux abrités, d'autres sont exposées à la fureur des flots, et, parmi celles qui recherchent les eaux douces, il y en a qui vivent dans le haut des rivières au milieu des courants les plus forts, et d'autres, au contraire, qui se tiennent dans la fange des marais. Dans leurs mouvements assez agiles, on les voit mouvoir constamment les lèvres.

Nous allons entrer dans quelques détails sur

leur organisation, avant que de donner la forme et les couleurs propres aux espèces que nous avons observées vivantes.

L'animal a la tête large, un peu échancrée en avant, avec deux lobes arrondis sur les côtés. L'ouverture de la bouche, sous-jacente à cette sorte de chaperon, est large et plissée. Les tentacules sont toujours très-longs, pointus, mous, portant les yeux à leur base sur un pédicule. Le pied est ovalaire, rétréci, un peu pointu en arrière, large en avant, avec un sillon marginal, et quelquefois une dépression qui le fait paraître légèrement lobé.

Les bords du manteau sont frangés pour correspondre aux sillons intérieurs de la coquille. Il n'y a point de siphon. La cavité pulmonaire est proportionnellement fort grande; une seule branchie en palme, longue, triangulaire et pointue, la traverse de gauche à droite. Elle est libre à son extrémité. Ses lamelles nous ont paru doubles. Le cœur est simple, placé en arrière et à gauche; son ventricule embrasse la fin de l'anse intestinale, qui a l'air de le traverser.

A droite de cette même cavité, et dans le sexe femelle, est un groupe d'organes qui mérite quelque attention. On y voit l'extrémité du rectum, puis un corps pyriforme très-allongé, entouré en partie d'une sorte de glande striée en travers, qui s'ouvre vers le bas. Cet organe est creux et contient dans sa cavité, accollés les uns aux autres, plusieurs

corps en massue allongée, finissant en filaments. Ils sont résistants, comme fibreux, et paraissent grenus à la loupe. Nous ne pouvons deviner l'usage de ce petit appareil, qui remplit sans doute quelques fonctions relatives à la génération, puisqu'on ne le trouve que chez les femelles.

Plus en dehors est l'utérus, composé d'une poche pyriforme et d'un renflement qui lui est accollé, lequel contenait une grande quantité d'œufs, ronds, blancs et crétacés. L'oviducte, gros, long et tortueux, fait communiquer cet organe avec l'ovaire, placé au bord droit du foie.

Dans le mâle, le testicule occupe la même place. Le canal déférent est pelotonné sur lui; c'est un fil délié qu'on peut dévider dans l'eau en lui donnant jusqu'à deux pieds de longueur. Il devient plus gros à sa terminaison, que nous avons pu suivre jusqu'à l'organe excitateur. Ce dernier est court, et placé à la base du tentacule droit.

Nous avons déja dit un mot de la bouche. C'est une masse ovalaire soutenue par deux petits cartilages articulés, et recouverts de muscles. Au-dessus s'insère un assez long ruban garni de cinq rangées de crochets. L'œsophage est grêle, de même que l'estomac, qui se distingue à peine du reste du canal intestinal. Celui-ci, après avoir passé dans le foie, revient à toucher le renflement buccal, en décrivant un grand cercle, touche le cœur qui s'applique sur lui à la base de la branchie, et finit par

le rectum. Deux grosses glandes salivaires, plates et grenues, courtement pédiculées, reposent sur l'œsophage sans y adhérer. Leur conduit passe sous le cerveau. Le foie paraît formé d'une seule masse décrivant un coude de gauche à droite, et venant se loger dans une cavité du test, commencement de spire qui revient en avant, et se trouve placé sous les dentelures de l'ouverture de la coquille.

Le ganglion cérébral forme une anse triangulaire dans laquelle passe l'œsophage. Les branches se réunissent, en dessous, à deux petits ganglions qui se touchent. Il en part des filets nerveux pour les diverses parties du corps.

Dans notre dessin, nous avons conservé le plus possible les rapports de toutes ces parties, en les écartant seulement un peu. Nous recommandons toutefois aux observateurs qui aiment à se rendre compte de l'usage des organes, de vérifier avec soin ceux qui sont relatifs à la génération.

A. Espèces marines.

1. NÉRITE ALBICILLE.

Nerita albicilla.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 192, n° 8.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 65, FIGURES 17-18.

Nerita, testa solida lateribus compressa, sulcis latis planiusculis cincta, alba; strigis longitudinalibus flexuosis rufo-fuscis; spira ad latus oblique incurva; labio dentato, supra verrucoso. (Lamk.)

Cette Nérite est toujours sale, rongée en dessus, verdâtre avec des taches noires. Son ouverture est luisante, jaunâtre; son bord droit rugueux, tuberculeux; son péristome ponctué de brun.

L'animal a le pied arrondi, un peu festonné en avant, jaunâtre, enfumé en dessous, très-finement strié en long sur les côtés. Il en est de même de la tête, dont les raies sont en travers. Les ten-

* Nous devons dire que par une circonstance indépendante de notre volonté, toute cette planche 65 n'a pas été bien coloriée.

tacules sont d'un brun clair que nous rendons assez souvent par l'expression d'enfumé.

L'opercule est granuleux sur sa face externe et bordé de rougeâtre.

Cette Nérite habite l'île de Tonga-Tabou, et se trouve dans plusieurs autres lieux.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Largeur	»	10

2. NÉRITE DE L'ASCENSION.

Nerita Ascensionis.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 193, n° 11.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, t. III, fig. 108. — Très-bonne.

PLANCHE 65, FIGURES 19-22.

Nerita, testa solida transversim sulcato-costata, griseo-virente, albo et fusco maculata; spira prominente, apice lutea; apertura alba;

labio dentato, supra rugoso ; macula lutea notato. (Lamk.)

Cette coquille est profondément cannelée, rugueuse, d'un gris-jaunâtre, avec des taches brunes circonscrites sur les reliefs ; l'ouverture est lisse, d'un blanc jaunâtre ; le péristome est ponctué de blanc et de brun.

L'animal a le pied jaune en dessous, strié et piqueté de brun foncé sur les côtés, de manière à paraître presque noir sur un fond jaunâtre. La tête, qui a un chaperon fort évasé, est striée de la même manière. On y remarque un chevron brisé, noir, dont la pointe est dirigée en avant. Le cou est violet. Les tentacules sont longs, pointus, brun clair, striés longitudinalement de noir. Les yeux, placés à leur base, sont à l'extrémité d'une palette triangulaire d'un blanc jaunâtre, ayant une raie noire au bord externe. Le manteau a son contour piqueté de brun. L'opercule est rouge brun, très-grenu, anguleux au bord postérieur, et pourvu d'un talon très-saillant.

Ce Mollusque habite l'île dont il porte le nom.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	3
Largeur	»	10

3. NÉRITE PONCTUÉE.

Nerita punctata, nob.

PLANCHE 65, FIGURES 41-42.

Nerita, testa crassa transversim striata, nigra, punctis albis minimis notata; spira convexa, prominenti; apertura alba, antice denticulata; labio dentato. (Lamk.)

Il ne faut pas confondre cette nouvelle espèce avec la noirâtre; elle est généralement plus grande, mieux arrondie; sa spire est plus saillante, à tours convexes; elle est assez finement striée en travers, toute noire et délicatement piquetée de petits points blancs, plus saillants sous l'eau. Ce sont ces caractères dont tous les individus étaient marqués, qui nous firent supposer que ce devait être une espèce distincte. Son ouverture est blanche, quelquefois un peu jaunâtre, avec des plis en arrière, et denticulée dans son contour.

L'animal est presque aussi noir que sa coquille. La tête est brune, striée transversalement de noir, de même que les côtés du pied, qui ont de plus quelques points jaunâtres. Tout le dessous de cet organe est d'un jaune pâle. Les tentacules, mé-

diocrement longs, sont d'un brun enfumé. L'opercule est rougeâtre, tuberculeux en dehors, avec une échancrure près de sa pointe.

Habite l'Ile-de-France, sur le rivage, vis-à-vis l'habitation de M. Charles Telfair, au Mapou.

Cette coquille nous rappelle l'accueil gracieux que nous reçûmes chez cet habitant philanthrope, au retour d'un voyage long et fatigant qui avait altéré notre santé.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	»
Largeur	»	9

---

4. NÉRITE VERSICOLORE.

Nerita versicolor.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 193, n° 10.
Ibid. pour la synonymie.
Cici, par les indigènes de Tikopia.

PLANCHE 65, FIGURES 23-24;
et la variété, FIG. 25 et 26.

Nerita, testa crassa, transversim sulcata, ex albo, rubro nigroque variegata, subtessellata;

spira prominula ; apertura angustata , subringente : labiis utrisque valde dentatis. (Lamk.)

Cette espèce, globuleuse, est le plus souvent d'un jaune uniforme ou verdâtre, ou bien avec des lignes rougeâtres dans le sens des cannelures. Encore ce jaune est-il dû à un épiderme de cette couleur; car, après qu'il est enlevé, la coquille est blanche. Elle varie beaucoup pour la taille; peut-être que, mieux observée, y trouvera-t-on deux espèces.

La variété colorée que nous faisons figurer a des stries brunes en zigzags en travers des sillons. Son ouverture est fort étroite, son péristome bordé de jaune.

Le Mollusque est d'un jaune clair très-finement strié de brun sur la tête et le pied. Les tentacules sont très-pointus, de couleur enfumée, les yeux pédonculés et placés à leur base externe. L'opercule est fort petit, jaunâtre et lisse.

Habite Tonga-Tabou.

L'animal de la variété brune a les tentacules fort longs, déliés et pointus. Sur un fond jaune, les stries sont plus brunes; celles du pied, au lieu d'être en long, sont obliques.

Cette variété se trouve sur la petite île de Tikopia.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Largeur	6

5. NÉRITE PLISSÉE.

Nerita plicata.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 194, n° 15.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 65, FIGURES 27-30.

Nerita, testa solida, transversim costato-plicata, squalide alba, apice lutea; spira exertiuscula; apertura angustata, ringente : labiorum dentibus inæqualissimis. (Lamk.)

Cette belle Nérite est facile à reconnaître à ses larges cannelures, à ses côtes profondes, arrondies, dans les intervalles desquelles on en voit quelquefois d'autres plus petites; à sa spire saillante, et, dans le jeune âge, à son bord denticulé. Elle est marbrée de brun et de blanchâtre.

L'animal est uniformément jaune très-clair. Le dessus de la tête est un peu rayé de brun; les tentacules, fort longs, le sont d'une manière très-marquée dans le sens de la longueur. La tête a une tache jaune, qui pouvait bien dépendre de la masse buccale qu'on apercevait au travers des téguments.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	2
Largeur.....	»	9

—

6. NÉRITE POLIE.

Nerita polita.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 192, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 65, FIGURE 31.

Nerita, testa crassa, glabra nitidula, longitudinaliter tenuissime striata, colore varia; spira retusissima; labro dentato, supra lævigato. (Lamk.)

Cette espèce est la plus répandue de toutes celles du genre, et on la trouve dans presque toutes les mers des pays chauds. Elle est pesante, polie, marbrée, et souvent colorée de trois bandes rouges transverses.

Son animal est tout entier d'un blanc jaunâtre uniforme, à l'exception des tentacules, qui sont d'un brun enfumé.

Nous l'avons dessinée au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

---

7. NÉRITE DE DOREY.

Nerita doreyana, nob.

PLANCHE 65, FIGURES 43-44.

Nerita, testa antice lata, transversim tenuissime striata, subtessellata, rubente, tribus fasciis albo et nigro variegatis cincta; apertura alba, levi, fusco marginata.

Petite espèce probablement dans son jeune âge, à ouverture évasée, à spire unie, peu apparente et presque terminale, très-finement striée en travers: ces stries, réunies à celles d'accroissement, forment de petits carreaux peu élevés qu'on ne voit bien qu'à la loupe. Sa couleur est un rouge de laque foncé, avec trois bandes marbrées de blanc, de brun et de noir. L'ouverture est lisse, blanche et bordée de brun.

L'opercule est également lisse, si ce n'est au

bord antérieur, où règne une bande granuleuse.

Habite la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	5
Largeur	4

---

8. NÉRITE DE GUAM.

Nerita guamensis, nob.

PLANCHE 65, FIGURE 45.

Nerita, testa transversim striata, alba vel lutea, fasciis quaternis albo-rubris cincta; spira prominenti; apertura ampla, levi et alba.

Il ne faut pas prendre cette petite espèce pour la polie, parce qu'elle a des raies rouges. Elle est arrondie, à spire obtuse, mais saillante, striée finement en travers, d'un jaune pâle, et ceinte de quatre larges bandelettes d'un joli rouge piqueté de blanc. Son ouverture est grande, lisse,

enfoncée, d'un blanc jaunâtre, et sans dents. Nous ne connaissons point l'animal.

Habite l'île Guam.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	$5\frac{3}{4}$
Largeur	4

B. Espèces d'eau douce.

(Néritines de Lamarck.)

9. NÉRITE PULLIGÈRE.

Nerita pulligera.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 184, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 65, FIGURES 1-3.

Nerita, testa ovata, tenuiter striata, fusco nigricante; labro dilatato, tenui, intus albo, margine acuto, limbo interiore flavescente; labio denticulato. (Lamk.)

C'est une des belles et grandes espèces connues, de couleur marron uniforme, avec des

stries d'accroissement très-marquées, qui convergent sur la spire, laquelle est recouverte par le bord droit.

Son animal a de longs tentacules déliés, jaunâtres, souillés de brun. La tête et les côtés du pied sont jaunes, tachés de brun et de noir. Le dessous du pied est rougeâtre.

L'opercule est large, d'un joli vert-pomme, avec des bandes noires transverses allant converger vers la spire; son contour a une ligne rougeâtre.

Nous avons fait notre dessin à Umata, sur l'île Guam. Il y a aussi des Nérites pulligères à Vanikoro. Nous avons trouvé, sur les arbres, des coquilles mortes dont la spire était toujours corrodée. Y avaient-elles été portées, ou bien l'animal y était-il mort après y être monté? Un fait assez particulier, c'est que, dans un grand nombre d'individus de cette espèce, nous avons trouvé dans le foie un petit peloton de vers dont quelques-uns n'avaient pas moins de dix-sept lignes de longueur. Ils étaient appointis aux deux extrémités, comme les Lombrics.

—

10. NÉRITE RÉTICULÉE.

Nerita reticulata, nob.

PLANCHE 65, FIGURES 4-5.

Nerita, testa ovato-convexa, levi, lutea, fusco aut nigro reticulata; spira obtusa, rotunda; apertura alba.

C'est avec quelque doute que nous donnons cette Nérite comme nouvelle, car on sait combien la robe de ces coquilles est changeante. Toutefois, un assez grand nombre d'individus à peu près semblables nous ont déterminés. Elle est ovoïde, bien arrondie en dessus, lisse, à spire un peu saillante, assez distante du bord droit; sa couleur est jaunâtre, fortement réticulée de brun presque noir; quelquefois ce ne sont que des zigzags écartés; l'épiderme est très-brun, et lorsqu'elle en est recouverte, elle paraît toute de cette couleur au premier aspect. L'ouverture est blanche, lisse, et sans dents ni sillons; chez un individu elle était de couleur bleu-clair.

L'animal est d'un jaune pâle, presque blanc, avec des stries brunes, très-fines, à peine indiquées, longitudinales sur le pied, transverses

sur la tête. Les tentacules sont légèrement bruns. L'opercule était brun et lisse sur sa face externe; mais cela pouvait tenir à quelque altération.

Habite les eaux douces du port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	7

—

11. NÉRITE COMMUNE.

Nerita communis, nob.

PLANCHE 65, FIGURES 12-14.

Nerita, testa oblonga, lævigata, nigricante; lineis flavidis longitudinalibus, obliquis, angulatim flexuosis; apertura albicanti; labio luteo, denticulato.

Cette Nérite tient le milieu entre la *virginea* et la *lugubris*. Elle se rapporte à la première par la forme, et à la seconde par la couleur extérieure; car son ouverture est jaune verdâtre, et l'autre l'a

toujours blanche. Nous avons cru devoir en former une espèce sous un nom qui indique son abondance en plusieurs lieux. Elle est ovale, un peu conique, à spire pointue dont les tours sont très-convexes. Son épiderme la rend entièrement noire; mais quand on l'examine au jour, on voit que, sur un fond très-brun, elle porte, comme la *lugubris*, des lignes jaunes très-déliées, en zigzags ou ondulées. Son ouverture est d'un blanc bleuâtre dans le fond, verdâtre sur le bord; la lèvre est denticulée et jaune.

L'animal a les tentacules noirs et déliés, la tête et les côtés du pied jaunes, tachés de noir; ce dernier est violacé en dessous. L'opercule est ovalaire, lisse, avec son bord convexe bordé de rougeâtre.

Habite l'île Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	8
Largeur.....	6

Nota. On trouve, pour bien établir les espèces, dans cette division, de plus grandes difficultés que dans la précédente, par la variété des couleurs et quelquefois par celle des formes. Aussi n'y arrivera-t-on avec quelque succès que quand on connaîtra assez d'a-

nimaux pour les comparer entre eux; c'est ce que nous essayons, en cherchant à commettre le moins d'erreurs possibles.

12. NÉRITE STRIGILÉE.

Nerita strigilata.

Lamarck, An. s. v., t. VI,2e part., page 187, nº 16.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 65, FIGURES 15-16.

Nerita, testa ventricosa-oblonga, lævi, nitida, strigis longitudinalibus alterne nigris et albis picta; spira exertiuscula, acuta; apertura alba; labio denticulato. (Lamk.)

C'est une des plus élégantes Nérites par ses raies jaunes très-fines, un peu ondulées, alternant avec d'autres un peu plus larges, noires, et recouvertes d'un joli vernis. C'est également une des espèces les plus allongées, à spire conique, décrivant un peu plus de quatre tours. Son ouverture est bleuâtre et sa lèvre jaune chamois.

L'animal, entièrement jaune, présente des linéoles longitudinales sur le pied, transverses à la tête, où elles sont noires et très-pressées. Ses tentacules sont fort longs, grêles et obtus à la pointe.

L'opercule est lisse, jaunâtre, avec trois bandes claires se réunissant à la spire.

Cette Nérite, qui est encore fort recherchée, provient de Bourou, dans les Moluques. Elle se trouve aussi à Guam. L'exemplaire de ce dernier lieu est plus délicatement strié.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Largeur	»	8

---

13. NÉRITE AURICULÉE.

Nerita auriculata.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 186, n° 11.
Encyclop. méth., pl. 455, f. 6 *a. b.*

PLANCHE 65, FIGURES 6-8; et 9 sa variété.

Nerita, testa ovali, fusco-nigricante, dorso convexiuscula, subtus planissima; spira ad marginem

oblique incurva ; labro tenuissimo, superne biauriculato. (Lamk.)

Cette espèce est lisse, d'un marron clair uniforme, passant au rougeâtre en dessous, à la dilatation de ses bords.

L'animal a les tentacules longs, pointus, de couleur de fumée, portant à leur base des yeux sessiles, ou du moins qui nous ont paru tels. La tête est jaunâtre, très-finement piquetée de noir, ce qui la fait paraître presque noire. Il en est de même des parties latérales du pied, dont le dessous est jaune.

L'opercule a un talon qui se prolonge sur sa face interne, et une dépression près de sa pointe; il est obliquement strié de brun. Ces lignes convergent vers la spire.

Cette Nérite habite le havre Carteret de la Nouvelle-Irlande. Nous l'avons prise dans la mer. Sa longueur est de sept lignes; sa largeur de cinq et demie à ses auricules. M. Lamarck l'indique comme provenant de la Nouvelle-Hollande. Nous supposerions plutôt que c'est de Timor ; car nous avons à peu près parcouru les mêmes lieux que Péron, sans trouver de traces de ces coquilles, qui se plaisent le plus ordinairement dans les eaux douces.

Les Moluques nous ont donné un individu plus grand, à bords plus dilatés, surtout le gauche, et qui, au lieu d'être d'un brun uniforme, est assez

régulièrement taché de blanchâtre pour paraître comme imbriqué : nous ne le représentons que comme une simple variété, figure 9, n'en connaissant pas l'animal.

—

14. NÉRITE COURTE-ÉPINE, variété.

Nerita brevi-spina.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 185, n° 9.

PLANCHE 65.

Nerita, testa semi-globosa, subepidermide viridi-fuscescente zonata; ultimo anfractu superne angulato, ad angulum spinis brevibus coronato; spira planiuscula; apertura alba, labio denticulato. (Lamk.)

La variété que nous décrivons est remarquable par sa forme plus allongée ; sa spire n'étant que très-peu corrodée et pouvant avoir deux rangées d'épines, ce qui en porte le nombre à huit, tout au plus à neuf; cette disposition ne varie pas, et ces aiguillons sont cannelés, très-pointus et dirigés

en arrière. De plus, cette coquille, au lieu d'être grossièrement striée, est presque lisse, obliquement sillonnée de lignes tremblées, jaunes et brunes, sur lesquelles est jetée une teinte verdâtre. Une ligne noire parcourt les sutures. L'ouverture est blanchâtre. C'est parce que nous l'avons trouvée au milieu d'un grand nombre d'individus de la vraie Nérite courte-épine, que nous en faisons une variété ; car autrement on pourrait bien la considérer comme une espèce. L'animal a les tentacules courts et brunâtres. Le reste du corps est verdâtre, piqueté de noirâtre. Les yeux sont pédiculés.

L'opercule, de couleur jaune, a le contour aurore. Son talon présente trois plis; ce qui peut être un caractère de quelque valeur dans ces animaux, dont les couleurs varient tant.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur sans les épines.....	8
Largeur.....	6

Genre NAVICELLE. — *Navicella*, Lamarck.

NAVICELLE ELLIPTIQUE.

Navicella elliptica.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 181, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
Denis de Montfort, Conchyliologie systématique.
Bory-Saint-Vincent, Voyage aux îles d'Afrique.
Quoy et Gaimard, Zoologie de *l'Uranie*, pl. 71, fig. 3-6.

PLANCHE 58, FIGURES 25-34.

Navicella, testa ovato-elliptica, subepidermide viridi-fusca, lævi, nitida, albo et cæruleo squamatim maculosa; apice recurvo, extra marginem subprominulo. (Lamk.)

Ne connaissant point de figure coloriée de la Navicelle elliptique, nous avons cru devoir en donner une faite sur le vivant, ainsi que quelques détails anatomiques qui compléteront ceux que nous avons déja publiés, d'après M. de Blainville, dans notre Zoologie de *l'Uranie*.

Sauf la disposition de son opercule et des muscles d'attache de l'animal à la coquille, on peut dire qu'il est presque semblable à celui des Nérites. Sa tête est élargie, bombée, échancrée, un peu auriculée antérieurement, portant deux longs tentacules très-pointus, ayant les yeux à leur base sur un pédicule assez allongé. Le pied est régulièrement ovalaire, et ne déborde point la coquille; à sa réunion au manteau, près de sa racine, il présente un bourrelet remarquable, qui tient à la disposition intérieure de l'opercule. Il est jaune pâle en dessous, plus foncé sur les côtés, avec des taches d'un brun foncé. Il en est de même de la tête et des pédoncules oculaires; les tentacules seuls ont une couleur enfumée, avec des stries longitudinales noires, très-déliées. Le manteau est d'un jaune-clair.

La demi-cloison qui complète la partie postérieure de la coquille semble, sur le vivant, plutôt formée par une substance fibreuse d'un jaune nacré, que par un dépôt calcaire.

Après avoir enlevé la coquille, la première chose qu'on remarque est la disposition un peu en S des muscles d'attache placés de chaque côté; leur blancheur est éclatante, et contraste avec la couleur sombre du manteau, qui forme la cavité pulmonaire. Cette dernière est fort ample, et contient une seule branchie triangulaire, un peu prismatique, libre à son extrémité, retenue à sa

base par deux membranes latérales, et placée moins obliquement que celle des Nérites. Le cœur enveloppe le rectum par son ventricule.

Quatre pièces cartilagineuses composent la masse ovoïde buccale, que des muscles rétracteurs et protracteurs font mouvoir. Le ruban lingual, assez long, est garni de sept rangées de crochets. L'œsophage a à son origine deux longues glandes salivaires. L'estomac est à peine distinct du tube digestif, qui décrit une grande anse, comme nous l'avons figuré dans les Nérites. De même, dans le mâle, le canal déférent décrit des circonvolutions sans fin qu'on peut facilement dérouler; ce corps très-délié est bien autrement long que celui des Nérites: nous croyons que cette longueur doit être de plusieurs pieds. L'organe excitateur, placé à la base et en avant du tentacule droit, est court, large, un peu courbé, et muni d'un petit crochet. Il est toujours saillant. Le testicule, de couleur orangée, est accolé au foie, et occupe l'extrémité de la spire. Le foie est recouvert de ramifications vasculaires blanches.

Dans la femelle, l'utérus s'ouvre sur la même ligne que l'anus et à sa partie interne. Nous n'y avons point remarqué le singulier appareil que nous avons décrit dans les Nérites. Seulement un sillon conduit de l'utérus à l'extrémité du pied. Nous l'avons retrouvé dans plusieurs Mollusques femelles, et il doit servir à conduire les œufs dans leur sortie.

Toute la masse viscérale n'est séparée de l'opercule que par une peau excessivement mince. C'est de ce dernier qu'il nous reste à parler, et pour cela nous ne pouvons mieux faire que de répéter ce qu'en a dit M. de Blainville.

« La forme et surtout la position de l'opercule « de la Navicelle sont tellement anormales, qu'on « a pu dire que ce n'est pas un véritable oper- « cule, et qu'il est situé dans le pied. C'est un « opercule évident, et sa place est au-dessus du « pied, comme dans tous les Mollusques céphalés « qui en sont pourvus : sa forme est subquadrila- « tère; il est adhérent par toute sa face inférieure, « libre dans la supérieure, et terminé en arrière « par une partie cartilagineuse par où il s'aug- « mente. Il est porté, comme dans les Natices, « par un très-petit appendice du pied, qui le dé- « borde un peu en arrière. Mais ce qui le rend si « anormal, c'est que le pied, qui est réellement « *sous-trachélien*, c'est-à-dire seulement attaché « au-dessous du corps, est réuni, dans presque « tout le reste de sa longueur, à la masse viscé- « rale, par la continuation de la peau qui l'enve- « loppe; d'où il résulte que l'opercule semble être « contenu dans une sorte de poche située entre le « pied et les viscères, et dont l'ouverture, en forme « de fente transversale, est à l'extrémité posté- « rieure du corps. Cette disposition de l'opercule

« de la Navicelle fait qu'il ne peut réellement plus « servir comme tel. »

Ce Mollusque provient de l'île Guam. Les individus sont fort grands et ne se trouvent qu'à la source de la rivière d'Umata. Nous l'avons également rapporté de l'Ile-de-France et de Bourbon. Il se plaît au milieu des cascades, et vit long-temps sur les rochers simplement humectés.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	2
Largeur..	»	10

Genre ANCYLE. — *Ancylus*, Geoffroy.

ANCYLE STRIÉ.

Ancylus striatus, nob.

PLANCHE 58, FIGURES 35-38.

Ancylus, testa ovato-elliptica, tenuissima, luteola, longitudinaliter tenuissime striata; apice recurva, ad dextram versa.

Ce n'est malheureusement pas pour éclaircir le doute qui existe sur la place que doit occuper ce genre, que nous en parlons; c'est seulement pour faire connaître une espèce nouvelle. Et en la plaçant après les Navicelles, c'est plutôt par similitude de mœurs et par quelques rapports de coquille, que par un rapprochement fondé sur l'organisation.

Quoi qu'il en soit, notre très-petite espèce est ovalaire, à sommet élevé, dirigé en arrière par une courbe adoucie, un peu pointu et dévié à droite, sans dépasser le contour de l'ovale qui est

un peu plus large en avant. Elle est diaphane, blonde et très-finement striée en long.

Tout ce que nous avons pu voir de l'animal, c'est qu'il ne dépasse pas la coquille, même en marchant. Son pied, très-mince, est légèrement ondulé; sa tête, large, obtuse, a deux petits renflements qui tiennent lieu de tentacules, et des yeux sessiles. La petitesse de ce Mollusque, mais plus encore la rapidité de notre course, ne nous permettaient pas de faire de plus longues recherches.

Il habite l'île de Ténériffe, dans les lieux où les eaux sont courantes, notamment dans la forêt d'Aguas-Gracias. Nous devons à M. Berthelot, naturaliste distingué, de nous avoir mis sur la voie de sa découverte.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	2 $\frac{1}{2}$
Largeur	2

REMARQUES SUR LES GENRES TURBO, PHASIANELLE, TROQUE, DAUPHINULE, ROULETTE, ETC.

En disséquant des Troques et des Turbos, nous ne fûmes pas peu surpris de voir que l'organisation de ces animaux n'avait point été bien étudiée, que les meilleures anatomies laissaient encore beaucoup à désirer, et péchaient dans des points capitaux. Enfin, en analysant un grand nombre de ces Mollusques, nous avons vu que tous étaient semblables pour le fond, et ne différaient que par quelques appendices extérieurs de peu d'importance, ou par l'opercule, qui, toutefois, pouvait se réduire à trois formes constantes. Ce qui nous a conduits à pouvoir dire auquel d'un de ces genres devrait appartenir un de ces Mollusques, dont nous ne verrions seulement que l'opercule. Tous ne possèdent de bien visible que le sexe femelle : comme les Haliotides, les Parmophores, les Fissurelles, les Émarginules, etc., avec lesquels ils ont des rapports par la disposition des branchies, qui sont doubles, mais superposées l'une sur l'autre ; tandis que, dans les genres indiqués, elles sont plus ou moins symétriques. Ils se ressemblent encore par le cœur, qui a deux oreillettes appliquées sur le rectum, comme cela se

voit dans plusieurs bivalves; par le système nerveux, qui est un peu différent de celui des autres Mollusques; par les duplicatures du tube intestinal, formant toujours une anse en avant de ce qu'on peut appeler l'abdomen; enfin, par les organes générateurs. Ne nous étant aperçus de ces dispositions générales qu'à notre retour, nous avons été privés de pouvoir étudier, sur des animaux frais, ce qui est relatif à l'organe générateur mâle, tellement appliqué sur le contour de la spire, que nous n'avons pu saisir ses connexions avec l'organe femelle.

Il en est de même du corps spiral placé à gauche du foie, que M. Cuvier a pris à tort pour la continuation de la langue. Il a de l'analogie avec celui qui entoure le testicule des Aplysies, et que ce naturaliste a signalé. Nous l'avons également rencontré dans les Monodontes; et nous sommes portés à croire qu'il fait partie de l'organe mâle de la génération *.

Parmi ces Mollusques, les uns ont un opercule multispiré, à enroulements larges, bien tranchés comme les Troques, moins tranchés et moins larges dans leur contour, comme les Monodontes de M. de

* Ceci était écrit lorsque nous avons eu connaissance de l'ouvrage de M. Delle Chiaje faisant suite à celui de Poli, dans lequel nous avons vu qu'il indique, relativement à un Turbo, plusieurs des particularités anatomiques dont nous faisons mention. Elles auraient besoin d'un texte explicatif qui manque, pour savoir si nous nous sommes rencontrés en tout point.

Lamarck ; les autres l'ont paucispiré et calcaire, comme les Turbos ; d'autres l'ont paucispiré et simplement membraneux ; mais ceux-ci doivent former une division dans les Troques, et peut-être quelque jour un genre séparé, fondé sur cette disposition de l'opercule, qui indique en même temps qu'ils sont dioïques suffisants, c'est-à-dire que les deux sexes sont séparés sur deux individus différents. Nous prendrons pour exemples le Monodonte Pagode de Lamarck, notre Troque jaune et le nain. Ils n'ont pas non plus de filaments sur les côtés du pied et de palmettes à la tête.

Genre TURBO. — *Turbo*, Lamarck.

1. TURBO MARBRÉ.

Turbo marmoratus.

Lamarck., An. s. v., t. VII, p. 39, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 59, FIGURES 10-16.

Turbo, testa subovata, ventricosissima, imperforata, lævi, viridi-albo et fusco marmorata aut subfasciata; ultimo anfractu transversim trifariam noduloso; nodis superioribus majoribus; labro basi in caudam brevem, reflexam explanato, fauce argentea. (Lamk.)

Cette espèce, bien connue, est la plus grande du genre, et en même temps la plus resplendissante, lorsqu'elle a été dépouillée pour montrer sa nacre à nu. Son animal va nous servir de type pour l'organisation générale de tous ceux que nous allons avoir à décrire.

Il a la tête large, écussonnée, cordiforme, pourvue de deux courts tentacules, grêles, obtus, sortant d'entre les pédoncules oculaires,

et un appendice interne, prismatique, que nous nommerons palmette, parce qu'il est assez souvent digité. Les pédoncules, qui portent de très-petits yeux à leur extrémité, sont eux-mêmes triangulaires.

La bouche s'allonge en une sorte de trompe très-mobile, élargie et un peu rentrée à son extrémité, s'étalant plus ou moins largement sur le pied *. De la base des yeux il part une frange charnue, ondulée, quelquefois filamenteuse, qui se perd sur les côtés de la racine du pied. Ce dernier est fort grand, épais, ovalaire, portant un opercule pierreux, bombé en dessus, membraneux et paucispiré par sa face inférieure. C'est probablement le plus large et le plus lourd des opercules connus.

La cavité pulmonaire est fort grande, horizontalement divisée par une membrane sur laquelle sont appliquées en dessus et en dessous les lamelles branchiales. Cet organe est donc double, un peu oblique de gauche à droite ; sa pointe seule est libre et se porte vers le bord droit du manteau. Elle paraît même un peu à l'extérieur. Au-dessous de cette cloison, et du même côté se voient les organes suivans :

* M. le professeur de Blainville nous a fait remarquer, dans les Turbos, un sillon transverse placé dans la lèvre droite et qui communique dans la bouche. Il ne paraît pas s'étendre plus loin, et nous ignorons à quoi il peut servir.

1° La pointe libre et frangée de l'anus.

2° Le tube en forme de trompe de l'organe de la pourpre. Son ouverture est terminale, aplatie, en forme d'anche. Elle pénètre dans une large cavité lamelleuse, au-dessus de laquelle reposent la fin de l'intestin et le corps de l'utérus.

3° Plus en arrière, l'utérus, de forme cylindrique, dont l'ouverture linéaire en croissant n'est point terminale, mais placée au-dessus. Ses parois internes sont villeuses et veloutées. Il en est de même dans les Monodontes de nos côtes.

Nous ignorons à quoi sert un large faisceau de tubes accolés les uns aux autres, séparés en travers par un autre tube, appliqués sur le rectum, et correspondant à l'utérus. Comme cet organe a quelque analogie avec les circonvolutions de l'utérus des Ptérocères, il pourrait bien appartenir à la génération. Le cœur est allongé, très-mince et collé sur le rectum, à l'instant où il commence à former une anse. Il a deux oreillettes, l'une antérieure et l'autre postérieure, qui reçoivent le sang de chaque branchie.

La bouche est une masse charnue, ovoïde, pourvue de muscles protracteurs et rétracteurs; d'une plaque cornée bifide à son ouverture et d'une assez longue et large langue, garnie de forts crochets. Elle part du côté droit, remonte sur l'œsophage, et finit à gauche. De même que dans le Parmophore, l'œsophage contient quatre longs plis

membraneux très-villeux. Ses glandes salivaires ne forment qu'un médiocre faisceau placé en dessous.

Le trajet de l'œsophage est assez long avant que de se rendre dans le foie, où est en partie placé l'estomac. Celui-ci, très-ample, globuleux, est comme divisé en deux compartiments à l'intérieur; le cardiaque est lisse, plissé en long; le pylorique, couvert de granulations linéaires, convergeant vers l'ouverture. Peu après, l'intestin vient former sur l'œsophage plusieurs circonvolutions serrées, d'où sort la grande anse, qui se termine par le rectum.

Le foie est énorme, et compose presqu'à lui seul tout le tortillon, embrassant, ainsi que nous l'avons dit, une portion de l'estomac et de l'intestin, dans lesquels il verse la bile. Il ne nous a pas paru pouvoir être facilement divisé en lobes.

Il est recouvert d'un organe à couche mince, de couleur ordinairement différente, le plus souvent d'un jaune pâle, que nous supposons appartenir à la génération. Peut-être faudrait-il aller chercher l'analogue d'un pénis dans le corps roulé en spirale qu'on voit au côté gauche du foie. En avouant cependant n'avoir pu suivre les rapports de ce tortillon avec l'utérus ou ses annexes, nous assurons bien positivement qu'il n'a aucun rapport avec la langue. Le système nerveux diffère de celui des autres Mollusques, en ce que l'anneau su-

périeur est placé très-près de la bouche; l'inférieur, plus en arrière au-dessous de l'œsophage. On peut facilement ne pas le voir, et prendre une autre anse pour lui, surtout dans l'Haliotide. Des points ganglionaires de ce cercle nerveux partent des filets pour toutes les parties du corps.

Après cet aperçu anatomique, parlons des caractères spéciaux au Turbo marbré, que nous trouverons principalement dans la couleur de son pied qui est vert-pré sur les côtés, un peu brun en dessus, et d'un joli jaune en dessous; dans celle de sa tête qui est rouge brun et striée, avec une bandelette verte à la base des yeux et des palmettes. Ces quatre appendices sont bordés de vert, de même que le mufle, qui est strié de brun. Les tentacules et le bord de la frange latérale du pied sont également verts. Le contour du manteau est jaune, et l'opercule blanc.

Ce n'est qu'à Amboine que nous nous procurâmes des individus vivants, qui nous furent apportés par les Malais; de sorte que nous n'avons pu saisir aucun détail de mœurs. Les habitants de Vaigiou les mangent probablement, car plusieurs fois nous trouvâmes des coquilles vides parmi les tas d'autres Mollusques dont ils font leur nourriture.

La coquille a de quatre à cinq pouces de diamètre.

2. TURBO TUBERCULEUX.

Turbo tuberculosus, nob.

PLANCHE 60, FIGURES 1-5.

Turbo, testa subovata, turrita, ventricosa, imperforata, transversim sulcata, spinulis cincta, longitudinaliter subtilissime undatim striata, albida aut fulva, flammis rufo-fuscis picta; apertura intus alba splendida.

Cette nouvelle espèce a de certains rapports avec le Turbo rayonné, dont elle est cependant bien distincte. Sa forme est turriculée, un peu ventrue, à spire pointue, dont les tours sont saillants, arrondis, ceints de cordelettes pressées; quelques-unes sont garnies de tubercules ou de piquants assez rudes. Bien qu'elles paraissent arrondies, elles sont cependant très-finement striées en ondes, comme foliacées, dans le sens de la longueur de la coquille. Ces tubercules forment trois ou quatre rangées sur le dernier tour. L'ouverture est ronde, d'un blanc nacré, un peu plissée dans son contour. Les sillons et les reliefs qui avoisinent le bord gauche, sont très-marqués.

Cette coquille est verdâtre à son extrémité, d'un joli fauve sur le dernier tour, qui est marqué de larges flammes tirant sur le brûlé.

Une variété, de Tonga-Tabou, est un peu moins allongée, moins bien colorée; les tubercules sont plus gros et moins âpres : son ouverture, blanche sur le bord, est jaune serin dans le fond.

L'animal est taché et piqueté de brun rouge en dessus. Ses tentacules sont annelés, et ses palmettes triangulaires. Un individu nous a offert la monstruosité, rare dans les Mollusques, d'avoir trois yeux, dont deux du seul côté droit, placés près l'un de l'autre. (*Voyez la figure.*) L'opercule est orbiculaire, très-bombé, légèrement granuleux, fauve en dessus, blanc bleuâtre dans son contour; son sommet est porté vers un des côtés.

Ce Turbo habite l'île Vanikoro.

Dans la variété qui provient de Tonga, l'animal a les tentacules médiocres et rouge brun; les pédicules oculaires et les palmettes blanchâtres; le pied ovalaire, rouge brun sur les côtés, jaunâtre en dessous, avec deux filaments latéraux. L'opercule est également rougeâtre.

Cette espèce a un pouce et demi de longueur, et ne dépasse pas de beaucoup cette taille. Elle est assez commune dans les lieux que nous venons d'indiquer.

—

3. TURBO ÉMERAUDE.

Turbo Smaragdus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 45, n° 16.
Ibid. pour la synonymie.
Akanakana, par les habitants de la baie Tasman.

PLANCHE 60, FIGURES 6-8.

Turbo, testa subglobosa, imperforata, lævi aut rugosa, nigra subepidermide viridi ; anfractibus rotundatis ; spira brevi obtusa ; fauce albido splendido.

Autrefois on se plaisait à polir les coquilles pour leur donner plus de valeur aux yeux des amateurs, qui ne les rassemblaient souvent dans leurs collections que pour leur éclat. Cette mauvaise coutume faisait qu'on avait de la peine à reconnaître une coquille qu'on rencontrait dans son état naturel, et recouverte de son épiderme. Ceci s'applique au Turbo Émeraude, qui est tout noir de son vivant, et qu'il faut polir pour lui trouver les couleurs qui lui ont fait donner son nom.

Les individus que nous avons rapportés sont susceptibles de constituer une légère variété parmi ceux déja connus. Ils ont l'ouverture blanchâtre ou jaunâtre, toujours nacrée, avec une petite bordure d'un beau vert. Le bord columellaire est très-large et déprimé. Nous avons des exemplaires lisses ou très-finement striés en long; d'autres le sont plus fortement et d'une manière rugueuse.

L'animal est d'un beau noir velouté dans toutes ses parties, excepté le dessous du pied, qui est d'un jaune pâle et la bouche orangée. Les tentacules sont longs et déliés, de même que les pédoncules oculaires. Les franges de la racine du pied ont de chaque côté un filament noir.

L'opercule est tuberculeux, à sommet porté d'un côté, légèrement grenu et d'un vert d'émeraude, comme la coquille.

Elle est très-commune à la Nouvelle-Zélande, dans la baie Tasman, à l'anse de l'Astrolabe.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre transverse.....	1	5

4. TURBO ONDULÉ.

Turbo undulatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 43, n° 13.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, *Limax undulatus.*

PLANCHE 60, FIGURES 9-14.

Turbo, testa semi-orbiculari, convexa, ventricosa, late et profunde umbilicata, glabra, albida aut virescente, strigis longitudinalibus, undulato-flexuosis, viridibus aut viridi-violaceis ornata; anfractibus rotundatis; spira obtusa. (Lamk.)

Cette élégante espèce est d'un beau vert, ondulé de la même couleur plus foncée, qui paraît comme une peau de serpent veloutée sous les eaux.

Son animal a le pied ovo-quadrilatère, blanc jaunâtre en dessous; ses tentacules courts, bruns et annelés; ses palmettes longues, frangées, de la même couleur, ainsi que le mufle, tout le dessus de la tête et deux filaments qui pendent des franges laciniées du pied. Les yeux, assez loin de

la base des tentacules, sont sur un rebord arrondi, et non portés sur un pédicule. Dans des individus, toutes ces parties sont verdâtres.

L'opercule est rond, blanc, bombé avec une dépression dans son milieu.

Ce Turbo est commun dans le port Western de la Nouvelle-Hollande.

---

5. TURBO A COLLIER.

Turbo torquatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 40, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 60, FIGURES 15-18.

Turbo, testa orbiculata-convexa, late et profunde umbilicata, transversim sulcata, lamellis longitudinalibus confertis substriata, griseo-virente; anfractibus superne angulo nodoso coronatis : ultimo carina medio cincto; spira apice retusa. (Lamk.)

Le pied de ce Turbo prend assez souvent une forme quadrilatère ; mais il peut s'allonger en forme de trompe, ainsi que nous l'avons représenté ; il est jaune en dessous, moucheté de rouge brun sur les parties latérales. La bouche est sous un chaperon élargi, échancré, verdâtre et strié en dessous, rayé de brun rouge en dessus. Les tentacules, médiocrement longs pour la grosseur de l'animal, sont jaunâtres, annelés de brun. Ils portent les yeux à leur base sur un pédicule frangé. Les palmettes sont également laciniées. Les franges latérales du pied n'ont qu'un seul filament jaunâtre.

Les parties contenues dans la spire sont aussi jaunâtres après la cuisson. L'opercule ovalaire est remarquable par ses guillochures en double spirale d'un beau blanc et grenues, surtout la plus externe.

La coquille, dépouillée de sa première couche lamelleuse, est d'une belle nacre.

Ce Turbo, qui atteint une grande taille, habite le port du Roi-Georges. On en trouve peu d'individus vivants.

6. TURBO DE COOK.

Turbo Cookii.

Troque de Cook, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 17, n° 24.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 60, FIGURES 19-23.

Turbo, testa orbiculato-conica, basi ventricoso-dilatata, longitudinaliter plicata, asperata, rufo-fuscescente; plicis creberrimis, confertis, obliquis, imbricato-squamosis; anfractibus convexis; infima facie convexiuscula, concentrice rugosa, imperforata. (Lamk.)

C'est sans doute faute d'avoir connu l'opercule de ce Turbo, que M. de Lamarck en a fait un Troque.

L'animal a les tentacules longs, filiformes, blancs, piquetés de rouge brun, sans palmettes à leur partie interne, les yeux pédiculés. La bouche s'allonge en forme de trompe ou s'élargit en chaperon. Nous l'avons représentée dans ces deux positions; elle est blanche, striée de noir en travers.

Le pied est grand, jaunâtre, piqueté de brun en dessous, avec une ligne médiane de la même couleur; verdâtre sur les côtés, qui sont tachés de brun. Les franges latérales, simplement ondulées et sans filaments, sont de la même couleur.

L'opercule est ovalaire, arrondi à une de ses extrémités, avec une fossette oblongue, quelquefois paucispirée; il est blanc et verdâtre. Sa spirale est moins prononcée que dans la plupart des autres Turbos. Nous trouvâmes cette espèce en grand nombre à la baie Tasman de la Nouvelle-Zélande, dans l'anse de l'Astrolabe, et sur les récifs de la Passe des Français. On peut juger du peu de mouvement qu'elle se donne, à l'enduit sale et difficile à enlever dont la coquille est constamment recouverte. Elle parvient à une grande taille.

7. TURBO IMPÉRIAL.

Turbo imperialis.

Troque impérial, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 10, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
Trochus heliotropium, Martyn, 30 (bonne figure).

PLANCHE 61, FIGURES 1-4.

Turbo, testa orbiculato-conoïdea, apice obtusa, supra fusco-violacescente, infra alba; sulcis transversis imbricato-squamosis; anfractibus convexo-turgidis, margine squamoso-radiatis : squamis complicatis; umbilico infundibuliformi. (Lamk.)

Nous ferons pour cette espèce la même observation que pour la précédente, c'est-à-dire que la forme de son opercule nous détermine à la mettre dans le genre Turbo. Cette coquille, très-recherchée dans les collections, n'a encore été trouvée qu'à la Nouvelle-Zélande, où elle est rare, car, après avoir parcouru beaucoup de points de cette intéressante contrée, nous ne l'avons rencontrée qu'une seule fois à l'état vivant.

Son animal a le pied ovalaire, assez grand, le mufle allongé en forme de trompe, les tentacules courts, blancs, avec une ligne noire ou rougeâtre dans le sens de leur longueur, les pédoncules oculaires très-gros, obtus, les palmettes à peine visibles. Toutes ces parties sont blanchâtres, la tête et la bouche striées en travers de noir et de violet; cette dernière couleur appartient seulement au côté gauche. Le pied a quelques taches fort claires sur les côtés; ses franges latérales sont sans filaments.

L'opercule est ovalaire, lisse, blanchâtre, un peu renflé vers une de ses extrémités.

Cette coquille était petite, n'ayant que deux pouces de diamètre, y compris les épines. Elle était souillée d'incrustations calcaires et de plantes marines, indice de l'apathie de l'animal. Nous la trouvâmes dans la Passe des Français, à la baie Tasman.

8. TURBO STELLAIRE, variété.

Turbo stellaris.

Troque stellaire, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 13, n° 12.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, t. IV, fig. 124 (bonne figure).

PLANCHE 61, FIGURES 5-7.

Turbo, testa orbiculato-convexa, spinis echinata, cinerea; anfractibus margine radiatim spinosis; spira prominula; inferna facie valde convexa, scabra, imperforata. (Lamk.)

C'est une variété du Stellaire plus élevée et plus renflée, ayant son péristome d'un joli rose, et le fond de l'ouverture blanc-nacré. Le dernier tour présente des plis en forme de cannelures, qui s'étendent probablement à tous les autres, tellement encroûtés de calcaire, qu'on ne peut les apercevoir.

L'animal est d'un beau jaune tacheté de noir dans presque toutes ses parties, excepté le dessous du pied qui est jaune pâle. Les tentacules

sont médiocres, annelés de brun, portant les yeux sur d'assez longs pédoncules de leur base. L'extrémité de la trompe est jaune d'orpin. Il n'y a point de filaments au pied.

L'opercule est ovalaire, bombé, blanc ou bleuâtre, légèrement grumeleux à sa surface.

Cette coquille se trouve à Vanikoro. Nos plus grands individus avaient deux pouces deux lignes dans leur plus grand diamètre, y compris les épines, et dix-huit lignes d'élévation.

---

9. TURBO FRANGÉ.

Turbo fimbriatus.

Troque frangé, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 12, n° 8.

PLANCHE 61, FIGURES 8-12.

Turbo, testa orbiculato-conica, longitudinaliter obsolete costulata, transversim striata, albido-lutescente; anfractibus margine crenulato-fimbriatis; inferna facie planulata, imperforata. (Lamk.)

Ce Turbo n'est encore connu que par la phrase caractéristique de M. de Lamarck. Sa forme est orbiculaire, conique, mais peu élevée; ses tours sont arrondis, offrant une carène large, mince, ondulée, comme frangée, allant jusqu'au sommet en suivant les sutures. Le dessous est semi plane, élevé seulement au bord gauche; une dépression remplace l'ombilic. L'ouverture est triangulaire. Toute la coquille est couverte d'aspérités en forme de râpe. Elle est blanche, ponctuée de rouge brun. Sa seconde couche est nacrée.

Il en existe une variété plus épaisse et plus pyramidale.

Le mufle et le pied de ce Mollusque sont susceptibles de s'allonger en forme de trompe. Ils sont jaunâtres, striés de brun d'une manière assez régulière sur le devant du pied. Les tentacules ont deux lignes longitudinales noires. Les yeux sont pédonculés et les palmettes fort petites. Il n'y a point de filaments à la racine du pied. L'opercule est arrondi, blanc, convexe, un peu déprimé à son centre. Cette description est prise sur un individu trouvé au port Jackson. Ceux du port du Roi-Georges sont plus blafards, mais conservent toujours les deux lignes caractéristiques des tentacules.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre	1	1
Hauteur	»	8
La variété la plus élevée a	1	2

10. TURBO A FISSURE.

Turbo versicolor.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 44, n° 15.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 61, FIGURES 13-18.

Turbo, testa globoso-depressa, umbilicata, crassa, mutica, transverse striata, viridi fusco et albo variegata; spira brevi, obtusa; infima facie convexo-turgida; fissura ex umbilico intra labrum et columellam porrecta. (Lamk.)

L'animal a les tentacules peu longs, pointus, piquetés de rougeâtre, les palmettes de leur base jaunâtres et frangées, les pédoncules oculaires gros. La tête, verte en dessus, est transversalement striée de brun; c'est aussi la couleur de la partie latérale du pied, lequel est vert-clair en dessous, et légèrement lacinié sur ses bords : ses franges latérales sont découpées, et portent un filament rougeâtre.

L'opercule est rond, très-bombé, granulé, brun sur le bord, et bleu au milieu. La spirale de sa face interne est très-grande.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre.....	1	»

Genre PHASIANELLE. — *Phasianella*, Lamarck.

Les Phasianelles sont pour nous de vrais Turbos par toutes les formes de leur organisation, ne devant quelque jour former qu'une division dans ce genre, lorsque la malacologie sera plus avancée dans les rapports des animaux avec leur coquille. Ainsi nous ne répéterons point ce que nous avons dit de l'anatomie des Turbos, qui se rapporte aux Phasianelles.

Ces coquilles, fort rares autrefois, commencèrent à baisser de prix par le voyage de Baudin. Celui de *l'Astrolabe* les a rendues communes. Le lieu qui en contient probablement le plus est le port Western, dans le détroit de Bass. Elles couvrent les plaines sablonneuses de cette vaste enceinte. Chaque marée apporte ces Mollusques sur le rivage, où ils vivent à sec pendant quelques heures ; ils cherchent toutefois à se soustraire à l'influence du soleil, en se cachant sous des fucus. C'est là qu'ils se réunissent en quantité telle, que l'un de nous en rencontra soixante-seize sous une seule de ces plantes.

Les Phasianelles sont toujours lisses. Ce poli et plus encore leur mouvement continuel les empêchent d'être couvertes de Serpules, de Flustres

et autres êtres parasites qui encroûtent les coquilles stagnantes. Cette agitation fait qu'elles conservent difficilement le contour de leur ouverture intact, lequel est du reste très-fragile. Sur des milliers d'individus, nous l'avons trouvé tranchant, jamais épais ni rebordé.

Les espèces nous ont paru difficiles à bien caractériser tant sur l'animal que sur la coquille. Ces dernières surtout présentent tant de diversités dans les couleurs, et quelquefois dans la forme, qu'on peut y être trompé, et ériger de simples variétés en espèces. Nous avons vu de ces coquilles, brunes et verdâtres sur le vivant, devenir rouges après leur mort, par l'action solaire, etc.

La teinte la plus commune que sont susceptibles de prendre ces Mollusques est le brun piqueté de verdâtre. Cette couleur est le propre de ceux dont les coquilles en offrent à peu près une semblable; tandis que celles qui tirent sur le blanc ou sont bariolées de rouge, ont l'animal vert-pré.

Ce sont des animaux vifs, s'agitant dans tous les sens, et voraces, car nous en attirions quelquefois avec des appâts de chair placés dans des filets que nous descendions au fond de la mer. Leur pied, doué d'une grande mobilité, s'allonge comme une trompe : ce qu'il présente de particulier, c'est la faculté qu'il a de se mouvoir comme en deux parties,

c'est-à-dire que chacun de ses côtés avance séparément et successivement. Aussi aperçoit-on une gouttière dans le sens de sa longueur en dessous.

Sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, les Phasianelles qu'on trouve au port du Roi-Georges sont plus grosses et moins nombreuses qu'au port Western, qui en est distant de cinq cents lieues. L'île de Van-Diémen en fournit aussi en très-petite quantité.

M. de Lamarck avait bien rapproché les Phasianelles des Turbos, mais il a fait entrer dans ce genre plusieurs coquilles, comme des Littorines, qui appartiennent à la famille des Buccins, et d'autres qui sont des Troques. Il faut également faire disparaître le mot opercule corné de la caractéristique du genre, parce qu'il est toujours calcaire.

—

1. PHASIANELLE BULIMOIDE.

Phasianella bulimoïdes.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 52, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 59, FIGURES 1-7.

Phasianella, testa oblongo-conica, tenuiuscula,

lævi, pallide fulva, transversim fasciata; fasciis crebris diversimode variegatis et maculatis; spira apice acuta. (Lamk.)

C'est cette jolie espèce que nous avons dit être si commune au port Western, et plus grosse dans le port du Roi-Georges. M. de Lamarck l'indique comme venant aussi de la Nouvelle-Zélande. C'est possible; toutefois nous pouvons assurer que nous n'avons point rencontré de Phasianelles, que même nous n'en avons point aperçu de débris si faciles à reconnaître, dans les six ou sept relâches que nous avons faites dans la moitié du contour de cette grande île.

Les animaux que nous représentons sont de ceux qui proviennent du port du Roi-Georges. Ils sont généralement d'un beau vert dans presque toutes leurs parties. L'un a de plus des points blancs sur le pied ; un autre une tache violette ou rougeâtre sur les franges latérales du pied ; un troisième a cet organe jaunâtre et légèrement frangé sur les bords. Dans tous, les tentacules sont grêles et longs, les pédoncules oculaires gros et en bouton, les palmettes laciniées. Le mufle, qui s'allonge un peu en forme de trompe non rétractile, peut aussi s'étaler en écusson arrondi. Les franges des côtés du pied sont très-finement laciniées, et présentent quelquefois des ramifications brunes de vaisseaux; elles portent trois filaments verdâtres de chaque côté.

L'opercule est ovalaire, calcaire, peu bombé, blanc et recouvert, dans une partie de son contour, par une lame charnue du pied qui le supporte.

—

2. PHASIANELLE VENTRUE.

Phasianella ventricosa, nob.

PLANCHE 59, FIGURES 8-9.

Phasianella, testa oblonga, lævi, ventricosa, rubente, transversim fasciata : fasciis luteolis rubro-virgulatis; anfractibus valde convexis; spira obtusa.

Varietas, *testa rubeola, lineis longitudinalibus rubris undatim ornata.*

Jusqu'ici cette espèce avait été confondue avec la Phasianelle Bulimoïde; mais elle en est bien distincte par sa forme plus courte, très-ventrue dans son dernier tour, qui constitue presque à lui seul toute la coquille. Les autres sont très-convexes, et la spire est obtuse. Cette Phasianelle est aussi

beaucoup plus épaisse. Le bord droit de son ouverture n'en est cependant pas plus à l'abri des fractures que dans les autres. Il y a moins de variété dans la couleur, dont le fond est rougeâtre, cerclé de lignes jaunâtres, ponctué de rouge en forme de guillemets. L'ouverture est blanche. Une variété a des lignes rouges longitudinales en zigzags, très-fines et écartées.

Cette espèce provient du port du Roi-Georges. Nous ne croyons pas l'avoir trouvée dans celui de Western.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	4
Épaisseur.....	»	8

Genre TROQUE. — *Trochus*, Lamarck.

Toupie, Cuvier, Blainville.

Voici le second genre de cette famille de Mollusques pectinibranches monoïques, caractérisé par un opercule membraneux et toujours multispiré. Nous y joignons, ainsi que l'a fait M. de Blainville, des Monodontes, qui ne doivent réellement pas former un genre distinct. Mais comme ce sont le plus ordinairement de petits Mollusques remarquables par les trois ou quatre paires de filaments qu'ils portent sur les parties latérales de leur pied, que leur opercule a ses spirales plus serrées et moins nettement marquées que les grands Troques, on pourrait en faire une division parmi ces derniers.

Toutefois nous en établirons une bien positive pour les Troques jaune, nain, doré, et la Monodonte Pagode, dont la coquille appartient réellement à ce genre, mais dont les animaux en diffèrent par leur organisation, en ce qu'ils ne sont plus hermaphrodites, et qu'ils ont les sexes séparés sur deux individus différents. Leur opercule est membraneux et paucispiré.

—

Troques a opercule multispiré.

1. TROQUE OBÉLISQUE.

Trochus Obeliscus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 18, n° 29.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 61, FIGURES 19-21.

Trochus, testa conico-pyramidata, nodulosa et granulata, viridi et albo colorata; anfractibus margine inferiore tuberculato-nodosis circulisque pluribus granosis cinctis : ultimo dempto; inferna facie planulata; labro basi sinuato. (Lamk.)

Cet individu, que nous avons pris à Tonga, est bien le Troque Obélisque par ses couleurs; toutefois il tient de l'*acutus* par sa spire brusquement pointue.

L'animal a les tentacules gros et courts, blancs avec une bordure brune, les pédoncules oculaires larges, pointus, doublement cerclés de noir. Le mufle est fort large, avec un ruban noir près de

son bord, de même que la tête, qui est de plus piquetée de verdâtre. Le pied est jaune en dessous, et tellement piqueté de brun sur les côtés, qu'il en paraît noir. Le bord du manteau est liséré de brun et de verdâtre. Les franges du pied sont blanches et sans filaments.

Les opercules des Troques qu'on possède dans les collections sont presque tous de couleur marron. Assez ordinairement cela tient à la dessiccation et à l'action de l'air, car, sur l'animal vivant, ils sont transparents et jaunâtres.

Dans ces espèces très-turriculées, l'animal rentre obliquement, en entraînant de cette manière son opercule, qui autrement ne pourrait pas s'engager à plat dans l'ouverture toujours plus ou moins aplatie. Ces animaux se développent infiniment peu, et se cachent profondément, de manière à ce qu'on ne peut apercevoir aucune de leurs parties. Il faut briser même le premier tour de la coquille pour pouvoir bien les dessiner.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre.....	2	8
Hauteur.....	2	8

2. TROQUE ÉLANCÉ.

Trochus elatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 21, n° 36.

PLANCHE 61, FIGURES 22-26.

Trochus, testa conico-turrita, apice acuta, granulosa, alba, strigis longitudinalibus intense roseis picta; striis transversis granuliferis; anfractibus convexis : ultimo vix angulato; inferna facie plano-convexa; columella superne dentifera; labro subtus lævigato. (Lamk.)

Ce Troque, très-élancé, pointu, granuleux, est d'un blanc jaunâtre, ponctué de rouge laque. Son animal est généralement rougeâtre : ses tentacules sont longs et de la même couleur. La partie supérieure de la tête présente une bandelette transversale ainsi colorée. Le pied est jaunâtre en dessous, d'un rouge violacé, avec des taches jaunes sur les côtés. Ses franges latérales sont sans laciniures, avec un seul petit filament rougeâtre.

L'opercule est corné et rougeâtre.

Cette espèce habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre	1	1
Hauteur	1	4

---

3. TROQUE DILATÉ.

Trochus niloticus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 17, n° 25.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 62, FIGURE 12.

Trochus, testa conico-pyramidata, basi dilatata, crassissima, ponderosa, lævi, alba, strigis longitudinalibus rubro-fuscis ornata, subtus sanguineo-maculata; columella arcuata, basi truncata, superne dentifera sulcoque contorto umbilicum simulante. (Lamk.)

C'est une des plus grandes espèces de Troques, très-répandue dans les collections. Son animal a

les tentacules assez longs, d'un rouge brun, les pédoncules des yeux larges, auriculés et brunâtres, avec une bande transversale verte. Les palmettes sont de même couleur. La tête est verdâtre, bordée de noir et jaune sous le mufle. Le pied est jaune en dessous, brun et piqueté de verdâtre sur les côtés.

L'opercule, proportionnellement très-grand, est brun marron, teinte qu'il conserve à peu de chose près semblable après la dessiccation. Son diamètre est de dix-sept lignes et demie.

Cette coquille est commune au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre.....	3	3
Hauteur.....	2	8

Il y en a de plus grands.

DIVISION DES PETITES ESPÈCES A NOMBREUX FILAMENTS, AYANT SOUVENT LA COLUMELLE DENTÉE.

(MONODONTES de Lamarck.)

4. TROQUE BORDÉ.

Trochus limbatus, nob.

PLANCHE 63, FIGURES 1-6.

Trochus, testa conoïdea, basi dilatata, subventricosa, perforata, transversim granulata, oblique tenuissime striata, fulvo-fuscescente, subrubro maculata; labro triangulari, sulcato, intus albo; columella canaliculata, rugosa.

Petite espèce tenant des grands Troques pour la forme, évasée, conique, dont les tours sont convexes, bien séparés par des sutures profondes, cerclés de petites granulations arrondies et pressées, très-finement striés en ondes d'une manière un peu oblique. La base est également granulée, presque plane; l'ouverture, triangulaire, blanche, nacrée, sillonnée en dedans. L'ombilic est conique, profond; la columelle, canaliculée, ringente, pour-

vue d'une dent rugueuse. La couleur est jaune ou rougeâtre, maculée de rouge brun très-foncé.

La tête et les franges latérales du pied sont jaunâtres; ces dernières, denticulées, ont de chaque côté quatre filaments blancs. Les tentacules, gros, obtus, sont marqués de deux lignes noires longitudinales. Les palmettes sont arrondies; les côtés du pied, rosés, avec une ligne noire près du bord, d'où nous avons tiré le nom de ce Troque, qui habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre	»	7
Hauteur	»	5

—

5. TROQUE IRISODONTE.

Trochus irisodontes, nob.

PLANCHE 63, FIGURES 7-12.

Trochus, testa elongata, pyramidata, imperforata, apice acuta, nitida, basi striata, virescente, lineis longitudinalibus transversisque ru-

bris ornata, albo punctata; apertura ovali, smaragdina unidentata.

Ce petit Troque, que M. de Lamarck a peut-être compris dans ses Phasianelles, est d'une grande élégance. Sa forme est pyramidale, pointue, un peu ventrue par la base. Ses tours sont légèrement convexes, lisses, variés de verdâtre et blanc, avec des lignes rouges accouplées, longitudinales et transversales, très-délicates. Les dernières sont simples, et les autres par faisceaux de deux à trois. L'ouverture est ovalaire, unidentée et reflétant une magnifique couleur vert d'émeraude. Le reste de la nacre de cette coquille est agréablement irisé de bleu ou de vert. C'est pour cela que les indigènes de la Nouvelle-Hollande s'en font de longs colliers. Il y a d'assez nombreuses variétés dans les individus.

L'animal a le pied ovalaire, blanc, cilié dans son contour; les franges qui en partent sont également découpées, verdâtres, ponctuées de noir; elles portent trois paires de filaments annelés de rouge brun; les tentacules, fort longs, sont également marqués de la même manière, et de plus ils sont villeux; ce que nous retrouverons dans quelques-unes de ces petites espèces. Les yeux sont pédonculés, et la bouche s'ouvre sous un chaperon rayonné. L'opercule est multispiré.

Ce Troque se trouve au port du Roi-Georges

et dans celui de Western. Il est figuré comme ornement dans le voyage de Péron.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	6 à 7

—

6. TROQUE AUSTRAL.

Trochus australis, nob.

PLANCHE 63, FIGURES 13-14.

Trochus, testa conica, pyramidata, imperforata, nitida, fulva, lineis rubicundulis cincta; anfractibus subconvexis; apertura ovato-rotunda, sulcata, viridi-effulgente; labro duplicato; columella unidentato.

Très-élégante espèce de la forme de la précédente, mais plus grande, et avec laquelle elle a de l'analogie par sa forme turriculée, dilatée à la base, pointue, et par l'éclat de sa belle nacre verte dont son ouverture brille. Elle est lisse, d'un joli roux clair ceint de nombreuses lignes

d'un rougeâtre pâle. L'ouverture est arrondie, avec une saillie blanche en dedans du péristome. La columelle porte une arête peu saillante. Nous ne connaissons point l'animal de ce Troque, qui provient de la Nouvelle-Hollande, d'une des localités indiquées ci-dessus.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	9 ½

---

7. TROQUE A BANDES.

Trochus tæniatus, nob.

PLANCHE 63, FIGURES 15-17.

Trochus, testa ovato-conoïdea, imperforata, crassa, basi dilatata, rotunda, transverse carinata, lutea, vittis longitudinalibus undulatis subrubris aut fuscis ornata; labro albo intus sulcato, peristomate tæniato; columella lævi.

Il est étonnant que cette espèce remarquable et si commune sur les rochers du Port-Jackson

n'ait pas encore été figurée. Elle est épaisse, conique, élevée, dilatée et arrondie par la base, fortement carénée sur tous ses tours, qui sont un peu rugueux. L'ouverture est demi ronde, blanche, légèrement nacrée et sillonnée. Le péristome forme comme une bandelette distincte, non nacrée, verdâtre et tachée de brun. La columelle, sans dent, est un peu aplatie. Ce Troque est jaunâtre ou blanchâtre, avec de larges rubans longitudinaux, ondulés, rougeâtres ou brunâtres; ils parcourent toute la longueur de la coquille, en reprenant à chaque tour au point de suture.

L'animal a les tentacules, les yeux, le dessous du pied, ses franges laciniées et ses huit filaments d'un verdâtre-clair. Le mufle est noir en dessus, jaune à sa pointe, susceptible de beaucoup se dilater, et frangé en dessous. Le pied est noir latéralement, avec une bande transversale verte. L'opercule est rond et assez large.

Ce Troque vit en compagnie du Multicariné, avec lequel il ne faut pas le confondre. Sa forme conique, plus encore que ses bandes, le fait assez facilement distinguer, car il existe des variétés du Multicariné qui ont aussi des flammes rougeâtres.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	2
Diamètre à la base.....	»	11 $\frac{1}{2}$

8. TROQUE MULTICARINÉ.

Trochus constrictus.

Monodonte multicarinée, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 36, n° 15.

PLANCHE 63, FIGURES 23-27.

Trochus, testa ovato-conoïdea, transverse carinata, cinereo et nigro nebulosa; carinis pluribus elatis remotiusculis, in ultimo anfractu septenis; labro intus sulcato, margine crenato. (Lamk.)

Il y a d'assez nombreuses variétés de forme et de couleur dans ce Troque pour arriver insensiblement jusqu'à l'espèce précédente, bien cependant que les extrêmes diffèrent. Aussi nous n'hésitons pas à le considérer comme une espèce dont le type est plus court, plus circulaire, et dilaté à la base, avec la spire plus aiguë que le Troque à bandes. Ses carènes, assez régulièrement au nombre de sept sur le dernier tour, sont séparées par des cannelures profondes. Son ouverture est demi ronde, blanche, n'offrant que deux ou trois sillons, et sur son limbe, qui est lisse, une ligne

noire. Toute la coquille est d'un blanc jaunâtre mat, ou quelquefois couverte de flammules rouge brun en zigzags. C'est alors qu'elle ressemble un peu à la précédente.

L'animal a les tentacules longs, pointus, verdâtres, piquetés de noir sur les côtés. Les pédoncules des yeux sont triangulaires, noirs, comme les côtés du pied, le dessus du mufle et les palmettes. Ces dernières sont entières. Le contour du pied et des franges est lacinié et verdâtre en dessous, de même que les huit filaments. L'opercule est jaunâtre.

Se trouve en abondance à Hobart-Town, sur l'île de Van-Diémen, et aussi au Port-Jackson et dans plusieurs autres lieux de cette partie australe de la Nouvelle-Hollande.

	lignes.
Longueur.....	8
Diamètre à la base.....	7

9. TROQUE BARIOLÉ.

Trochus striolatus, nob.

PLANCHE 63, FIGURES 18-22.

Trochus, testa ovato-conoïdea, imperforata, solida, transversim sulcata, nigricante, lineolis luteis, longitudinalibus ornata; apertura semi circulare, alba; fauce angusta.

Ce Troque, arrondi, un peu globuleux, est régulièrement sillonné en travers. Son ouverture est demi ronde, d'un blanc nacré, et rétrécie par un double labre; sa columelle, légèrement bidentée. Il est d'un noir foncé, agréablement bariolé en long de linéoles jaunes, très-fines, comme virgulées sur chaque cannelure. Il a quelques rapports avec la Monodonte Fraise de M. de Lamarck. Son ouverture est différente; ses côtes plus profondes, plus serrées; ses linéoles plus régulières.

L'animal a les tentacules déliés, villeux, brun clair; les pédoncules des yeux, larges, denticulés, de même que les franges latérales du pied, qui sont verdâtres, avec huit filaments de la même couleur. Le pied est blanc jaunâtre en dessous,

noir en dessus, ainsi que le mufle, qui est verdâtre à l'endroit de la bouche.

Ce Troque habite la rade de Sydney, au Port-Jackson.

DIMENSIONS.

	lignes.
Hauteur et diamètre de sa base.....	9

—

10. TROQUE GRENU.

Trochus diaphanus.

Turbo grenu, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 45, n° 18.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn.

PLANCHE 64, FIGURES 1-5.

Trochus, testa ovato-ventricosa, imperforata, undique granulosa, rubescente; cingulis granulosis creberrimis; anfractibus convexis; spira breviuscula. (Lamk.)

Cette élégante espèce, rougeâtre, ponctuée de blanc, et très-granuleuse, est un exemple du peu

de bons caractères qui existaient pour former le genre Monodonte. Aussi M. de Lamarck n'a-t-il pu la mettre parmi ces coquilles, bien qu'elle en ait la forme générale et l'opercule.

Son animal est également rouge brun, comme son enveloppe, à l'exception des côtés du pied, qui sont oculés de blanchâtre. Les tentacules sont courts, et les franges portent quatre filaments de chaque côté. Le mufle, qui est très-saillant, a cela de remarquable, qu'il est cilié à son extrémité. L'opercule est membraneux, multispiré et rougeâtre.

On trouve ce Troque en grande quantité à la Nouvelle-Zélande, dans la Passe des Français, d'où il n'est pas probable qu'on en rapporte d'autres, surtout par des navires d'une certaine grandeur. Les individus vivants sont fort rares; mais la mer en entasse par milliers sur le côté gauche de ce passage.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre.....	1	1
Hauteur.....	10	»

Il y en a de plus grands.

—

11. TROQUE TIARE.

Trochus tiaratus, nob.

Mimiti, par les habitants de la baie Tasman.

PLANCHE 64, FIGURES 6-11.

Trochus, testa conico-turrita, basi profunde excavata, rubente, aut albida fusco picta; anfractibus rotundis decrescentibus, elevatis, granulis tenuissimis cincta; apertura subtriangulari.

Ce petit Troque est remarquable par ses tours arrondis, subitement décroissants comme une tiare, séparés par des sutures profondes, et ceints de petites cordelettes granulées. Il se distingue encore par la forme conique, large et profonde de son ombilic, qui est comme celui des Cadrans. L'ouverture est triangulaire.

Le fond de la couleur est un blanc-jaunâtre, piqueté de brun. Ces taches tendent à devenir longitudinales. Quelques individus un peu usés étaient d'un rougeâtre uniforme.

Le Mollusque a ses tentacules et ses huit filaments blancs et villeux; le pied, ovalaire, blanc,

avec une bordure brune en dessous, et une large bande noire sur les côtés ; le mufle a aussi un ruban noir en dessus près de son extrémité. L'opercule est jaunâtre.

Cette espèce se trouve à l'anse de l'Astrolabe, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre	8
Hauteur	6 $\frac{1}{2}$

---

12. TROQUE ZÉLANDAIS.

Trochus zelandicus, nob.

PLANCHE 64, FIGURES 12-15.

Trochus, testa imperforata, subglobosa, orbiculato-rotunda, transversim sulcata, longitrorsum tenuissime striata, nigricante, albido punctata; ultimo anfractu amplo; apertura lata, alba, nigro cincta.

Cette espèce est globuleuse, à base évasée, arrondie. Son dernier tour est fort grand; son ou-

verture très-large, arrondie, blanche et nacrée, avec son limbe noir, et une tache brun marron sur la fin du bord gauche. Sa spire, arrondie, peu élevée, est portée à droite : tous les tours en sont profondément sillonnés, noirâtres avec des points blanchâtres, un peu allongés sur les cordelettes. On voit aussi à la loupe des stries longitudinales, obliques, ondulées et très-serrées. Quelques individus sont d'un brun violacé.

L'animal a le pied jaunâtre en dessous, avec une strie brune sur le contour, qui est cilié, noir sur les côtés, avec des taches d'un blanc jaunâtre en arrière. Les palmettes sont arrondies, et les pédoncules oculaires gros. Les franges du pied, qui portent trois paires de filaments verdâtres, sont d'un vert velouté, ainsi que le dessus du mufle, qui est jaunâtre à son extrémité. L'opercule, d'un brun jaunâtre, est régulièrement multispiré.

Ce Troque se trouve à l'anse de l'Astrolabe, dans la baie Tasman de la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre	10
Élévation	9

13. TROQUE RELIEF.

Trochus cingulatus.

PLANCHE 64, FIGURES 16-20'.

Trochus, testa imperforata, minima, discoïdea, nigra, cingulis elevatis granulosis ornata; apertura alba, crassa, angulata.

Très-petite espèce, discoïde, peu élevée, à spire un peu saillante, toute noire et ceinte de cordelettes espacées, couverte de petites granulations saillantes en relief. Le dernier tour est arrondi en dessous. L'ouverture est en ogive, épaisse, petite, blanche; la columelle est droite, lisse, et forme, avec elle, un angle marqué.

L'animal est noir en dessus, d'un blanc légèrement enfumé en dessous. Ses tentacules sont proportionnellement très-longs, avec une bande noire sur les côtés. Les franges latérales sont découpées: il en part trois paires de filaments assez longs.

Ce Troque, assez rare à la Nouvelle-Zélande, se tient caché sous les pierres de la Passe des Français. Nous croyons l'avoir aussi trouvé à la baie des Iles.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre	6
Hauteur	4

---

14. TROQUE CANALIFÈRE.

Trochus canaliferus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 35, n° 12.
Encyclop., pl. 447, fig. 5, *a*, *b*.

PLANCHE 64, FIGURES 26-29.

Trochus, testa subglobosa, imperforata, transverse striata et fasciata, nitida, violacescente; fasciis angustis creberrimis rubro et cæruleo articulatis; apertura alba; columella plana, canali parallelo instructa; labro duplicato, intus sulcato. (Lamk.)

Cette espèce rare est agréablement cerclée de points verts et blancs sur un fond rougeâtre.

Son animal a les tentacules, les franges latérales et les huit filaments qui en partent de couleur rougeâtre. La tête est verdâtre, rayée de brun; le pied, blanc-jaunâtre en dessous, et finement piqueté de verdâtre sur les côtés, avec une bande jaune. L'opercule est multispiré.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre transversal.....	8 ½
Hauteur.....	8

Nos individus sont plus petits que ceux indiqués par M. de Lamarck.

—

15. TROQUE CANALICULÉ.

Trochus canaliculatus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 37, n° 20.

PLANCHE 54, FIGURES 21-25.

Trochus, testa abbreviato-conoïdea, ventricosa, umbilicata, transversim sulcata, luteo-rufescente;

sulcis prominulis transverse striatis : superiore elatiore ; suturis concavo-canaliculatis. (Lamk.)

C'est parce que cette espèce a ses sutures profondément enfoncées, que M. de Lamarck lui a donné le nom de canaliculée. Elle pourrait également le prendre de la forme de son ombilic, qui se prolonge en gouttière sur la columelle. C'est une petite coquille d'un brun rougeâtre, qui pourrait bien être recouverte d'un épiderme villeux, à moins que ce ne soient de petites éponges qui l'enveloppent. Tous nos individus, de Tonga-Tabou et de Vanikoro, offraient la même particularité. Son ouverture, d'un beau blanc, est profondément sillonnée. Le péristome est grenu et ponctué de noir.

L'animal a le pied ovalaire, jaune d'orpin, strié de noir seulement sur les côtés. Ses tentacules sont longs, pointus et noirâtres. Les franges du pied sont brunes, et présentent une foule de laciniures presque aussi longues que les trois paires de filaments que porte ce Mollusque.

L'opercule est rond, jaunâtre, membraneux : il offre cela de particulier, qu'au lieu d'être multispiré, il n'offre qu'un tour de spire près de son bord. C'est le seul exemple que nous ayons de cette forme coïncidant avec plusieurs paires de filaments. La petitesse du Mollusque ne nous a pas permis de rechercher s'il différait dans son or-

ganisation, et s'il devait être placé parmi les espèces qui portent les sexes séparés.

Ce Troque n'est pas commun dans les deux îles que nous avons indiquées plus haut.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre.....	7
Hauteur.....	5

Genre ROULETTE. — *Rotella*, Lamarck.

Comme l'a très-bien vu M. de Lamarck, et avant lui Linné, les Roulettes doivent être placées parmi les Troques. L'animal a les plus grands rapports avec celui des espèces qu'il avait nommées Monodontes, et son opercule est membraneux et multispiré. Nous n'avons jamais eu occasion de voir, à l'état vivant, ces petites coquilles, qui se trouvent dans l'Inde et la Méditerranée.

—

1. ROULETTE LINÉOLÉE.

Rotella lineolata.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 7, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 61, FIGURES 27-31.

Rotella, testa orbiculari, convexo-conoïdea, lævissima, pallide carnea; lineolis longitudina-

libus confertis, undulatis, fuscis ; anfractibus contiguis ; infima facie alba. (Lamk.)

Il est assez particulier que cette espèce se trouve à la fois dans la Méditerranée et dans l'Inde. La comparaison des individus, pris à d'aussi grandes distances, n'a pu y montrer la moindre différence. Ces coquilles ont une coloration très-variable de gris verdâtre en dessus, avec des linéoles jaunes, ou bien de ce gris uniforme avec un ruban blanchâtre parcourant les sutures ou le dernier tour. En dessous elles sont blanches, gris de perle ou rosées.

L'animal est très-spiral, à pied ovalaire allongé, se pliant dans le sens de la longueur pour rentrer dans la coquille, portant à la partie postérieure un opercule rond, membraneux, absolument comme celui des vrais Troques, dont les tours sont larges et bien distincts. Les franges latérales du pied sont découpées et garnies de chaque côté de quatre longs filaments déliés. Le mufle est médiocre. Les tentacules sont très-longs, grêles ; les yeux terminaux portés sur de très-longs pédicules, comme nous n'en avons jamais vu sur aucun Mollusque, car ils ne ressemblent pas à ceux des Strombes, qui les ont aussi très-développés.

La cavité pulmonaire est très-ouverte ; une longue branchie va du bord gauche au droit : ses lamelles sont rigides, arrondies, libres près de leurs pointes,

qui nous ont paru noires. L'anus et l'utérus sont placés au bord droit. Sous le tentacule de ce côté, est une auricule assez grande, creusée en gouttière, qui ne manque jamais dans aucun individu. Elle sert sans doute à diriger la sortie des œufs dans ce Mollusque, qui est très-probablement hermaphrodite comme tous ceux de la famille à laquelle il appartient. Toutefois sa branchie nous a paru différente de celle des Troques. Ces animaux étant fort petits, et n'en ayant point eu de frais, nos remarques n'ont pas pu être aussi complètes que nous l'eussions désiré.

Il en est de même pour les couleurs. Cependant on peut voir que les tentacules sont jaunâtres, annelés de brun ; que le mufle est cerclé de noir, de même que le bord du manteau. La coloration de la branchie est un fait rare dans les Mollusques, où elle est cachée sous la double enveloppe que lui forment le manteau et la coquille.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre	4
Épaisseur	2

2. ROULETTE DE GUAM.

Rotella guamensis, nob.

PLANCHE 61, FIGURES 32-33.

Rotella, testa discoïdea, perforata, convexa, nitida, subgrisea, vittis albis punctatis cincta, punctis rubris raris ornata; anfractibus convexis; infima facie rubro-lineolata; apertura ovali.

Cette jolie espèce est d'une assez grande taille, et a absolument la forme d'une Hélice en dessus. Ses tours, nombreux, convexes, d'un gris de perle clair, sont ornés de lignes blanches ponctuées, qui la font paraître comme piquetée de cette couleur. Elle est de plus tachée de filaments et de points très-déliés d'un rougeâtre clair. Le dessous est blanc et envoie des denticules semblables au milieu du dernier tour. Près de l'ombilic sont des restes de stries rouges. L'ouverture est grande et ovalaire. Il est probable que cette espèce doit avoir des variétés dans la coloration; mais nous n'avons pu nous procurer que ce seul individu. Il nous a été donné à l'île Guam. Peut-être provenait-il des îles Carolines, avec lesquelles les îles Mariannes font

des échanges pour des coquilles. Elle est luisante, solide, et sa callosité ne masque pas entièrement l'ombilic.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre	7
Épaisseur	3

—

ROQUES A OPERCULE MEMBRANEUX, MAIS PAUCISPIRÉ, SANS FILAMENTS SUR LES CÔTÉS DU PIED.

1. TROQUE PAGODE (*mâle*).

Trochus Pagodus.

Monodonte Pagode, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 32, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 62, FIGURES 1-4.

Trochus, testa oblique conica, contabulata, imperforata, tuberculis echinata, longitudinaliter costata, transversim sulcata, griseo-fuscescente; costis intubercula elongata compressa extra marginem spirarum productis; infima facie albida, concentrice sulcata, papillosa. (Lamk.)

Ce Troque est très-facile à reconnaître à sa forme conique, turriculée, très-rugueuse, pointue, garnie de tubercules saillants, presque pointus, et à sa couleur toujours grisâtre.

Son animal a le pied ovalaire, à sillon marginal, les tentacules triangulaires pointus, portant des yeux sessiles vers leur base. Ils sont jaunes, ponctués de noir, de même que le pied sur les côtés, qui est jaunâtre en dessous. Le dessus de la tête est jaune, et l'extrémité du mufle noire. L'opercule est subarrondi, corné, brun et paucispiré.

Ainsi que nous l'avons dit, nous allons entrer dans quelques détails sur l'organisation de cette espèce, qui diffère beaucoup de celle des précédentes.

Une cavité branchiale, dans laquelle on ne remarque presque pas de siphon, assez largement ouverte, contient une branchie qui en occupe tout le plafond, allant du bord gauche toucher le rectum, qui est à droite; ses lamelles sont fines et serrées. Le cœur est conique, placé à gauche. Si le second feuillet existe, il est tellement petit qu'on ne peut le distinguer.

Sa masse buccale est ovalaire. Au-dessus de l'œsophage, est un ruban lingual, le plus long peut-être de tous les Mollusques connus, puisqu'il a plus de dix pouces d'étendue; ce qui est près de sept fois la longueur totale de l'animal. Il est garni de trois rangs de crochets. Deux longues glandes salivaires vont s'ouvrir dans la bouche. L'estomac est à peine indiqué par un renflement de l'intestin, qui, après avoir passé dans le foie sans

circonvolutions, se termine par un assez gros rectum à extrémité libre. Le foie paraît séparé en deux lobes sur un sillon distinct, qui suit tout le tortillon.

L'utérus côtoie le rectum, et s'ouvre un peu en arrière de l'anus. Il forme à droite une spirale, sur le bord du foie, absolument semblable à celle qu'on voit à l'opposé dans les Turbos et les Troques. Dans les mâles, cette spirale n'existe pas. Leur pénis, placé près du tentacule droit, s'élargit en palette à son extrémité. Il est considérable, a un sillon dans sa longueur, et le bord interne couvert de petites rugosités.

Cette coquille est fort commune au havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. On la trouve suspendue assez haut sur les rochers abrités.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Hauteur.....	1	10

—

2. TROQUE JAUNE.

Trochus luteus, nob.

PLANCHE 62, FIGURES 8-11.

Trochus, testa conica, imperforata, squalide

lutea, rugosa; anfractibus subplicatis; infima facie plana transversim striata; apertura triangulari.

Cette espèce est très-conique, large à la base, pointue, rugueuse et légèrement plissée en long. Les tours de spire chevauchent un peu les uns sur les autres. La face inférieure est plane dans le jeune âge, un peu arrondie par la suite, striée en travers; l'ouverture subtriangulaire lisse. Cette coquille est d'un jaune terreux sale tirant sur le fauve. Elle vit en compagnie d'une autre plus grande du double, qu'il faut considérer ou comme un âge plus avancé, ou comme une variété, car elles se ressemblent parfaitement, ainsi que les animaux.

L'animal a le pied ovalaire, portant un opercule de même forme, un peu pointu, jaune et paucispiré; les tentacules sont longs, ayant les yeux sur un pédicule à leur base. Toutes ces parties sont jaunes; les tentacules sont annelés de brun; le pied sur le côté et le mufle striés de la même couleur. La branchie est fort longue, placée au bord gauche de la cavité; à droite, sont le rectum et l'utérus accolés. La langue est pourvue d'un ruban assez long.

On trouve ce Troque dans toute l'étendue du port du Roi-Georges, mais principalement dans les petites rivières salées.

La variété plus grande se rencontre surtout au Port-Western. Elle a un pouce de hauteur, tandis que la petite n'a que sept lignes. Il arrive quelquefois que l'animal est plus blanc que jaunâtre, et n'a que des points sur les tentacules.

—

3. TROQUE NAIN.

Trochus nanus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 30, n° 67.

PLANCHE 62, FIGURES 5-7.

Trochus, testa orbiculari, subconica, ad periphæriam acute angulata, cinereo-virente; lineis longitudinalibus fuscis radiantibus; anfractibus planiusculis; infima facie plana, concentrice sulcata, violacescente; umbilico nullo. (Lamk.)

Cette espèce, qui n'a point encore été figurée, est évasée, conique, un peu excavée à sa base, jaunâtre, couverte de lignes brunes en long. Le bord droit en dedans est toujours marqué de ces stries plus vivement colorées.

L'animal a le pied ovalaire, blanc en dessous, jaunâtre, piqueté de brun sur les côtés; le mufle noir. Ses tentacules sont courts, gros, avec deux bandes latérales d'un brun foncé. Les yeux sont placés sur un petit renflement près de la base. L'opercule est ovalaire, membraneux, mince, jaune, et paucispiré à une de ses extrémités.

Cette coquille est commune dans la rade d'Hobart-Town, à l'île de Van-Diémen. On la trouve aussi sur quelques points de la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Hauteur	7
Diamètre de la base	8

---

4. TROQUE APLATI.

Trochus planus, nob.

PLANCHE 62, FIGURES 13-14.

Trochus, testa imperforata, discoïdea, subconica aut plana, albicante vel lutescente; lineis longitudinalibus rufo-fuscis ornata; anfractibus in suturis carinatis; infima facie plana striata; labro intus fusco striato.

Petite espèce discoïde, très-plate en dessus et en dessous dans le jeune âge, un peu plus bombée par la suite, mais à spire toujours obtuse et médiane. Une carène saillante, un peu ondulée, passant dans les sutures, fait que chaque tour est distinct et déborde le suivant. Cette coquille est rugueuse, jaunâtre, marquée de stries obliques longitudinales d'un brun rougeâtre. Elles sont plus régulières et mieux marquées sur le dernier tour, qui est légèrement rebordé par l'effet de sa carène.

La face inférieure a des stries concentriques. L'ouverture est fortement triangulaire, marquée, en dedans du bord droit, de linéoles d'un brun rouge vif, comme dans le Troque nain, avec lequel celui-ci a de certains rapports de couleur. Mais son animal a les tentacules longs, d'un verdâtre clair, demi annelés de brun. La tête et le mufle sont noirs. Le pied est ovalaire, blanc en dessous, bordé de brun, ainsi que les côtés, et son opercule bien paucispiré.

Ces Troques habitent le Port-Western, dans le détroit de Bass. On les trouve à marée basse sur les rochers de la Passe de l'Est. Ils ont l'habitude de se réunir par petits groupes accolés les uns aux autres, et sont assez rares.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre.....	6

Il y en a qui n'ont pas deux lignes de hauteur.

5. TROQUE DORÉ.

Trochus auratus, nob.

PLANCHE 62, FIGURES 15-19.

Trochus, testa imperforata, conica, rugosa, subplicata, lutea, flammulis longitudinalibus fuscis ornata; basi plana, striata.

Cette espèce est conique, pointue, large à la base, qui est plane et offre en dessous des stries transverses. Les tours de spire sont serrés, à peine distincts, rugueux, ondulés, formant des sortes de plis grossiers en long. Dans les beaux types, cette coquille est d'un jaune brillant, couvert de bandes longitudinales d'un beau brun, distinctes sur chacun des tours. L'ouverture est large, triangulaire dans le jeune âge, maculée de brun en dedans. Il y a des variétés dans la couleur : nous en figurons deux; l'une, toute brune, est cerclée simplement de jaune; l'autre est verdâtre, plus turriculée, avec des lignes brunes également longitudinales, mais moins marquées. C'est probablement la plus grande taille que puisse atteindre cette espèce. Ces teintes ne peuvent s'observer que du vivant de l'animal et dans l'eau; car, lorsqu'il est desséché,

ce n'est plus qu'une vilaine coquille rugueuse et toute brune.

L'animal a le pied ovalaire, blanc jaunâtre ou verdâtre en dessous, jaune sur les côtés, avec une foule de points noirâtres très-rapprochés. Le mufle, qui s'allonge en forme de trompe, est noir en dessus, et jaune à son extrémité. Les tentacules sont assez gros et longs, jaunâtres, avec des points noirs ou bruns, qui tendent à former des anneaux. Ils portent les yeux, à leur base, sur un pédicule assez prononcé. L'opercule est grand, ovalaire, mince et paucispiré à une de ses extrémités.

Nous avons représenté une femelle telle qu'elle rendait ses œufs lorsque nous la dessinions.

Ce sont les Mollusques qu'on trouve le plus communément sur les rochers du canal d'Entrecasteaux, à l'île de Van-Diémen.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6 ½
Diamètre de la base	7

De sorte qu'ils sont presque aussi larges qu'élevés.

—

Genre DAUPHINULE. — *Delphinula*, Lamarck.

DAUPHINULE LACINIÉE.

Delphinula laciniata.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 230, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 62, FIGURES 26-27;

sa variété, FIG. 28.

Delphinula, testa subdiscoïdea, crassa, transversim sulcato-asperata, appendicibus maximis curvis laciniato-ramosis armata, rubro et fusco varia; spira retusa. (Lamk.)

Varietas, *testa, appendicibus rectis, ramosis; basi tota valde asperata.*

La connaissance de l'animal des Dauphinules nous démontre que Linné en avait mieux saisi les rapports, en les plaçant parmi les Turbos, que M. de Lamarck, qui en fait presque des Scalaires. Ce Mollusque doit être mis immédiatement après les Troques. Sa tête est grosse, renflée, proboscidiforme. Les tentacules, assez longs, gros,

cylindriques, ont, à leur base, d'assez longs pédoncules oculaires. Il en part une frange qui va se perdre sur les côtés du pied, sans fournir de filaments, comme cela se voit dans quelques Troques. Il n'y a point de palmettes sur la tête. Le pied est gros, large, portant, à sa partie postérieure, un opercule épais, corné, rond, concave, en soucoupe, à éléments multispirés à la manière des Monodontes, mais très-serrés. Il offre un petit bouton à son sommet d'insertion. Il ferme parfaitement l'ouverture. Le manteau est lacinié, jaunâtre, de même que le reste de l'animal, qui est de plus ponctué de brun sur la tête et les côtés du pied. Ce dernier est jaune d'orpin uniforme en dessous. Les tentacules sont à demi cerclés de brun rougeâtre. L'opercule est d'un brun rougeâtre, passant presque au noir par la dessiccation. Ce Mollusque a, comme les Turbos et les Troques, un organe en spirale sur la partie gauche du foie. Il n'y a donc de différence, avec ces genres, que le manque de palmettes sur la tête.

Cet individu a été recueilli à l'île des Cocos, dans le havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

La variété, plus épineuse, dont la base a plusieurs cercles de tubercules très-rudes et tubuleux, qui n'est peut-être qu'un jeune âge, présente aussi quelques légères différences dans la coloration de son animal, qui a le pied d'un jaune plus clair en dessous, rouge brun sur les côtés, avec

des lunules jaunâtres. La tête et le mufle sont maculés de rouge brun, et les tentacules ponctués de la même couleur.

Cet individu provient de l'île Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre	1	1
Épaisseur	»	9

Les Dauphinules sont des Mollusques apathiques, timides, qui ne se développent que lentement. Aussi la plupart du temps sont-ils couverts d'un enduit marin qui empêche de distinguer leurs couleurs. Ce n'est que quand ils sont polis ou roulés, qu'on peut bien les voir. Nous ne connaissons que le Vermet qui porte ainsi un opercule en écuelle.

Nous nous souvenons que, dans notre premier voyage, la plage de la petite île de Rawak sur Vaigiou était couverte de ces coquilles roulées, dont nos matelots faisaient des pipes, en pratiquant un trou au sommet de la spire. Nous avons trouvé, au port du Roi-Georges, de très-petites Dauphinules discoïdes, sans aspérité, évidemment nouvelles, que nous ne faisons qu'indiquer, parce qu'elles ne sont pas assez fraîches pour être dessinées.

Genre CADRAN. — *Solarium*, Lamarck.

1. CADRAN STRIÉ.

Solarium perspectivum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 3, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 62, FIGURES 20-22.

Solarium, testa orbiculato-conoïdea, longitudinaliter striata, albido-fulva; cingulis albo et fusco aut castaneo articulatis prope suturas; crenulis umbilici parvulis. (Lamk.)

Depuis Linné, tous les auteurs se sont accordés pour placer les Cadrans à côté des Troques. Ce que nous connaissons de l'animal ne changera rien à cette manière de voir. Seulement, d'après celui qui nous servira de type, le *Solarium perspectivum*, nous les mettrions dans la division des Troques à opercule paucispiré, indiquant que les sexes doivent être séparés sur deux individus différents.

L'animal a le pied large, évasé en avant, avec un sillon marginal très-prononcé, jaunâtre sur les côtés, marqué d'une strie noire en dessus. La tête présente également un large écusson. Les tentacules sont courts, gros, marqués de deux bandes longitudinales noires sur les côtés. A leur base sont placés les yeux sur de très-courts pédicules. La cavité branchiale nous a paru en partie divisée en deux, dans le sens de la longueur, par une sorte de repli. L'intestin décrit deux circonvolutions assez considérables, avant que de passer par le foie. Dans cette espèce, l'opercule est grand, ovalaire, membraneux, et fortement paucispiré à une de ses extrémités. Il est de couleur jaunâtre, comme tout l'animal.

Nous ne connaissons rien des habitudes de ce Mollusque, qui nous fut apporté presque mort par un Malais d'Amboine.

2. CADRAN BIGARRÉ.

Solarium variegatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 4, n° 6.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 62, FIGURES 24-25.

Solarium, testa orbiculato-convexa, transversim sulcata, longitudinaliter striata, albo et spadiceo articulatim variegata; umbilico patulo, crenulato. (Lamk.)

L'animal de cette espèce est à peu près de la même couleur que la coquille qu'il sécrète, car il est brun, piqueté de noir dans toutes ses parties. Ses tentacules sont gros, longs, obtus, portant les yeux, à une certaine distance de leur base, sur un renflement. Le pied est ovalaire, assez grand, élargi, échancré et auriculé en avant. Il porte, à sa partie postérieure, un opercule des plus singuliers, de forme unique dans les Mollusques, et déja connu dans les collections, au rapport de M. de Roissy, sans qu'on sût à quelle espèce le rapporter. C'est un long cône solide, calcaréo-membraneux, portant des lamelles membra-

neuses en spirale sur toute sa longueur. Les espaces qu'elles laissent entre elles sont comme cordonnés. Quelle que soit la forme de cet opercule, on voit, par la disposition de ses éléments, qu'il rentre dans ceux des vrais Troques. Il n'entre pas complétement dans la coquille, dont il remplit bien l'ouverture. La petitesse de cet individu que nous avions seul, nous a empêchés de pousser plus loin nos recherches sur son organisation. Il provient du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. La coquille, plus petite que les individus qu'on connaît, avait sa spire beaucoup plus surbaissée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre.....	3 à 4

Genre VERMET. — *Vermetus*, Adanson.

Nous avons dit ailleurs que nous sommes les premiers qui ayons eu occasion de voir ce genre depuis Adanson, qui le fit connaître et le décrivit avec la sagacité et l'exactitude qui lui étaient propres *.

Ces animaux doivent naturellement former un ordre à part, par la manière particulière dont ils construisent leur coquille. Toujours fixés aux corps sur lesquels ils ont pris naissance, ils ne sont susceptibles d'aucun déplacement. Un mouvement d'élévation et d'abaissement leur est seul permis. L'organisation de quelques-uns ne le permettrait même pas ; ce sont ceux à opercule dont le pied est entièrement masqué par ce corps. Ceux qui en sont dépourvus seraient susceptibles de marcher. Ils sont donc hermaphrodites suffisants, portant les deux sexes réunis. Le sexe femelle seul est bien visible; l'autre ne peut aussi facilement se dé-

* Nos considérations générales, dans lesquelles nous parlons de ce fait, étaient imprimées lorsque nous eûmes connaissance de l'ouvrage de M. Delle Chiaje, faisant suite à celui de Poli, dans lequel on voit, à la pl. 57, fig. 1-9, un Mollusque qui ne peut être que celui d'un Vermet ou d'une Siliquaire, au milieu de Serpules et de diverses Annélides. Il en est de même de celui qui occupe le milieu du groupe de la fig. 18, qui est bien évidemment un Vermet. Ne pouvant pas nous éclairer du texte, nous ignorons depuis quel temps ces Mollusques ont été reconnus et figurés.

montrer. Cette disposition fait qu'ils vivent assez ordinairement en groupes, les œufs se fixant presque à l'endroit où ils sont rejetés. Cependant nous en avons quelquefois trouvé d'isolés; ce qui tient à des circonstances particulières, comme l'agitation des flots, etc. Les uns ont un commencement de spire, dont tous les tours ne tardent pas à s'ouvrir en hélice, et s'élèvent perpendiculairement; d'autres se fixent à plat, et n'ont que leur extrémité de redressée. Plus d'épaisseur et un facies tout particulier font distinguer les tubes des Vermets de ceux des Serpules. Ces Mollusques ont la faculté d'abandonner l'extrémité de la spire, et de remonter dans le haut de la coquille, à mesure qu'elle s'accroît.

Nous trouvons des analogies de forme entre un Vermet et une Cérite; surtout quant aux Cérites dont le pied, gros et court, est en partie caché par un opercule également arrondi. Et, si ces derniers Mollusques étaient hermaphrodites, la ressemblance serait plus grande, car l'organe de la respiration est à peu près le même. Une bonne anatomie de ces animaux, ainsi que de beaucoup d'autres, serait bien à désirer.

Le Vermet est spiral, à pied cylindrique, tronqué en avant, lorsqu'il a un opercule; élargi, ondulé et flexible, quand il n'en a pas. Sa tête est cordiforme, saillante sur le pied, quoique plane, pourvue de deux courts tentacules, obtus, un peu aplatis, ayant les yeux sessiles, sur un pe-

tit renflement de leur base. La bouche, de forme verticale, est au fond de la dépression céphalique. Elle porte un assez long ruban lingual, garni de trois rangées de crochets. Les glandes salivaires nous ont paru être filiformes, comme dans le Parmophore, et placées en avant du cerveau. Entre la bouche et l'extrémité du pied, est un petit bouclier de forme variable, à deux ou quatre filaments, dont les deux postérieurs sont quelquefois très-longs, ainsi qu'on le verra plus bas sur une des espèces.

L'opercule est membraneux, léger, fragile, parfaitement rond, dépassant de beaucoup le tronçon du pied, très-concave, à éléments serrés et confusément en spirale. Cette disposition se découvre mieux sur la face d'insertion. C'est à quoi on le distinguera de celui des Dauphinules. Le manteau est ouvert dans toute la largeur du corps. La cavité pulmonaire est très-profonde, et une longue branchie occupe tout le côté gauche. Au-dessous d'elle en est une seconde rudimentaire, représentée sur un filet tremblé. Les lamelles de la grande sont filiformes, rigides, et libres dans une grande partie de leur étendue. Le rectum et l'utérus accolés ensemble s'ouvrent près du manteau à droite. Un sillon conduit de ce dernier à l'extrémité du pied, ainsi que cela a lieu dans la plupart des Mollusques, dioïques ou non. Les follicules qui sécrètent la mucosité sont placés, comme à l'ordinaire, près du

rectum. Le muscle qui fixe l'animal à sa coquille est long et fort, d'où la vivacité du mouvement qui le fait brusquement rentrer. Le foie occupe l'extrémité du tortillon, et il est côtoyé par les organes de la génération.

Nous allons représenter quelques-uns de ces animaux avec leur coloration. Malheureusement nous ne pourrons pas toujours y joindre les coquilles. Quelques-unes se sont perdues, et celle qui appartient à l'espèce la plus remarquable était trop profondément fixée sous les eaux pour qu'on pût travailler à l'obtenir.

A. Vermets sans opercule *.

1. VERMET GRAND TUBE.

Vermetus arenarius.

Serpula arenaria, Lamarck, An. s. v., t. V, page 367, n° 26.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 67, FIGURES 8-10.

Vermetus, testa antice tereti, rectiuscula; postice subangulata, contorto-spirata, subtus planulata. (Lamk.)

M. de Blainville avait reconnu, avant que nous l'eussions confirmé, que ce tube était d'un Vermet et non d'une Serpule. (Voy. le tome XLVIII, p. 558, du Dict. des Scienc. nat.) Notre individu, de seize lignes de diamètre, bien discoïde, ce qui n'existe pas toujours, est aplati en dessous, arrondi en dessus, rugueux, strié dans la longueur, avec

* Dans le voyage de M. Ruppel, pl. 11, fig. 3, est un Vermet qu'il nomme *Inopertus*. Ce dessin lithographié, dont les organes sont incomplets ou transposés, est aussi mauvais que la dénomination, puisque toute une division de ces animaux manque d'opercule.

deux ou trois petites côtes tuberculeuses. Sa couleur est jaunâtre sale. Son ouverture, parfaitement ronde, est lisse et violacée en dedans.

L'animal a un écusson céphalique, long et ovalaire, les tentacules courts, portant les yeux à une certaine distance de leur base. En avant de la bouche, sont deux petits tubercules assez courts. Le pied, qui manque d'opercule, présentait la particularité suivante : il se relevait au-devant de la tête en forme de crosse. Tout le corps est d'un brun clair, légèrement jaunâtre. Le pied a des taches blanches en avant. Nous l'avons représenté sous deux aspects différents, de profil et de face. Le manteau, qui est blanc, a son bord brun.

Quelques individus présentaient de légères différences dans la coloration. Plusieurs avaient la tête blanchâtre; quelques-uns avaient le manteau jaune. Un seul avait la tête entièrement noire, et un autre rougeâtre.

Les Vermets ne font jamais autant de saillie hors de leur tube, que nous l'avons figuré, afin de mieux montrer certaines parties.

Habite le port du Roi-Georges, par d'assez grandes profondeurs, sur d'autres coquilles.

—

2. VERMET DENTIFÈRE.

Vermetus dentiferus.

Serpula dentifera, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 367, n° 24.

PLANCHE 67, FIGURES 27-28.

Vermetus, testa tereti, contorta; costellis longitudinalibus duabus tribusve dentiferis. (Lamk.)

C'est cette espèce que nous avions rapportée des côtes de la Nouvelle-Hollande en 1820. Sans son animal, nous dirions, avec M. de Blainville, qu'il est difficile de la distinguer de l'*arenarius*. Car ce sont en effet les mêmes stries longitudinales, avec trois à quatre petites côtes tuberculeuses. A peine osons-nous indiquer la différence que présente un seul individu de ces coquilles si variables dans les mêmes espèces : comme d'être grossièrement enroulé sur lui-même, de tendre à se relever plutôt vers son extrémité, d'avoir son ouverture ovalaire, et d'être légèrement rougeâtre.

Mais l'animal a un caractère tout particulier, qui est celui d'avoir la paire postérieure de ses fila-

ments antibuccaux, grêle et excessivement longue, même après un séjour de plusieurs années dans l'alcool, où l'on sait que toutes ces parties se racornissent. Le pied a ses bords minces, ondulés et sans opercule. Nous ne pouvons indiquer les couleurs véritables de ce Vermet, que la liqueur avait rendu tout brun. Il est à supposer qu'elles ne devaient pas être brillantes, parce qu'il en resterait quelques traces.

Habite la baie des Chiens-Marins, à la terre d'Endracht, sur une Avicule.

---

3. VERMET ÉLÉGANT.

Vermetus elegans, nob.

PLANCHE 67, FIGURES 11-12.

Animal, corpore cinereo, tentaculis, capite et pede rubro maculatis.

Ayant perdu le tube de cette espèce, avant que de l'avoir décrit, nous ne pouvons indiquer sa forme. L'animal a la tête courte, jaune, ponctuée de rouge vif; deux lignes de cette couleur, en

chevron brisé, occupent l'intervalle des yeux. La partie antérieure de la tête et le pied sont d'un joli gris clair ; ce dernier est bordé et ponctué de rouge ; les tentacules ont une ligne en long de cette couleur. Le bord du manteau et de la bouche sont également rouges.

—

4. VERMET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Vermetus zelandicus, nob.

PLANCHE 67, FIGURES 16-17.

Animal, capite nigricante rubro punctulato ; limbo pallii aurautiaco ; pede rubro punctato.

Ce Vermet a tellement de rapports avec le précédent, que c'est avec doute que nous en faisons une espèce particulière. On ne peut qu'indiquer ses couleurs. La tête est jaunâtre en arrière, brune et ponctuée de rouge en avant. Le pied est seulement jaunâtre, avec des taches rouges. Le manteau est largement bordé d'un orangé vif.

Le tube, contourné sur lui-même, ne nous a point offert de caractère appréciable sur le moment.

Habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande.

B. Vermets avec opercule.

5. VERMET GÉANT.

Vermetus giganteus, nob.

PLANCHE 67, FIGURES 13-15.

Animal, corpore cylindrico antice truncato, concavo; capite cordiformi, violaceo; appendicibus buccæ parvis; tentaculis minimis luteis; operculo rufo.

C'est la plus grande espèce que nous ayons encore vue. Son pied avait plus d'un demi-pouce de diamètre, ainsi que l'opercule, et nous espérions, sur un aussi gros individu, pouvoir reconnaître ce qui est relatif aux organes de la génération femelle; mais il était tellement engagé dans les

Madrépores et sous l'eau, que nous n'avions que quelques instants de mer basse pour travailler à le dégager, et cela à un soleil des plus ardents, et dans un état maladif; de sorte que nous ne pûmes en obtenir que la partie antérieure jusqu'aux branchies. La portion du tube apparente n'était que de quelques pouces; l'animal arrivait jusqu'à son ouverture, et disparaissait en s'enfonçant, lorsque nous le touchions. Dans ce mouvement, sa tête paraît à peine à l'extérieur.

La tête de ce Vermet a la forme régulière d'un cœur, dont la pointe se perd en arrière sur le pied; ses tentacules sont courts, jaunes; une ligne de cette couleur entoure la tête, qui est d'un violet foncé. Les appendices anti-buccaux sont au nombre de quatre, deux antérieurs à tubercules fort courts; les plus grands forment un demi-croissant. Au dessous d'eux, est un enfoncement qui pourrait bien être l'ouverture de quelque pore aquifère. Le pied, qui doit être régulièrement cylindrique dans son état naturel, s'arrondit un peu à l'extrémité par l'effet de la contraction. Il est jaunâtre, avec des teintes violacées et une bande rouge à l'insertion de l'opercule. Ce dernier, bien arrondi, brun rouge, concave, le dépasse de toutes parts. Le contour, libre en dessous, est d'un luisant vernissé. Ce corps ferme hermétiquement le tube.

Le manteau est arrondi, jaune sur son bord, la cavité pulmonaire grande. On l'aperçoit, à gauche,

au travers du manteau, et le trajet du rectum, à droite.

La langue est une assez longue lame membraneuse, recouverte de trois rangées de crochets.

Ce que nous avons vu du tube n'a pu nous fournir de caractères à ajouter à ceux assez vagues de l'animal. Il était tout blanc et lisse.

Habite l'île Guam. Il fut trouvé sous le fort de gauche, en entrant à Umata.

---

6. VERMET DE TONGA.

Vermetus tonganus, nob.

Kouétoué, par les naturels.

PLANCHE 67, FIGURE 18.

Animal, corpore postice luteo ; capite viridi, roseo limbato ; tentaculis extremitateque pedis roseis.

Assez grosse espèce, dont le bouclier céphalique est d'un beau vert foncé en dessus, bordé de laque en avant, avec une ligne jaunâtre. Les ten-

tacules sont gros, courts, de couleur rosée. Le pied est jaunâtre sur les côtés, qui sont maculés de brun, avec un liséré rose près l'insertion de l'opercule. Le bord du manteau est jaune, avec des stries rosées. Dans le reste du corps, ce Mollusque est d'un très-beau jaune, excepté le foie, qui est couleur d'orpin, avec des ramifications vasculaires blanches. L'opercule est brun et paraît moins concave que dans l'espèce précédente.

Les tubercules, qui se trouvent devant la bouche, devaient être si peu apparents, qu'ils nous ont échappé. Nous pensons cependant que ce sont eux qui doivent fournir les meilleurs caractères spécifiques.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

---

7. VERMET RÉTICULÉ.

Vermetus reticulatus, nob.

PLANCHE 67, FIGURE 19.

Animal, capite luteo, nigro, reticulato; tentaculis minimis; limbo pallii nigro punctato.

Cette espèce, que ses couleurs distinguent de celle que nous venons de décrire, a la tête courte, arrondie, les tentacules si petits, qu'on ne peut y voir les yeux. Ces parties sont jaunes, réticulées de noirâtre. L'extrémité du mufle est brune. Le pied est également réticulé. L'opercule est fortement excavé. Le manteau est remarquable par sa ligne régulière de points noirs.

La coquille forme à plat un tour et demi de spirale d'environ deux pouces de diamètre; elle est adhérente par toute sa surface inférieure; la supérieure est arrondie.

Habite aussi Tonga-Tabou.

—

8. VERMET CARÉNÉ.

Vermetus carinatus, nob.

PLANCHE 67, FIGURES 25-26.

Vermetus, testa glomerata, ovata, triquetra, carinata, transversim striata, cinerescente; apertura intus rotunda.

Ce Vermet a quelques rapports avec un individu de Serpule glomérulée qu'on voit au Mu-

séum. Sa carène l'en distingue. Il forme une petite masse ovoïde à tours de spire très-serrés les uns sur les autres. Il en résulte même une sorte d'ombilic. Ce tube est triangulaire à l'extérieur, parce qu'il est fortement caréné; mais, au dedans, il est arrondi. Il est d'un blond un peu grisâtre, transversalement strié. L'extrémité de la spire s'enroule d'une manière confuse, et son ouverture commençait à se redresser.

L'animal, que nous n'avons pu examiner que dans l'esprit-de-vin, a une teinte brune, et d'assez longs tentacules pour sa grandeur, portant une ligne noire sur leur longueur.

L'opercule est long et peu profond.

Cette espèce provient de l'île Guam.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la masse.....	8
Largeur d'environ.....	6

9. VERMET ROSE.

Vermetus roseus, nob.

PLANCHE 67, FIGURES 20-24.

Vermetus, testa minima; spirali porrecta, cylindrica, rugosa et rosea.

Cette petite espèce présente, dans son organisation, quelque différence avec les autres, et semble nous faire arriver aux Siliquaires, qui ne sont que des Vermets dont la branchie, saillante à l'extérieur, laisse le tube ouvert dans toute sa longueur.

Le pied du Vermet rose est long, cylindrique, portant, à son extrémité, un opercule rond, brun, multispiré, recouvert d'une grande quantité de soies cornées, divergentes et multifides, comme celui de certaines Serpules. En avant du mufle est un appendice médian vertical, évasé en entonnoir, susceptible de s'allonger; un peu plus en avant, en est un autre qui se recourbe vers l'opercule, et qui n'est peut-être que le pied lui-même renflé. Ce sont les analogues de ceux que nous avons vus pairs dans les espèces précédentes, et dont nous ignorons l'usage. Le pied a de plus, sur le côté

droit seulement, un petit tubercule pointu, tel qu'Adanson l'indique dans son espèce.

La tête fait une saillie très-forte au dessus du pied; ses tentacules sont très-courts, et ont les yeux sessiles à leur base. La cavité respiratrice est ample, et une branchie, à lamelles jaunes, cylindriques et rigides, se rebrousse par-dessus le manteau, et fait saillie à l'extérieur, ce que nous n'avons jamais vu dans d'autres Vermets. Dans la figure, nous avons fait saillir l'animal un peu plus qu'il n'a coutume de le faire.

Tout le corps est noir, avec des teintes jaunâtres.

La coquille a de six à huit lignes de longueur; elle est cylindrique, verticale, à spirale plus ou moins bien enroulée, quelquefois à tours très-lâches, ou bien si serrés, que cette coquille ressemble presque à un Cyclostome. Elle est un peu rugueuse, rosée sur le vivant, blanche dans la liqueur. En l'examinant à la loupe, on voit que tous les individus sont criblés de petits trous qui logent probablement quelque animal parasite.

Habite la rivière Tamise (qui est salée), à la Nouvelle-Zélande, par d'assez grandes profondeurs.

—

Genre SILIQUAIRE. — *Siliquaria*, Bruguières.

SILIQUAIRE AUSTRALE.

Siliquaria australis, nob.

Siliquaria, testa recta regulariter spirali, subcylindrica, transversim rugosa; longitudinaliter tenuissime sulcata, alba postice rubente.

Grande et belle espèce, régulièrement roulée en hélice, dont les deux avant-derniers tours sont très-rapprochés, sans se toucher cependant, et presque horizontaux. L'extrémité de la spire étant cassée, nous ne pouvons dire quelle était sa forme. A sa disposition relevée, on peut avancer cependant que ce qui en manque était peu considérable. Le tube est gros, épais, subcylindrique, un peu aplati en dessous; ses stries d'accroissement forment des rugosités transversales, éclatées près de la fissure branchiale, qui est bien marquée. Il est de plus sillonné, dans le sens de sa longueur, sur plusieurs points. Sa couleur est blanche, avec des teintes rougeâtres vers le sommet. Il est du reste difficile de bien signaler les caractères de coquilles aussi variables dans leur contexture. Nous

dirons même que c'est, par sa forme et son port, que la nôtre se distingue de plusieurs autres connues qui l'avoisinent. Il paraît que c'est avec la partie postérieure du manteau que la Siliquaire oblitère sa fissure, toujours ouverte et non ponctuée à l'endroit où sort constamment la branchie.

Habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	4	2
Grand diamètre du tube à la base.....	»	8

Nous rassemblons dans un seul groupe, pour être placés près des Troques, les Stomatelles, les Haliotides, les Parmophores, les Émarginules et les Fissurelles. Ce sont aussi des Mollusques hermaphrodites, dont le sexe femelle seul est bien connu; qui tous, à l'exception des Stomatelles, portent deux peignes branchiaux distincts et isolés, un cœur à deux oreillettes ; quelques-uns ont des palmettes sur la tête, des franges à la racine du pied, et même un opercule, comme en ont les Troques. Relativement à la disposition de la branchie, il y a changement de forme, sans dégradation dans l'organe, qui est double et symétrique dans les Parmophores, déja rejeté au côté gauche dans les Haliotides, simple en apparence chez les Stomatelles, parce que les deux feuillets se sont appliqués l'un sur l'autre, comme dans les Turbos. Pour les premiers, cette disposition paraîtrait tenir en partie à la forme et à la place qu'occupe le mufle d'insertion. Le système nerveux est également le même ; c'est-à-dire qu'au lieu d'un ganglion central, il en existe deux de chaque côté de la masse buccale, réunis par un cordon en dessus, et par un autre en dessous.

—

Genre STOMATELLE. — *Stomatella*, Lamarck.

A. Avec opercule.

1. STOMATELLE TACHETÉE.

Stomatella maculata, nob.

planche 66 (*bis*), figures 13-16.

Stomatella, testa oblongo-orbiculata, convexa, longitrorsum transversimque tenuissime striata, flavicante, fusco vel subrubro maculata, intus alba; spira prominenti.

Cette petite coquille est ovalaire, bombée, à spire arrondie, saillante, décrivant quatre tours. Elle est très-délicatement striée en long, puis en travers, jaune pâle, marbrée de brun et de rouge brun. Le bord columellaire est aplati. L'ouverture, régulièrement ovalaire, est nacrée et striée en dedans.

L'animal a les tentacules longs, gros et obtus; les yeux pédonculés près de leur base, et des palmettes frangées au dessous de la tête; le mufle est saillant, échancré en avant; le pied est ova-

laire, jaune d'orpin en dessous, piqué de brun sur les côtés; les franges qu'il porte à sa racine, sont fort grandes, ciliées, remontant sur la tête, mais sans filaments. Elles sont d'un jaune clair. Le dessus de la tête est noir.

L'opercule est très-mince, à lames irrégulières; il est vertical à la partie postérieure du pied, sur laquelle il s'applique.

La cavité pulmonaire est grande; la branchie, placée obliquement au bord gauche, a deux rangées de lamelles, qui sont libres seulement à la pointe. Le canal intestinal décrit plusieurs circonvolutions, qu'on voit à travers la cloison qui le sépare de la cavité respiratrice, avant que de se terminer par un gros rectum qui traverse la cavité de gauche à droite, en côtoyant la branchie. L'anus est arrondi en bouton, et libre dans l'étendue d'une ligne. Cette disposition du rectum est particulière à ce Mollusque. De ce même côté sont aussi les follicules muqueux.

Le foie est très-volumineux, recouvrant en partie les organes de la génération, placés à l'extrémité du tortillon. Nous n'avons pu voir où s'ouvre l'utérus. C'est probablement près du rectum, à la base de la branchie.

Nous n'avons point examiné la langue de cette Stomatelle; mais celle d'une autre espèce avait trois rangées de crochets sur un petit ruban. Le muscle d'attache est rond et placé au côté droit du corps.

Habite l'île de Vanikoro, où elle est tellement rare, que nous n'avons pu nous en procurer qu'un seul individu.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre longitudinal.....	9 ½
— transversal.....	7

—

B. Sans opercule.

2. STOMATELLE NOIRE.

Stomatella nigra, nob.

An *in Martini?* tab. 17, f. 154-155.

PLANCHE 66 (*bis*), FIGURES 10-12.

Stomatella, testa elongato-ovali, convexa, levi, nigra margine dextro longitrorsum striata, intus violaceo fulgente; spira minima, subterminali; apertura ovali, integra.

Petite espèce très-allongée, rétrécie, convexe, arquée dans sa longueur, de manière à ce que les deux extrémités seules portent ; à spire courte, presque terminale sur le bord droit, composée de quatre tours. Le bord droit a six ou sept stries longitudinales ; les autres, paraboliques d'arrière en avant, sont d'accroissement. Cette coquille est d'un noir luisant en dessus, d'un nacre violacé en dedans de l'ouverture, qui est ovale et entière.

L'animal a un mufle assez allongé, des tentacules gros et courts, portant les yeux sur un pédicule; les palmettes, peu apparentes et à peine laciniées. Son pied est ovalaire et se prolonge au-delà de la coquille en arrière. Il a des franges à sa racine. Il est jaune en dessous, noir sur les côtés, et couvert de très-petits tubercules blanchâtres fort peu élevés. Les autres parties sont également noirâtres.

Cette Stomatelle habite Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	4

3. STOMATELLE AURICULE.

Stomatella auricula.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 210, n° 4.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 66 (*bis*), FIGURES 17-19.

Stomatella, testa haliotoïdea, ovato-oblonga, dorso-convexa, lævigata, luteo-rosea, fusco-lineata; spira laterali, subprominula; labro sinu arcuato. (Lamk.)

Nous avons constaté que nos individus provenaient du même lieu que celui qui est au Muséum, et que Péron avait rapporté du port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. Avec l'âge, ces coquilles s'altèrent, deviennent épaisses et perdent les couleurs qui en font distinguer l'espèce. Elles ont une nacre peu éclatante.

L'animal de cette espèce diffère du précédent en ce que le fond de sa couleur est verdâtre sombre; les tubercules de son pied, plus gros et plus longs, le rendent comme papilleux. Ses palmettes sont larges et très-laciniées. Ses tentacules, gros et courts, sont

noirs, de même que le dessus de la tête. L'extrémité du mufle est jaune, ainsi que le dessous du pied, qui est ovalaire et pointu. Nous avons lieu de croire que cet organe se sépare quelquefois spontanément, comme dans les Harpes. Il est aussi pourvu de franges latérales sans filaments. Son ruban lingual a trois rangées de crochets, dont ceux du milieu sont les plus forts.

Genre HALIOTIDE. — *Haliotis*, Lamarck.

HALIOTIDE BLANCHATRE.

Haliotis albicante, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 1-2.

Haliotis, testa subovata, convexo-depressa, intus albida, levi; dorso albicante, maculis subrubris notato; foraminibus angustissimis; spira prominula.

Nous devons à M. Cuvier une anatomie de l'Haliotide. Ce savant éprouva, relativement à l'organisation de ce Mollusque, le même étonnement que nous eûmes depuis pour celle des Troques, des Turbos et des Parmaphores, dans lesquels nous trouvâmes un cœur à deux oreillettes, appliqué sur le rectum, comme celui de certaines bivalves. Cette disposition coïncide toujours avec une autre du système nerveux, qui a en partie échappé à M. Cuvier, qui le compare, avec juste raison, à celui de la Phasianelle : c'est que la grande anse qu'il décrit comme œsophagienne, qui va se réu-

nir en arrière au ganglion abdominal, ne l'est pas, à proprement parler, et existe indépendamment de celle-ci. Elle est beaucoup plus petite, et va d'un ganglion latéral à l'autre, en passant sous l'œsophage. On peut voir sa forme dans le genre suivant que nous allons décrire en détail.

L'espèce d'Haliotide qui nous occupe a été confondue, dans les collections, avec d'autres espèces, bien qu'elle en soit une distincte. M. de Lamarck ne la possédait point dans la sienne.

Elle est grande, régulièrement ovalaire, convexe, mais peu bombée, rendue légèrement rugueuse en dessus par ses stries transverses d'accroissement. Sa spire est arrondie, large, un peu proéminente. Il en part des stries longitudinales, qui ne sont apparentes que sur de jeunes individus. Les trous de son disque sont remarquablement petits et oblitérés dans la moitié postérieure de leur série.

L'intérieur est lisse, d'une nacre uniformément blanchâtre ou un peu grisâtre. Dans les plus vieilles de ces coquilles, des rugosités indiquent la place du muscle d'insertion. Le dessus est d'un blanc terreux sale, marqué de larges taches d'un rougeâtre fort clair.

La difficulté d'observer, dans des bocaux, des animaux aussi grands et qui se développent rarement et difficilement, nous a fait négliger leur étude, et un accident nous empêcha même de dé-

crire celui de cette espèce. La coquille est constamment la même : celles que nous trouvions roulées, celles que nous apportaient les pêcheurs anglais ne différaient pas. Elle est assez commune, pour qu'il soit étonnant que Péron ne l'ait pas fait connaître.

Habite le port du Roi-Georges, sur les rochers de l'entrée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Diamètre longitudinal.....	6	»
Transversal.....	4	9
Plus haut point d'élévation.....	1	10

Genre PARMOPHORE. — *Parmophorus*, Blainv.

(Voyez pour l'anatomie pl. 69.)

Nous devons à M. de Blainville la connaissance de l'organisation de ce Mollusque. Ayant eu occasion d'observer un grand nombre de ces individus, nous allons entrer dans des détails qu'il n'a pas été au pouvoir de ce professeur de donner.

L'animal est ovo-quadrilatère, épais, à tête grosse, pourvue d'un mufle saillant en forme de trompe, évasé, portant à sa base deux gros et assez longs tentacules, qui ont les yeux placés à leur racine du côté externe.

Le pied est ovalaire, très-épais sur ses bords, plus aminci au milieu, sans rainure marginale antérieure; à sa réunion au manteau, il est entouré d'un cordon de papilles assez longues, triangulaires et libres, qui sont creuses et communiquent avec un canal aquifère du diamètre d'une épingle, lequel se porte ensuite en haut et en bas. Son ouverture est béante près de la base du manteau, qu'il contourne. Le pied est concave intérieurement, formant une large cavité qui contient les viscères.

Le manteau déborde de toutes parts l'animal, et enveloppe même en partie le pied. Il est fort épais, surtout à l'échancrure antérieure par où sort la tête. Il est fendu en dessus dans presque toute sa longueur, et laisse voir plus ou moins, selon ses contractions, la large coquille ovalaire qui, semblable à un bouclier, protége le cœur et les viscères pulmonaires et disgestifs. Ce manteau semble formé de deux parties comme dédoublées, dont l'une se porte sur le pied, et l'autre sur le dos, qu'elle recouvre quelquefois, de manière à ne pas laisser voir le test. Le muscle d'attache est un large ruban, en cercle ovalaire, seulement interrompu en avant, comme sur les Patelles. Dans sa moitié postérieure, il est libre par son bord interne. Sa substance est grumelée, comme glandulaire. Il est probable qu'il concourt, avec l'enveloppe viscérale, à former cette couche vitrée dont la coquille est enduite à sa face interne. Car toutes les parties vivantes des Mollusques semblent susceptibles de sécréter.

La cavité respiratrice est profonde et largement ouverte en avant; elle contient deux grandes branchies symétriques en forme de palmes, convergentes l'une vers l'autre, adhérentes à la cloison dans toute son étendue, libres seulement vers la pointe. Elles sont formées chacune de deux rangées de lamelles cylindriques, séparées par une

membrane. L'anus vient s'ouvrir à la base des deux branchies, en se dirigeant un peu vers la droite.

Après qu'on a enlevé la coquille, qui se détache aisément par la macération dans la liqueur, on trouve une membrane très-mince qui la sépare des viscères, espèce d'enveloppe péritonéale, couverte de vaisseaux, qui se dédouble et s'amincit encore pour couvrir l'estomac, le foie, l'ovaire et les intestins.

Une cloison sépare la base des branchies de la cavité qui contient le cœur. Cet organe embrasse le rectum par son ventricule, qui est mince, aplati en triangle tronqué ou plutôt quadrilatère. Il a, de chaque côté, une oreillette libre, en forme d'entonnoir, frangée sur ses bords, et recevant la veine branchiale, qui arrive du côté externe des feuillets.

Nous allons entrer dans plus de détails sur les organes de la digestion. La bouche, en fente verticale et ridée, est placée à l'extrémité du mufle. Les mâchoires proprement dites sont formées par deux cartilages allongés, aplatis, ayant un talon en arrière. Elles ont pour auxiliaires deux petites plaques cornées, unies, placées sur le bout du ruban lingual, et qui ont quelque similitude avec un bec de Sèche. Tout-à-fait en avant est un appendice charnu, velouté, vraie langue propre à la dégustation; puis vient le ruban corné, assez

long, replié sur lui-même à droite de la masse buccale. Ses crochets, sur sept rangées, diffèrent, pour la forme, de ceux de beaucoup d'autres Mollusques. Toutes ces parties sont renfermées dans une poche qui traverse l'œsophage.

Cet appareil buccal forme une masse arrondie, composée d'un assez grand nombre de muscles superficiels et profonds qui servent à le mouvoir dans tous les sens. Il serait trop long d'en décrire la complication. Un coup d'œil jeté sur les planches suffit pour le faire concevoir.

La muqueuse œsophagienne, à son origine, est plissée en travers, et offre ensuite trois ou quatre franges longitudinales, libres d'un côté, et se prolongeant dans le canal. Leur intérieur paraît glandulaire, et toute leur surface est recouverte de villosités très-fines. Les glandes salivaires forment, de chaque côté de la bouche, deux paquets d'appendices vermiculaires, blancs, très-déliés et rameux, qui s'ouvrent séparément dans un repli de la muqueuse. Cette organisation est commune aux Turbos.

L'œsophage, assez long, délié, après sa sortie de l'espèce de sac dont nous avons parlé, est recouvert d'un réseau vasculaire. Son intérieur est plissé, et il se porte vers la partie moyenne de l'estomac, tout-à-fait en dessous. Ce viscère est pyriforme, très-ample, occupant la plus grande partie de la cavité abdominale un peu à gauche,

et d'arrière en avant. Il est formé de deux membranes ; une extérieure musculaire ; et une autre interne, peu adhérente, transparente, jaune et friable. Celle-ci se détache presque de la première, lorsqu'on ouvre l'estomac (toujours l'animal supposé mort et conservé dans la liqueur). Deux zones musculaires transverses semblent former, dans cette cavité, trois compartiments : un inférieur dans le grand cul-de-sac, un moyen plus grand, enfin un troisième allongé, pylorique. Les deux premiers sont lisses, et offrent deux grands tours, par où un des lobes du foie verse immédiatement la bile, comme dans les Bivalves et le genre Pneumoderme. La cavité moyenne présente des rides à l'ouverture du cardia, et deux rainures longitudinales, avec des plis transverses à l'ouverture pylorique, On remarque, d'un côté, un organe glanduleux, blanchâtre et allongé, propre sans doute à quelque sécrétion. Le duodenum forme toujours une circonvolution, serrée à son origine, logée au côté gauche du pied, derrière le sac qui contient la langue à crochets. L'intestin forme ensuite une grande anse ovalaire qu'embrassent presque complétement les lobes du foie; enfin une dernière anse, large, arrondie en revenant par-dessus l'estomac, termine le canal digestif par un rectum libre entre les branchies, ainsi que nous l'avons déja indiqué.

Le foie est considérable, d'un jaune verdâtre, à deux grands lobes principaux ; indépendam-

ment de son issue dans l'estomac, il verse encore la bile dans la courbure de l'intestin, par sept à huit trous. Son tissu est lâche, quoique d'apparence fibreuse et granuleuse.

Le système nerveux se compose de deux ganglions latéraux supérieurs, réunis, par une anse, au-dessus de l'œsophage. Il en part, en avant, des filets qui vont à la tête, au mufle, aux yeux, aux tentacules, etc.; en arrière, deux cordons parallèles de chaque côté, qui se réunissent sous l'œsophage, pour former une sorte de plexus, plutôt qu'un vrai ganglion, qui donne des rameaux se dirigeant en arrière, pour l'œsophage, la langue, etc.; enfin deux longs cordons prennent aux côtés des ganglions supérieurs, pour se porter dans la masse du pied; ils fournissent de nombreux filets externes, sous un angle très-aigu. D'autres filets internes, en s'anastomosant, forment une couple d'anses quadrilatères. Cette disposition se voit très-bien à la face interne, après qu'on a enlevé les viscères.

Il ne nous resterait plus qu'à parler maintenant des organes reproducteurs. Mais toutes nos recherches sur de grands individus ne nous ont offert qu'un organe homogène, jaunâtre, très-finement granulé, à deux lobes, placés au côté droit et embrassant une grande partie du foie et du tube digestif; c'est l'ovaire, dont on a beaucoup de peine à suivre le conduit, qui, du côté droit, gagne le fond de la cavité branchiale, et

vient s'ouvrir en fente boutonnée à la base de la branchie droite. On ne peut bien voir cette ouverture que sur de grands Parmophores. L'organe mâle est à découvrir, comme dans les Haliotides, les Patelles, etc., etc.

Le système sanguin est très-compliqué et se compose de nombreuses anastomoses qui recouvrent, sous forme de réseau, la plus grande partie des organes.

Ces Mollusques sont excessivement apathiques, et fuient la lumière, en se cachant sous les pierres des rivages. Tous ceux que nous avons vus étaient recouverts d'un pigmentum noir intense, qui s'enlève facilement, et laisse voir la blancheur du tissu sous-jacent. Ils vivent de Thalassiophytes et de Polypiers flexibles, dont leur vaste estomac et leurs longs intestins sont toujours remplis.

On trouve des Pharmophores à l'extrémité australe de la Nouvelle-Hollande, dans la mer Rouge, à la Nouvelle-Irlande. M. de Lamarck en indique de la Nouvelle-Zélande. Nous n'en avons pas trouvé dans cette localité.

1. PARMOPHORE AUSTRAL.

Parmophorus australis.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 5, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
Ruppel, Zoolog., pl. 10, Moll. *.

PLANCHE 69, FIGURES 1-4.

Parmophorus, testa solida, planiuscula, lineis concentricis striata, albicanti, dorsi animalis longitudinem æquante.

C'est cette espèce et la suivante qui ont servi à nos descriptions anatomiques. Nous l'avons représentée dans tout son développement, lorsque son manteau rabattu des deux côtés cache le pied, et ne laisse voir, au milieu du dos, qu'une portion de la coquille. De la partie antérieure de ce large ovoïde sort une espèce de trident, formé par les deux tentacules et le mufle qui est au milieu. Les premiers sont épais, obtus, ridés. Tout l'animal est noir, excepté le dessous du pied, qui est jaune.

* C'est à tort que M. Ruppel a nommé ce Parmophore *Austral;* c'est une espèce nouvelle: nous le lui avons démontré, et il en est convenu. Du reste, la figure qu'il en a donnée est si mauvaise, qu'elle a plutôt l'air d'une tache d'encre que d'un Mollusque.

La coquille égale à peu de chose près la longueur du corps. Elle est ovale, un peu échancrée en avant, presque plane, surtout en arrière, à stries d'accroissement concentriques très-serrées et un peu ondulées. Son sommet est à dix lignes du bord postérieur. Elle est grisâtre en dessus, d'un beau blanc en dessous.

Ce Mollusque habite le port du Roi-Georges, où nous ne l'avons trouvé qu'une seule fois. Il vit long-temps à l'air libre, et nous le voyions sortir de l'eau dans laquelle nous le placions.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	3	1
Largeur.....	1	8

2. PARMOPHORE BOMBÉ.

Parmophorus convexus, nob.

PLANCHE 69, FIGURES 5-16.

Parmophorus, testa ovato-elongata, compressa, valde convexa, alba, intus aurantiaco-maculata.

C'est plutôt dans la coquille que nous chercherons les caractères propres à cette espèce, que sur

l'animal, qui, à bien dire, n'en présente pas d'appréciables. Cependant ses tentacules nous ont paru plus longs et moins gros que dans l'Austral, et son pied d'un jaune moins vif en dessous. Du reste il est entièrement noir. Mais son test, examiné sur plus de cinquante individus, est toujours plus rétréci, très-bombé et d'une manière régulière dans toute sa longueur, arqué, de sorte qu'il n'y a que les deux extrémités qui portent. Ceci ne se voit bien que dans l'adulte. Il est sensiblement plus rétréci en avant. Il est d'un blanc terreux en dessus, luisant en dessous, avec des taches d'orangé. Nous n'assurons point cependant que ces dernières ne soient dues à la macération dans la liqueur. Les jeunes n'en ont pas. Ses stries d'accroissement sont lisses et régulières.

Habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande, où nous en trouvâmes une grande quantité, cachés sous les pierres, à marée basse.

A la baie Jervis, qui est peu éloignée du port Western, ce mollusque sert de nourriture aux indigènes.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	10 $\frac{1}{2}$
Largeur	1	4

Nous nommerons Parmophore imbriqué, *P. imbricatus* (pl. 69, fig. 17 et 18), une petite espèce

fragile de la Nouvelle-Irlande, ovalaire, allongée, bombée et rétrécie au milieu, étalée sur les bords, assez profondément échancrée en avant, à sommet saillant, et remarquable surtout par ses stries d'accroissement, qui sont aplaties en feuillets, très-pressées, un peu ondulées et rugueuses. Elle est d'un blanc diaphane, et son animal est tout noir. Nous ne les avons point fait figurer.

La disposition de ses stries et sa minceur ne tiennent point au jeune âge, car nous avons de jeunes individus du Parmophore bombé de même taille, qui sont beaucoup plus épais, avec des stries bien régulières et nullement différentes des adultes.

Habite le havre Carteret.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	11 $\frac{1}{2}$
Largeur	5 $\frac{1}{2}$

Genre ÉMARGINULE. — *Emarginula*, Lamarck.

1. ÉMARGINULE PARMOPHOIDE.

Emarginula parmophoïdea, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 15-16.

Emarginula, testa ovato-oblonga, convexa et arcuata, margine denticulata, luteo-virescente, striis tenuissimis asperis atque confertis cancellata; vertice obtuso; rima fere nulla.

On peut dire que les Émarginules sont des Parmophores à échancrure un peu mieux marquée. Encore en existe-t-il, comme l'espèce que nous allons décrire, qui ressemblent tellement aux Parmophores, qu'il faut avoir l'habitude des uns et des autres, pour ne pas s'y tromper. Nous ajouterons que nous ne concevons pas comment, en parlant de ces coquilles, M. de Lamarck s'est, pour ainsi dire, obstiné à prendre la partie antérieure pour la postérieure, malgré les anatomies de M. Cuvier.

Cette Émarginule est ovalaire, allongée, très-convexe, à sommet postérieur et obtus, plus élargie postérieurement, et arquée de manière à ce que ses deux extrémités seules reposent sur un plan. Son échancrure n'est qu'une légère dépression moins apparente que dans un Parmophore; mais ce qui la distingue de ce dernier, ce sont ses petites côtes en long, très-fines, très-serrées, âpres, coupées par d'autres en travers, caractère que n'a aucun des Parmophores connus. Son bord est assez profondément denticulé. Sa couleur est un jaunâtre légèrement teint de verdâtre. Elle est blanche en dedans sur le bord, et jaunâtre sale au fond.

Elle a quelques rapports, par ses stries, avec l'Émarginule d'Huzard de M. Payraudeau, laquelle provient de Corse. Mais la nôtre est plus allongée, plus élevée, et sa fissure est à peine perceptible.

Elle habite la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	$9\frac{1}{2}$
Largeur	$5\frac{1}{2}$
Hauteur	3

2. ÉMARGINULE DE PANHI.

Emarginula Panhi, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 7-8.

Emarginula, testa ovata, convexa, albo-virescente, costellis longitudinalibus striisque transversis cancellata, antice carinata; vertice recurvo.

Cette espèce est régulièrement ovalaire, à sommet élevé, pointu et dirigé en arrière ; elle est couverte de côtes égales, rondes, en long et en travers, noduleuses au point d'intersection. En avant est une carène saillante, sur laquelle se trouve l'entaille, qui est bien marquée sans être profonde. De chaque côté sont deux renflements qui accompagnent la carène dans toute sa longueur. Elle est blanche en dessus, avec une teinte vert clair, très-foncée en dedans, où elle est nacrée. On aperçoit aussi de petites stries rayonnées, qui correspondent aux côtes extérieures.

Habite Tonga-Tabou, sur la petite île de Panhi ou Pangaï-Modou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	4
Hauteur	4

Elle est voisine d'une espèce qui est au Muséum et qui n'a pas reçu de nom ; ses côtes sont plus fines, plus régulières ; son sommet est plus pointu et plus porté en arrière.

---

3. ÉMARGINULE AUSTRALE.

Emarginula australis, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 11-12.

Emarginula, testa ovata, conica, inflata, albida; costis longitudinalibus alternatim crassis, rugosis et minimis; vertice mediano obtuso, recurvo; margine undulato.

Grande espèce, ovalaire, épaisse, conique, renflée antérieurement et sur les côtés, à sommet presque médian, obtus, dirigé en arrière, couverte de grosses côtes longitudinales, espacées, dans l'intervalle desquelles en sont d'autres plus fines, tremblées et rendues rugueuses par des stries transverses à peine perceptibles. Trois de ces côtes accouplées accompagnent de chaque côté la ca-

rène antérieure qu'ont presque toutes les Émarginules. Sa fissure est peu profonde. Ses bords sont ondulés, denticulés en dedans, et son ovale est plus large en arrière qu'en devant.

Cette coquille n'est pas dans un bel état de fraîcheur; aussi sa couleur est-elle d'un blanc sale, un peu jauni au sommet.

Habite la Nouvelle-Hollande, au port du Roi-Georges.

Ce que nous considérons comme sa variété, représentée dans cette même planche, est une coquille plus mince, beaucoup moins élevée, patelloïde, à côtes encore plus grossières. Son sommet est un peu plus pointu et plus porté en arrière; son entaille est déviée à droite.

Elle se trouve dans le même lieu que la précédente, dont elle a la couleur.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1 $\frac{1}{2}$
Largeur moyenne	»	10
Hauteur	»	9

4. ÉMARGINULE ÉLARGIE.

Emarginula lata, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 9-10.

Emarginula, testa minima, rotunda, subquadrata, conica, albida, vertice curvo; costis longitudinalibus, striis tenuissimis vix interruptis; margine crenulato.

Cette petite espèce n'a pas, pour être reconnue, des caractères bien sensibles; elle est orbiculaire, presque quadrilatère, élargie sur les côtés, conique; son sommet médian est obtus, et se dirige un peu en arrière. Ses côtes verticales, rugueuses, paraissent simples; mais, à la loupe, on y voit des stries transverses très-déliées. La côte sur laquelle se trouve l'échancrure du bord, est imbriquée. Le contour de l'ouverture est légèrement denticulé. Cette Émarginule est d'un blanc-jaunâtre en dessus. Quoique vivante et fort petite, elle avait déja perdu une portion de ses côtes.

On la trouve à Amboine. Nous n'en avons point observé l'animal.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	4
Largeur	4
Hauteur	3

—

5. ÉMARGINULE RUGUEUSE.

Emarginula rugosa, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 17-18.

Emarginula, testa patelloïdea, ovali, conica, rugosa, margine denticulata, albicante, fusco et viridi maculata; costis creberrimis, asperis; vertice minimo paululum recurvo.

Très-élégante petite espèce, qu'au premier abord on prendrait pour une Patelle, car son entaille est à peine visible, et son sommet paraît à peine dirigé en arrière. D'ailleurs il y a des Patelles qui ont aussi ce caractère. Elle est ovalaire, un peu arquée; ses côtes sont très-nombreuses, très-serrées; une quinzaine plus grosses, denti-

culées, dominent les autres, qui sont simplement granuleuses. Il n'y en a point de transverses. L'échancrure est portée à droite, et le contour est denticulé par la saillie des côtes.

Cette coquille est d'un jaune-blanchâtre, tachée de brun clair et de verdâtre; l'ouverture est de cette dernière couleur à son sommet.

Elle se trouve au port du Roi-Georges.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	5 $\frac{3}{4}$
Largeur	4
Hauteur	3

---

6. ÉMARGINULE STRIATULE.

Emarginula striatula, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 21-22.

Emarginula, testa ovato-conica, fragili, granulosa, longitrorsum transversimque tenuissime costulata; vertice obliquo recurvo; margine crenulato; rima valde excavata.

Petite coquille, ovalaire, très-bombée, fragile, à sommet pointu, oblique en avant, dirigé en arrière, ayant des côtes très-délicates traversées par d'autres plus fines, granulées à leur point d'intersection, de sorte que, lorsqu'on les examine à la loupe, elles semblent ne plus former que des séries régulières de petits tubercules. Son contour, plus large en arrière qu'en devant, est denticulé, et son entaille, fort étroite, remonte de deux lignes sur son sillon imbriqué. Elle est fortifiée par un petit bourrelet en dedans.

On peut bien voir, sur cette espèce, qu'à mesure que l'animal augmente cette fente par le bas, il la bouche par le haut, à l'aide de lamelles demi circulaires.

Si nous n'avions pas recueilli nous-même cette Émarginule dans la vase du bord de la mer, à la Nouvelle-Zélande, nous aurions pu la croire fossile; de sorte que nous ne pouvons dire quelle est sa vraie couleur, qui maintenant se trouve d'un gris-verdâtre.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	5
Largeur au milieu	3 $\frac{1}{4}$
Hauteur	3 $\frac{1}{2}$

7. ÉMARGINULE DE VANIKORO.

Emarginula vanikorensis, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 19-20.

Emarginula, testa oblongo-conica, arcuata, fragili, alba, margine crenulata; costellis longitudinalibus, rugosis, striis transversis granulatis; fissura angusta.

Cette très-petite espèce est ovale allongée, arquée, bombée sans être élevée. Son sommet est médian, obtus, un peu dirigé en arrière; ses côtes sont grosses, rugueuses et rendues noduleuses par des stries transverses. Son contour est denticulé, et sa fissure étroite et bien marquée.

Cette coquille est toute blanche et nacrée à l'intérieur. Il en existe une semblable au Muséum, qui n'a point de nom.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	3
Largeur	2

Et un peu moins de hauteur.

Genre FISSURELLE. — *Fissurella*, Bruguières.

1. FISSURELLE DE TONGA.

Fissurella tongana, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 3-4.

Fissurella, testa ovato-oblonga, convexa, alba, vertice paululum compressa; costis rugosis, striis transversis cancellatis; annulo ovali; margine crenato.

Espèce ovalaire, épaisse, plus large en arrière qu'en avant, comprimée par le haut, évasée par le bas, ayant son contour grossièrement crénelé, son sommet en avant, arrondie en arc en arrière. Quinze grosses côtes saillantes, rugueuses, en séparent de plus petites, treillissées par d'autres transverses beaucoup plus délicates. L'ouverture anale est petite, ovalaire. Cette coquille avait un peu souffert de l'action du soleil; de sorte que nous ne pouvons indiquer d'autre couleur que celle qu'elle a, qui est blanche.

Elle habite Tonga-Tabou.

Elle a des rapports avec la Fissurelle cancellée, mais elle est plus élevée, plus comprimée, et la disposition de ses côtes n'est pas la même.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	11
Largeur et la hauteur.....	7

---

2. FISSURELLE DE PRAYA.

Fissurella afra, nob.

PLANCHE 68, FIGURES 5-6.

Fissurella, testa ovato-oblonga, convexa, lutescente, radiis fusco-violaceis picta, intus alba; striis longitudinalibus obsoletis; foramine oblongo, compresso.

Cette espèce ressemble à la Fissurelle en bateau de M. de Lamarck, sans l'être. Son sommet est plus élevé, et son ouverture est plus portée en avant. Il y a aussi des différences dans les fascies. Du reste, elle est ovalaire, conique, obtuse au

sommet, dont la pente est ovalaire, rétrécie par le milieu. Elle est très-finement striée en long et marquée, dans le même sens, de bandelettes rayonnantes d'un brun-violacé sur un fond blanc-jaunâtre. L'intérieur est d'un blanc-bleuâtre bordé de violâtre. Le contour de l'ouverture anale est plus foncé.

Cette coquille est commune sur les rochers de la baie de la Praya, à San-Yago, aux îles du Cap-Vert.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	7
Hauteur	5 $\frac{1}{2}$

Genre PATELLE. — *Patella*, Linné.

1. PATELLE EN BATEAU.

Patella compressa.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 330, n° 23.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 70, FIGURE 1.

Jeune âge, FIG. 2-3.

Patella, testa oblonga, tenuiter striata, luteo-fulva; lateribus compressis; vertice adunco; margine indiviso. (Lamk.)

Grande espèce, comprimée, allongée, dont l'animal a la tête, les tentacules, les côtés du pied et le limbe frangé du manteau d'un bleu violacé très-foncé. Le pied est d'un violacé-grisâtre en dessous, bleuâtre ou nacré dans sa jonction avec le manteau. Les branchies* sont jaunes, et les yeux à peine visibles, à cause de la couleur des tentacules.

* Nous reconnaissons pour branchies, avec M. Cuvier, le cercle de lamelles qui se trouve entre le pied et le manteau; nous ne partageons pas l'opinion de M. de Blainville, qui trouverait un organe respirateur en réseau dans la cavité qui est au-dessus de la tête. Nous donnons à l'appui de notre manière de voir l'exemple du genre suivant, chez lequel on ne trouve point de folioles circulaires. Elles sont remplacées par une branchie en peigne située au-dessus du cou.

Les jeunes coquilles de cette espèce ont une forme moins allongée et plus régulièrement ovalaire, avec une teinte rougeâtre plus claire. On serait peut-être disposé à en faire une espèce distincte, si l'animal n'en venait pas prouver l'identité. Nouvelle preuve de l'utilité de joindre, quand on le peut, la connaissance de l'animal à celle de la coquille.

Ces Patelles se tiennent sur les fucus de la rade du cap de Bonne-Espérance; ce qui fait qu'on en voit peu de vivantes au rivage. Nous l'avons aussi trouvée au port du Roi-Georges.

---

2. PATELLE SCUTELLAIRE.

Patella scutellaris.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 328, n° 19. Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 70, FIGURES 7-8.

Patella, testa ovato-elliptica, luteo-rufescente; striis radiantibus, inæqualibus, numerosissimis, eminentioribus costaformibus; vertice acuto, inflexo, albo. (Lamk.)

Cette Patelle offre de nombreuses variétés. Malheureusement celles des collections sont tellement altérées par le poli qu'on était dans l'habitude de leur donner autrefois, qu'on ne peut guère en saisir que des rapports de forme. Les individus sont très-grands, toujours rugueux et rongés en dessus; d'un brun-jaunâtre un peu nacré à l'intérieur, bordé de bleuâtre, avec des points jaunes et bruns dans tout le contour du limbe. Tout le fond a un écusson d'un brun marron très-foncé, qui doit sans doute varier selon l'âge. Le dos est d'un blanc sale ou jaunâtre.

L'animal a les tentacules médiocrement longs, d'un blanc violacé, de même que la tête, dont le mufle est un peu échancré en avant. Le dessous du pied est verdâtre, avec les côtés blancs à la racine, bruns vers le bord, et ceints d'une ligne noirâtre. Les folioles branchiales sont jaunes, avec une ligne orangée qui les entoure à l'extérieur, laquelle indique probablement le trajet de la veine qui porte le sang au cœur. Entre ces organes et le pied se voient de petits points réguliers sur une ligne, qui pourraient bien être des pores aquifères communiquant dans le pied. Les bords du manteau, découpés comme ceux de la coquille, sont garnis de cirrhes longs et déliés. Le manteau est jaune et parcouru par des ramifications vasculaires.

Habite la rade du cap de Bonne-Espérance.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	9
Largeur au milieu	2	4
Hauteur	1	5

—

3. PATELLE GRANULAIRE.

Patella granularis.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 330, no 24. Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 70, FIGURES 12-15.

Patella, testa dentata, striis elevatis, angulatis, imbricatis. (Linn.)

Espèce grande, très-bombée, à côtes granuleuses; de couleur ferrugineuse, brune en dedans sur le bord, avec des stries blanches, blanc-bleuâtre au milieu, et un écusson rouge-brun au fond.

L'animal a le pied jaune orangé, clair en dessous, jaunâtre et strié de brun sur les côtés. La tête est blanche, ainsi que la base des tentacules, dont les extrémités sont noirâtres ou bleuâtres. Le

manteau est blanc, garni de cirrhes courts, avec d'autres plus longs de distance en distance. Les lamelles branchiales sont jaunes, et leur vaisseau extérieur brun.

Cette Patelle se trouve au cap de Bonne-Espérance.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	5
Largeur	1	11
Hauteur	1	4

---

4. PATELLE BLEUE.

Patella cærulea.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 1re part., page 328, n° 17. Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 70, FIGURES 4-6.

Patella, testa ovali, tenui, convexa, extus cinereo-cærulescente, striis radiantibus, inæqualibus, numerosis; margine inæqualiter dentato; subtus cærulea, nitida. (Lamk.)

C'est avec doute que nous regardons cette Patelle comme étant la *cærulea* de M. de Lamarck; mais, comme nous n'avons point vu l'animal de celle qu'il décrit, qui habite la Méditerranée, et que nous avons retrouvée à Ténériffe, nous ne pouvons éclaircir ce point, et savoir si celle que nous faisons dessiner est une espèce nouvelle ou simplement une variété de la bleue. Ses stries sont plus profondément marquées, et presque toujours par faisceaux de trois, une grosse au milieu, et deux petites latérales, ce qui ne semble pas être dans l'autre. Du reste toutes deux sont bleuâtres.

Quoi qu'il en soit, l'animal a la tête, les tentacules et les côtés du pied d'un bleu presque noir, la bouche jaunâtre, le dessous du pied brun bleuâtre, un peu plus clair vers les bords. Le manteau est d'un blanc bleu, avec des cirrhes assez longs et déliés, qui dépassent le contour de la coquille. Les branchies sont légèrement jaunes.

Cette Patelle se trouve sur les rochers de l'entrée de l'île Sainte-Hélène.

—

5. PATELLE FLEXUEUSE.

Patella flexuosa, nob.

PLANCHE 70, FIGURES 9-11.

Patella, testa minima, fragili, orbiculata, angulata, arcuata, vertice solum elevata, margine flexuosa, obsolete striata, albida-fusco punctata, apice rosea, subtus cærulescente; fornice aurantiaco.

Très-petite espèce suborbiculaire, à bords comme membraneux, minces, flexueux, rebordés et très-inégaux, de manière à ne point porter ensemble sur le même plan. Elle est presque plane dans son contour, qui est fort anguleux sur les bords. Son sommet seul s'élève; il en part quatre ou cinq grosses côtes et plusieurs stries très-peu marquées. Sa couleur est un blanc jaunâtre piqueté de brun. Le sommet est rosé. Elle est bleuâtre en dessous, avec des maculatures brunes. Le fond est orangé. Nous n'avons point examiné l'animal de cette Patelle, qui pourrait bien être de ceux qui portent une branchie en peigne sur la tête. Nous l'avons rencontrée deux ou trois fois, et toujours fort

petite, logée dans les plis de rochers qui décident en partie de sa forme ; ce qui indique qu'elle se déplace peu. Elle existe au Muséum.

Nous la croyons de l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Diamètre.....	10

---

6. PATELLE ARGENTÉE.

Patella argentea, nob.

PLANCHE 70, FIGURES 16-17.

Patella, testa ovali, depressiuscula, pellucida, virescente, intus argentata; costulis fuscis granosis radiantibus; vertice obtuso antice inflexo.

Cette espèce a des rapports avec la Patelle rayonnante. Elle a des ondulations qui coupent ses stries en travers, et ne présente point de raies apparentes à l'intérieur, comme la *radians*. Sa forme est régulièrement ovalaire, un peu déprimée, quoique arrondie en dessous ; son

sommet, obtus, est très-porté en avant. Il en part des côtes arrondies de grandeurs inégales, brunes ou ponctuées de brun sur un fond jaunâtre ou verdâtre. Dans leurs intervalles en sont d'autres plus déliées, granuleuses. Cette Patelle est mince, légère, translucide. Son intérieur est d'une nacre chatoyante, argentée, quelquefois jaunâtre. Les vieux individus ont l'impression musculaire roussâtre.

Commune à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	3
Largeur	«	10
Hauteur	«	3

A sa minceur et à son sommet très-porté en avant, on pourrait la prendre d'abord pour une espèce du genre suivant.

—

7. PATELLE A NEUF RAYONS.

Patella novemradiata, nob.

PLANCHE 70, FIGURES 22-23.

Patella, testa ovali, pellucida, depressiuscula, tenuissime radiatim striata, granulosa, cæruleo-

virescente, novem radiis fuscis latis ornata, intus cærulea ; fornice rubente.

Cette petite Patelle est ovalaire, peu élevée, marquée de stries fines, un peu granuleuses. Son sommet obtus est porté en avant. Elle est d'un bleu verdâtre, couverte de neuf bandes rayonnantes, larges et triangulaires, de couleur brune, que l'on voit en dedans, parce que le test est pellucide. Son intérieur est bleuâtre, nacré ; le fond est rougeâtre.

Nous avons trouvé cette Patelle à l'Ile-de-France.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	5
Hauteur	3

---

8. PATELLE STELLULAIRE.

Patella stellularia, nob.

PLANCHE 70, FIGURES 18-20.

Sa variété, FIG. 21.

Patella, testa ovali, depressiuscula, paululum radiata, graniuscula, rubente, radiis albis

ad apicem notata , aut duabus lineis albis ad posteriorem ; apertura alba.

Cette Patelle se trouve encore avoir des rapports avec la rayonnante , sans cependant l'être. Elle a la forme d'un ovale surbaissé, à sommet porté en avant, d'où partent des côtes peu serrées, légèrement ondulées et quelquefois granuleuses. Elle est rouge brun ; mais ce qui la distingue surtout , c'est une petite étoile blanche à huit ou dix rayons, qui occupe son sommet , et ne semble jamais manquer ; du moins sur une demi-douzaine d'individus que nous avons eus en notre possession. Quelquefois deux de ces rayons blancs , soit continus à l'étoile , soit isolés, se prolongent , en divergeant , jusqu'au bord postérieur. L'intérieur est d'une nacre claire , très-brillante , rougeâtre dans le jeune âge , blanche chez les vieilles coquilles.

Habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Largeur	»	10
Hauteur	»	4

GENRE PATELLOÏDE. — *Patelloïda*, nob.

Animal en tout semblable à celui des Patelles, mais dont les branchies du contour se sont réunies dans une seule, fort petite, placée au côté droit de la tête, et visible à l'extérieur.

Coquille le plus ordinairement mince, à sommet très-antérieur.

—

Nous découvrîmes ce genre en étudiant les animaux sous un rapport spécifique, et nous en envoyâmes, dans le temps, des dessins à l'Académie des Sciences, avec des descriptions détaillées. Malgré la différence qu'offre l'organe respiratoire de ce Mollusque, ce qui le porte dans les Monopleurobranches, sa coquille et les autres parties de son organisation sont si semblables aux Patelles que nous n'avons pas cru devoir les en éloigner. Cette différence consiste en ce que les lamelles branchiales, qui occupent tout le tour du manteau dans les Patelles, sont ici réunies sous la forme d'un peigne à deux rangs de lames, placé dans la cavité qui existe au-dessus du cou. Il se dirige obliquement de gauche à droite, et sa pointe pend au-dessous du tentacule droit. Il arrive cependant quelquefois que cet organe est

à peine apparent ou caché par le rebord du manteau. Dans ce cas, on n'a qu'à examiner le contour du pied : s'il est lisse et sans lamelles, on peut avancer en toute sûreté qu'on a affaire à une Patelloïde. C'était même le moyen dont nous nous servions quand nous voulions reconnaître des individus de l'un ou de l'autre genre.

La coquille offre également des caractères, mais beaucoup moins sûrs. Un test mince, fragile, très-aplati, dont le sommet est porté tout-à-fait en avant, est une forte présomption. Elle se fortifie, si on voit cette coquille se mouvoir et avancer ; ce que font rarement les Patelles. Ce sommet est quelquefois un peu dévié à gauche; souvent il est médian. Intérieurement l'impression musculaire est bien symétrique, et nous pouvons assurer n'avoir point vu de traces de la position de la branchie dans toutes les espèces que nous avons examinées. Nous ne nions cependant pas que cela ne puisse être, surtout pour les grandes espèces parvenues à un âge avancé.

Du reste les Patelloïdes se trouvent également sous toutes les formes, bombées, très-coniques ou fortement étoilées. Nous devons en avoir sur nos côtes, et il ne serait point étonnant que la petite Patelle, qui porte le nom de Klealand, en fût une. Ces animaux ne sont jamais aussi communs que les vraies Patelles.

—

1. PATELLOIDE FRAGILE.

Patelloïda fragilis.

Chemnitz, tab. 197, fig. 1921?

PLANCHE 71, FIGURES 28-30.

Patelloïda, testa membranacea, pellucida, ovata, plana, levi et viride, annulis subconcentricis fuscis ornata, intus smaragdina; margine fusco.

Tout nous porte à croire que cette élégante petite Patelloïde est la même que celle qui a été figurée par Chemnitz. C'est une des plus fragiles que nous ayons vues. Son contour, régulièrement ovalaire, présente en avant, presque à toucher le bord, un sommet à peine indiqué, aussi plat que le reste de la coquille. Sa pointe est un peu déviée à gauche. Tout le dessus est d'un beau vert, orné de demi-cercles ovalaires, concentriques, d'un vert plus foncé venant se terminer au sommet. En dessous, le limbe est brun; plus en dedans, est un cercle vert d'émeraude, puis vient l'impression musculaire, qui est aussi verdâtre, vitrée, triangulaire, et pointue en avant.

L'animal est uniformément d'un jaune d'orpin clair dans toutes ses parties. Les tentacules sont noirs ; les lèvres frangées. Le manteau est cilié, avec des points noirs rapprochés. La branchie nous a paru plus portée vers le côté droit que dans les espèces suivantes.

Cette Patelloïde fuit la lumière et vit sous les pierres humides dans plusieurs lieux de la Nouvelle-Zélande. Nos individus proviennent de la Passe des Français, dans la baie Tasman, et de la baie des Iles. Ce sont eux que nous voyions glisser assez rapidement. La dessiccation altère singulièrement leurs couleurs, qui sont d'un bel effet dans l'eau et sur le vivant.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	5
Largeur	7 ½

2. PATELLOIDE STRIÉE.

Patelloïda striata, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 8-11.

Patelloïda, testa orbiculari, convexa, tenuissime striata, fuscescente vel nigra, subtus cærulea, fusco-marginata; apice obtuso.

Grande espèce, presque orbiculaire, légèrement convexe, dont le sommet est antérieur, sans être trop rapproché du bord, très-finement striée, noire ou très-brune, ou bien obscurément pointillée de blanchâtre en dessus, bleu-de-ciel sans nacre au dedans, avec une bordure brune. Le sommet est roux. Le chaperon de l'impression de l'animal est auriculé et presque droit.

Ce Mollusque est d'un vert glauque; ses tentacules sont longs, pointus, brun clair, portant des yeux sessiles à leur base. La bouche est festonnée, avec un appendice de chaque côté. Le bord du manteau est garni de laciniures bifurquées. La branchie est grande, en forme de palme. La langue est longue comme celle des Patelles.

Habite la plage de Licoupang, sur l'île Célèbes.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Largeur	1	»
Hauteur	»	3

3. PATELLOIDE FLAMMÉE.

Patelloïda flammea, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 15-24.

Patelloïda, testa minima, ovato-conica, tenuissime longitrorsum striata, lutea, fusco-flammea, aut reticulata.

Très-petite espèce ovalaire, ayant un peu la forme d'un Cabochon par la saillie de son sommet conique porté en avant. Elle est très-finement striée en long. Les beaux types sont jaunes, avec des flammes brunes, visibles au dedans; mais la plupart des individus sont bruns, d'autres ponctués ou imbriqués de jaunâtre. L'ouverture est brune, blanche ou jaunâtre, avec un cercle noirâtre sur le bord. Il existe aussi des individus dont le

sommet est peu élevé et entouré d'un petit anneau brun.

L'animal est d'un jaune clair ; ses tentacules sont déliés ; sa branchie est triangulaire, son manteau lacinié et ponctué de brun sur le limbe.

Il habite en abondance sur le bord de la mer, dans la rade de Hobart-Town, à Van-Diémen. Nous le trouvâmes aussi sur l'île de Guam, dans l'archipel des Mariannes.

Nous avons eu des exemplaires qui avaient leur contour quadrilatère.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	5
Largeur	4
Hauteur	2 $\frac{1}{2}$

---

4. PATELLOIDE EN CONE.

Patelloïda conoïdea, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 5-7.

Patelloida, testa ovata, arcuata, valde conica, apice obtusa, rotunda, cinerescente, intus cornea-fusco, margine maculata.

Espèce singulièrement élevée en cône comme un éteignoir, ovalaire, arquée, obtuse et arrondie au sommet, tellement souillée qu'on ne peut au juste dire quelle est sa vraie couleur, qui paraît grisâtre, avec des lignes longitudinales brunes qu'on ne voit plus que sur les bords et au dedans.

Nous avons représenté son animal en noir.

Habite le port du Roi-Georges, où il est très-rare, car nous ne l'avons rencontré qu'une seule fois.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6 ½
Largeur	5
Hauteur	5 ½

5. PATELLOIDE STELLAIRE.

Patelloida stellaris, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 1-4.

Patelloida, testa angulata, crassa, plurimicostata, longitudinaliter tenuissime striata, albicante, punctis fuscis circumdata; fornice semper subrubro punctulato.

C'est après une comparaison attentive que nous avons reconnu que cette espèce n'était pas la même que la Patelle en étoile de M. de Lamarck, laquelle, sans nul doute, doit être aussi une Patelloïde. Au premier aspect, la ressemblance est grande; mais un caractère qui nous a paru constant dans la nôtre, et qui manque dans l'autre, c'est d'avoir toute l'impression musculaire d'un blanc de faïence et agréablement piqueté de brun rougeâtre, que les individus soient grands ou petits. Une de ces Patelloïdes a bien les sept grosses côtes indiquées dans la phrase caractéristique, mais une autre en a quatre à cinq petites entre les plus longues, qui se prolongent, et rendent la coquille plus digitée. Des stries fines, longitudinales, occupent les sillons. Le sommet est un peu antérieur, élevé ou plat. La couleur est un blanc jaunâtre, avec des taches noires, tendant à former un cercle ou deux. Le contour des angles en dedans est d'un jaune de corne, avec quelques taches brunes.

L'animal a le mufle long et noir, les tentacules blancs et petits, le contour du manteau d'un jaune vif, le pied d'un jaune pâle en dessous, et d'un noir intense sur les côtés, qui contraste avec la couleur de l'ensemble. La branchie est médiocrement longue.

Habite la Nouvelle-Irlande, au havre Carteret. Se trouve aussi dans quelques autres lieux.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Largeur	1	»
Hauteur	»	5

—

6. PATELLOIDE ALONGÉE.

Patelloïda elongata, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 12-14.

Patelloïda, testa minima, ovato-elongata, fragili et pellucida, subconvexa, levi, virescente, lineis subrubris longitudinalibus reticulatis ornata; apertura alba; vertice ad marginem.

Très-petite espèce, qui n'est peut-être qu'un jeune âge, mais qui bien certainement, par son animal, appartient au genre. Elle est ovale alongée, un peu bombée, lisse, à sommet touchant presque le bord. Sa couleur est un jaune verdâtre, rayé en long de lignes brun rouge, se réunissant pour former des espèces d'auréoles, plus nombreuses près le sommet. Le dedans est blanchâtre, bordé de points bruns qui correspondent aux lignes de l'ex-

térieur. L'animal était tout noir, mais c'était après son séjour dans la liqueur.

Cette coquille se trouve au port du Roi-Georges.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	3
Largeur	2

—

7. PATELLOIDE CABOCHON.

Patelloïda pileopsis, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 25-27.

Patelloïda, testa ovato-convexa, tenuissime longitudinaliter striata, nigricante, albido punctulata aut reticulata, intus cœrulescente, margine nigra; vertice recurvo prope marginem.

Espèce ovalaire ou presque ronde, ayant un peu l'apparence d'un Cabochon, très-bombée, à sommet marginal, un peu pointu et recourbé; très-finement striée en long dans le jeune âge, d'un brun presque noir, taché de points blanchâtres, formant quelquefois des aréoles oblongues. L'ou-

verture de cette coquille est bleuâtre, bordée d'un cercle noir; le fond est couleur marron. Nous n'en avons point dessiné l'animal, qui était noirâtre dans la liqueur.

Habite la baie des Iles et la passe des Français, à la Nouvelle-Zélande. Dans ces deux localités nous l'avons trouvée suspendue aux parois des petites cavernes qu'on rencontre quelquefois au bord de la mer.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	7
Hauteur	4

---

8. PATELLOIDE ÉCAILLEUSE.

Patelloïda squamosa, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 38-39.

Patelloïda, testa orbiculare, subplana, fragili, longitudinaliter tenuissime striata, areolis viridibus et fuscis picta, intus cærulea; margine nigricante.

Élégante espèce de forme ovalaire, aplatie, à sommet très-porté en avant presque sur le bord, striée très-finement sur sa longueur, et couverte de petites aréoles verdâtres, dont le réseau est brun, bien régulières et très-pressées, qui ressemblent à des écailles alongées. Le dedans est bleuâtre, bordé de noir. Le fond est marron.

L'animal est uniformément d'un jaune clair. Son manteau est frangé. Sur le bord interne du muscle d'attache, règne un cordon délié d'un noir pur, qui peut servir à faciliter la connaissance de cette espèce.

On la trouve à l'Ile-de-France.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Largeur	7
Hauteur	2

9. PATELLOIDE SEPTIFORME.

Patelloïda septiformis, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 43-44.

Patelloïda, testa ovali, convexa, tenuissime longitrorsum striata, viridi aut albo tessellata, lineis fuscis radiantibus ornata, intus cærulea vel albida, fusco-lineolata.

Cette espèce a quelques rapports de couleur avec la précédente; mais on ne saurait les confondre. Nous l'avons nommée septiforme, parce qu'elle ressemble aux Navicelles ou Septaires, à la cloison près cependant. Elle est oblongue, assez bombée, à sommet obtus et porté en avant, finement striée en long, imbriquée de petites taches ovalaires blanches ou verdâtres et couvertes d'une douzaine de larges lignes rayonnantes d'un brun rougeâtre. Le dedans est violacé ou rougeâtre, ou blanchâtre, toujours avec quelques stries brunes : des individus sont presque entièrement bruns; chez d'autres, les lignes rayonnées sont peu apparentes.

Nous n'avons point dessiné à l'instant même l'animal, qui est devenu noirâtre.

Cette espèce habite le port du Roi-Georges.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	6
Hauteur	3

—

10. PATELLOIDE ORBICULAIRE.

Patelloïda orbicularis, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 31-32.

Patelloïda, testa conica, orbiculari, transversim striata, rubro-viridi, vittis fuscis aut rubentibus radiantibus notata, intus cærulescente; vertice submediano.

Cette espèce est ronde, conique, peu élevée, à sommet obtus, presque médian; striée en long; ce qui ne se voit que dans le jeune âge. Elle est

couverte d'un enduit marin qui la rend d'un vert sombre et sale. Mais sa vraie couleur paraît être jaunâtre ou vert clair, couverte de larges rayons bruns ou rouge brun. Elle est bleuâtre en dessous. Avec le temps on n'aperçoit plus au travers les rayons de l'extérieur, qu'on voit encore dans le jeune âge.

Habite l'île de Vanikoro.

La variété (figures 33 et 35) est moins arrondie, plus oblongue.

Elle provient de l'île d'Amboine.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur du plus grand diamètre.....	9
Hauteur.....	3

11. PATELLOIDE PONCTUÉE.

Patelloïda punctata, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 40-42.

Patelloïda, testa minima, ovali, fragili, convexa, levi, albida aut lutescente, tenuissime subrubro punctata, intus albicante; vertice obtuso ad marginem.

Très-petite espèce, longue de trois lignes, lisse, oblongue, bombée, dont le sommet obtus est porté fort près du bord, d'un blanc jaunâtre, piquetée de brun rouge, et dont les points tendent à former un cercle vers le milieu de la coquille. Son animal, bien examiné pour appartenir au genre, était tout noir; ce qui pouvait tenir à la macération dans la liqueur.

Habite le port du Roi-Georges.

12. PATELLOIDE RUGUEUSE.

Patelloïda rugosa, nob.

PLANCHE 71, FIGURES 36-37.

Patelloïda, testa ovato-conica, costis rugosis radiata, squalida; margine crenulato, postice lato; vertice submediano, acuto; intus cœrulescente; limbo et fornice nigricantibus.

Cette espèce est ovalaire, plus large en arrière qu'en avant, conique, à sommet presque médian et pointu ; le dessus est couvert de gros rayons rugueux et inégaux, ce qui rend cette coquille anguleuse et rude sur les bords. En dessus elle est bleu-de-ciel clair, le fond est brun marron, de même que le contour du limbe ; ce qui nous fait supposer que ce doit être à peu près sa couleur naturelle, lorsqu'elle n'est pas souillée par la couche terreuse jaunâtre qui la recouvre.

Cette Patelloïde se trouve à Amboine.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Largeur au milieu	6
Hauteur	3